



CANADA

Débats de la Chambre des communes

VOLUME 140 • NUMÉRO 070 • 1^{re} SESSION • 38^e LÉGISLATURE

COMPTE RENDU OFFICIEL
(HANSARD)

Le vendredi 11 mars 2005

—
Présidence de l'honorable Peter Milliken

TABLE DES MATIÈRES

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 11 mars 2005

La séance est ouverte à 10 heures.

Prière

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1000)

[Traduction]

LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et la Loi sur les océans, dont le comité a fait rapport (sans proposition d'amendement).

L'hon. Anne McLellan (au nom du ministre des Transports) propose que le projet de loi soit agréé.

Le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée.)

Le Président: Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la troisième fois? Avec l'autorisation de la Chambre, maintenant?

Des voix: D'accord.

• (1005)

L'hon. Anne McLellan (au nom du ministre des Transports) propose que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

L'hon. Jim Karygiannis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui à l'étape de la troisième lecture du projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et la Loi sur les océans.

Ce projet de loi fait suite à l'engagement pris par le premier ministre le 12 décembre 2003 de confier les responsabilités en matière de politique de sécurité maritime au ministre des Transports.

Depuis 1995, la responsabilité en matière de sécurité maritime était répartie entre le ministre des Transports et le ministre des Pêches et Océans. Ces ministres et leur ministère ont travaillé en étroite collaboration pour assurer la sécurité des navires sur l'eau et protéger les environnements marins.

Malgré cette excellente collaboration, la division des responsabilités a tout de même présenté certaines difficultés. Les régimes distincts pour les embarcations de plaisance et les navires commerciaux ont tout particulièrement soulevé des problèmes. Par

exemple, au niveau des opérations, il a fallu déterminer quel ministère était responsable d'un navire en particulier et quels règlements s'appliquaient.

Plus important encore, la scission n'était pas pratique pour les divers intervenants, l'industrie maritime et les millions de Canadiens qui utilisent nos vastes voies navigables à des fins récréatives. Elle a entraîné des complications et des ambiguïtés inutiles, compliquant la tâche des intervenants qui ne savaient pas avec quel ministère ils devaient faire affaire. Le projet de loi tient compte des préoccupations des parties intéressées et il a été bien accueilli par les navigateurs de plaisance et les navigateurs commerciaux.

La responsabilité des politiques pour assurer la sécurité maritime et la protection de l'environnement marin a maintenant été regroupée au sein de Transports Canada. Les responsabilités en matière de politique transférées de la Garde côtière canadienne, qui les assumait depuis 1995, comprennent la responsabilité de la réglementation régissant la sécurité des plaisanciers, les services de navigation maritime, la prévention de la pollution et l'intervention en cas de pollution, ainsi que la protection des eaux navigables.

De plus, certaines responsabilités sur le plan de l'exploitation et des programmes, comme la sécurité nautique et les programmes de formation et de sensibilisation, sont transférées dans le portefeuille de Transports Canada.

Avec ces nouvelles responsabilités, le gouverneur en conseil a transféré certains services du ministère des Pêches et des Océans au ministère des Transports. Les changements font de Transports Canada le guichet unique pour les Canadiens pour qu'ils puissent donner leurs points de vue sur la législation, les normes et les politiques touchant la sécurité maritime. Ces modifications permettent également à la Garde côtière canadienne de centrer ses activités sur son rôle de prestation de services, y compris des services de navigation et de recherche et de sauvetage.

Le gouvernement rationalise les responsabilités en matière de sécurité maritime pour améliorer l'efficacité de la réglementation, des politiques et des activités reliées à la sécurité. Par exemple, le regroupement des exigences en matière de sécurité pour les embarcations de plaisance et les navires commerciaux va, dans la mesure du possible, favoriser l'harmonisation des règles.

Les modifications contenues dans le projet de loi C-3 touchant la prévention de la pollution par les hydrocarbures et l'intervention connexe vont grandement réduire la complexité des responsabilités pour ce qui est de faire face à des situations critiques qui menacent de conduire à une dégradation de l'environnement.

Initiatives ministérielles

Il faut également souligner que, même si des fonctions et des responsabilités importantes sont transférées, elles demeurent les mêmes. Les règles régissant la sécurité maritime n'ont pas changé. Il n'y a ainsi aucune considération financière, aucune répercussion environnementale et aucune considération reliée aux relations internationales.

Le projet de loi C-3 est nécessaire pour refléter, dans la loi, les changements en matière de responsabilité décidés par le premier ministre. Le projet de loi précise clairement aux fonctionnaires, à l'industrie et à la population qui doit assumer les fonctions et les responsabilités.

Même s'il s'agit d'un projet de loi touchant l'appareil gouvernemental qui ne renferme aucune nouvelle politique en tant que telle, il est quand même important. En effet, il clarifie et améliore le cadre législatif et administratif de réglementation des activités maritimes dans l'intérêt de la sécurité et de la protection de l'environnement marin.

La sécurité et l'efficacité des transports sont essentielles à la compétitivité du Canada et le transport maritime est un élément important du réseau de transport du Canada. Une clarté et une efficacité accrues dans la loi contribuent à la compétitivité de notre réseau de transport et à la productivité de notre industrie.

Le commerce maritime est national et international et nous devons avoir une vision internationale dans notre réglementation de ce commerce. Les améliorations apportées au cadre législatif par le projet de loi C-3 facilitent notre participation à des prises de décisions internationales sur le contenu des conventions et des traités tendant à assurer la sécurité maritime et à protéger l'environnement marin, en plus d'accroître notre capacité de mettre en oeuvre des normes internationales.

• (1010)

Le projet de loi modifie la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et la Loi sur les océans.

Aux termes de la Loi sur la marine marchande, il incombait au ministre des Transports et au ministre des Pêches et des Océans de surveiller le transport maritime et assurer la sécurité maritime et les services de navigation, la prévention de la pollution et les mesures correctives, ainsi que d'autres aspects de cette vaste et importante industrie.

La loi actuelle, révisée à l'époque des bateaux à coque de bois, contient de nombreuses dispositions désuètes. Elle sera remplacée par la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, qui a été adoptée par la Chambre en 2000 et qui doit entrer en vigueur en 2006.

Comme les lois qui l'ont précédée, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada confère au ministre des Pêches et des Océans et au ministre des Transports des fonctions et responsabilités relatives à la réglementation du transport maritime et de l'industrie du transport.

La Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada a été méticuleusement rédigée, de manière à établir le plus clairement possible la distinction entre les responsabilités des deux ministres, qui faisaient l'objet d'un différend à l'époque. Par conséquent, le projet de loi C-3, quoique de conception simple, contient de nombreuses petites modifications qui apportent les changements voulus sans nuire à la cohérence de la loi.

Le projet de loi C-3 donne suite à la décision prise par le premier ministre, le 12 décembre 2003, d'énoncer clairement les responsabilités de chaque ministre et ministère; d'établir les responsabilités générales de Transports Canada en matière de sécurité et de protection environnementale sur les voies maritimes; d'accroître l'efficacité, la cohérence et la transparence du cadre réglementaire maritime pour tous les Canadiens; d'améliorer les services maritimes aux parties prenantes et à l'ensemble des Canadiens; de veiller à ce que le gouvernement exerce les mêmes obligations et fonctions dans tous les ministères compétents; de perpétuer le rôle opérationnel du ministre des Pêches et des Océans; de s'assurer que les nouveaux pouvoirs, obligations et fonctions conférés au ministre des Transports soient clairement énoncés, afin d'éviter toute confusion et litige; et de veiller à préserver la logique et la cohérence des lois.

Le projet de loi promeut la vision du gouvernement concernant le meilleur système de transport pour les Canadiens, un système sûr, efficace et écologique, propre à assurer la croissance économique et le développement social du Canada tout en protégeant l'environnement physique.

Le projet de loi a été examiné par le Comité permanent des transports. Je demande à la Chambre d'appuyer le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et la Loi sur les océans.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, comme les députés le savent, le projet de loi C-3 vise à modifier la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et la Loi sur les océans.

Le projet de loi C-3 est l'un des premiers projets de loi présentés au cours de la présente législature. Il m'intéresse particulièrement, car je venais tout juste d'être nommé porte-parole de mon parti en matière de transports lorsqu'il a été déposé. Mon prédécesseur, le député de Port Moody—Westwood—Port Coquitlam, est un expert en transports et j'ai donc été très heureux de pouvoir travailler avec lui. En toute honnêteté, je suis également bien heureux qu'il ait maintenant repris ses fonctions de porte-parole en matière de transports.

Le projet de loi C-3 a été déposé le vendredi précédant la pause de l'Action de grâce. Il est intéressant de noter que le Parlement en est de nouveau saisi un vendredi précédant une pause.

Le secrétaire parlementaire a dit que le premier ministre accordait beaucoup d'importance à ce projet de loi. Il a mentionné à deux reprises dans son discours que le premier ministre avait annoncé ces changements le 12 décembre 2003; ce doit donc être important puisque le premier ministre en a fait l'annonce le jour de son assermentation. Je suis sûr que bien des choses le préoccupaient ce jour-là, mais, pourtant, c'est le moment qu'il a choisi pour annoncer les modifications de la Loi sur la marine marchande du Canada et d'autres lois connexes, qui forment maintenant le projet de loi C-3.

Avant que le projet de loi ne soit présenté à la Chambre, je n'ai eu aucune information sur son contenu, mais lorsque j'en ai pris connaissance, j'ai été un peu étonné par sa teneur. Je croyais que l'objet du projet de loi relevait déjà du ministère des Transports.

Initiatives ministérielles

Renseignements pris, je me suis rendu compte que c'était le cas jusqu'en 1995. Puis, des modifications apportées à la législation ont entraîné le transfert de ces activités du ministère des Transports à celui des Pêches et des Océans. Huit ans plus tard, le gouvernement s'est rendu compte qu'une erreur avait été commise. Le but du projet de loi actuel, en fait, est une réorganisation pour corriger ce que la plupart des gens, selon moi, considéreraient comme une erreur.

À titre de porte-parole en matière de transports, j'ai recommandé que l'on appuie à la Chambre le projet de loi C-3. C'est conforme, à mon avis, à l'esprit qui règne ou qui devrait régner au cours de la 38^e législature. Le gouvernement étant minoritaire, j'estime que les députés de l'opposition, s'ils veulent agir de façon responsable, doivent examiner les mesures législatives présentées à la Chambre, quelles qu'elles soient, et doivent les appuyer si elles sont raisonnables et si elles sont bonnes pour le Canada. Maintenant que j'ai examiné le projet de loi, je n'ai aucune hésitation à recommander à mes collègues de l'appuyer.

L'un des objectifs que vise le projet de loi C-3 est de libérer la Garde côtière afin qu'elle puisse se consacrer à sa mission opérationnelle. Je ne peux qu'appuyer un tel objectif. À vrai dire, je suis de l'avis que la Garde côtière devrait faire énormément plus de choses qu'elle n'en fait à l'heure actuelle. J'ai déjà soulevé cette question à la Chambre.

Le gouvernement du Canada ne fait pas assez pour assurer la sécurité à la frontière, en particulier le long des voies navigables qui séparent le Canada et les États-Unis. J'ai déjà affirmé très clairement à la Chambre que je me suis offusqué, au fil des ans, en constatant que le service de police régional de Niagara doit assumer une bonne partie de nos responsabilités internationales en matière de sécurité sur les voies navigables de la région de Niagara, y compris dans certaines parties du lac Ontario, sur la rivière Niagara et dans quelques secteurs du lac Érié.

Alors que j'étais conseiller régional de la ville de Niagara Falls, j'ai pris connaissance du budget du service de police régional de Niagara et j'ai été renversé en constatant ce qu'il lui en coûte pour patrouiller les voies navigables. Grand Dieu, me suis-je dit, nul besoin d'être constitutionnaliste pour comprendre que cette tâche relève du gouvernement fédéral, peu importe qu'il s'en charge par l'entremise de la GRC, de la Garde côtière ou de tout autre service de sécurité canadien.

• (1015)

Par la même occasion, je tiens à ce qu'il soit très clair que le service régional de police de Niagara ne s'est jamais plaint d'avoir à assumer cette responsabilité ou une autre. C'est un de ces services policiers qui se met sur la ligne de front, appuie le public et fait ce qui s'impose en fonction du rôle qui lui est confié. Néanmoins, j'estime que ce n'est pas correct.

Le projet de loi C-3 concerne d'abord et avant tout la Garde côtière puisqu'il vise à lui permettre de reprendre ses responsabilités opérationnelles. Permettez-moi de dire aux députés que les responsabilités opérationnelles de la Garde côtière devraient être nettement plus vastes qu'elles ne le sont à l'heure actuelle. Il faut injecter nettement plus de ressources dans ce secteur. Au lendemain des événements du 11 septembre, le gouvernement s'est empressé d'imposer des droits au titre de la sécurité nationale. Le ministre des Transports va sans doute parler à la Chambre des centaines de millions de dollars que le gouvernement a engrangés uniquement aux aéroports grâce à la taxe sur la sécurité aérienne. Des centaines de millions de dollars entrent dans les coffres du gouvernement et les Canadiens aimeraient qu'une partie de cet argent serve aux fins

auxquelles il est destiné, en l'occurrence la protection du Canada. J'ai l'intention de continuer à soulever cette question et d'exercer des pressions à ce sujet à la Chambre.

En ce qui concerne le projet de loi, j'estime que c'est un pas dans la bonne direction. Il remédie à l'erreur commise en 1995. Évidemment, comme je l'ai dit précédemment, j'aimerais bien que toutes les erreurs du gouvernement puissent se corriger si aisément. Quel dommage qu'il n'ait pas été possible d'avoir un projet de loi omnibus pour corriger toutes les erreurs que le Parti libéral a commises en onze ans et demi de pouvoir. Nous pourrions cependant revenir là-dessus une autre fois.

Ce serait une mesure législative intéressante n'est-ce pas? Ce serait probablement un gros projet de loi. C'est pourquoi, je dis qu'il faudrait un projet de loi omnibus pour corriger toutes les erreurs commises. Quoi qu'il en soit, la présente mesure législative corrigera une erreur et l'opposition officielle est prête à l'appuyer.

• (1020)

[Français]

M. Reynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, je vous remercie de me permettre de prendre la parole sur le projet de loi C-3 qui est en troisième lecture.

Je ne peux pas commencer mon discours sans revenir sur certains commentaires qui viennent d'être faits. En effet, lorsqu'il est question de l'erreur de 1995 — où on a fait un transfert du ministère des Transports au ministère des Pêches et des Océans —, j'ai comme l'impression que 10 ans plus tard, on veut corriger l'erreur en commettant une autre erreur.

L'autre erreur est celle-ci. Lorsqu'on regarde le projet de loi C-3, c'est un projet de loi qui, à sa face même, n'est qu'un changement administratif. Le problème de la Garde côtière n'est pas un problème administratif, mais c'est un problème de manque de cohésion et de fonds. C'est un problème qui est majeur compte tenu — j'aurai l'occasion d'en parler au cours du discours — de ses nombreuses responsabilités.

Aujourd'hui, je n'ai pas l'impression que le gouvernement se comporte de façon responsable en nous présentant un changement purement cosmétique et administratif. On ne va pas du tout au fond des choses et j'aurai l'occasion d'en parler au cours des prochaines minutes.

Je voudrais juste vous rappeler pourquoi nous pensons que c'est un projet de loi qui, finalement, rendu à sa troisième lecture, ne présente absolument rien de nouveau par rapport à ce qu'on devrait faire. On le lit en consultant des documents publiés par la Bibliothèque du Parlement. On y dit tout simplement que le projet de loi administratif précise le transfert de pouvoirs du ministère des Pêches et des Océans au ministère des Transports, en matière de sécurité maritime qui a eu lieu en décembre 2003: centraliser au ministère des Transports la responsabilité en matière de politique pour tous les aspects de la sécurité maritime; améliorer la sensibilité, la cohérence et l'uniformité du cadre de réglementation maritime pour les Canadiens; améliorer la prestation des services dans ce secteur pour l'ensemble des intervenants; faire en sorte que les rôles et les responsabilités du gouvernement demeurent inchangés, peu importe le ministère qui les assume; conserver au ministère des Pêches et des Océans le pouvoir de s'acquitter du rôle qui lui est confié; faire en sorte que les attributions transférées du ministre des Pêches et des Océans au ministre des Transports soient claires afin de prévenir les litiges; et préserver la logique et la cohérence des lois pertinentes.

Initiatives ministérielles

Si je reprenais chacun de ces éléments ou de ces paramètres, on s'apercevrait, à sa face même, que le projet de loi ne peut pas avoir notre appui tel qu'il est présenté. En effet, finalement, cela représente purement et simplement un changement administratif qui ne corrige en rien la situation.

La situation est celle-ci. En septembre 2000, l'Association des armateurs canadiens écrivait, relativement au service de la Garde côtière:

La Garde côtière canadienne fournit une gamme de services ayant une incidence sur la flotte commerciale. L'entretien des aides à la navigation, les services de déglacement et le dragage sont tous des services utilisés jusqu'à un certain point par les membres de l'AAC. À cause des restrictions budgétaires, la Garde côtière canadienne a commencé à introduire de nouveaux frais pour la prestation de tous ces services.

Depuis plusieurs années, cela est un litige qui perdure toujours. De façon irresponsable, le gouvernement n'a absolument rien réglé par rapport au problème de frais pour l'industrie maritime.

La Garde côtière a commencé à introduire de nouveaux frais. Et la citation se continue comme suit:

Ces nouveaux coûts amalgamés représentent des augmentations importantes des frais d'exploitation à un moment où les autres services de transport ont réussi à réduire leurs coûts de façon draconienne à partir de réformes réglementaires et de fermetures d'installations.

On parle ici d'une situation qui s'est produite en l'an 2000. Vous allez voir plus tard que la situation, malheureusement, perdure.

Les nouveaux frais de service de la Garde côtière représentent une question nationale affectant les utilisateurs à travers le pays. L'AAC s'est alliée à des représentants de l'industrie maritime de l'Ouest et de l'Atlantique afin de participer à la Coalition nationale maritime et industrielle afin de présenter une approche conjointe aux négociations avec le gouvernement.

• (1025)

Je continue la lecture du rapport de l'Association des armateurs canadiens:

En 1998, on a mené des consultations sur les plans de la Garde côtière ayant trait aux frais de déglacement. Un rapport du Conseil consultatif du transport maritime (CCTM) a recommandé des frais de passage uniformes préconisant un plafond au nombre de passages facturables [...] La Coalition a présenté une contre proposition. Suite à une série de rencontres avec le ministre, l'honorable David Anderson et ses représentants, le Ministère a accepté de réduire le montant des revenus cibles de la Garde côtière de moitié pour une période de trois ans [...]

Le gel de trois ans sur les frais s'applique aussi aux frais pour les aides à la navigation. [...] Les membres de l'AAC sont d'avis que l'industrie n'a plus besoin de tous les services offerts par la Garde côtière, que les efforts visant à réduire les coûts d'exploitation doivent augmenter et que ces nouveaux coûts auront une incidence négative sur la concurrence de l'industrie. [...]

En 1998, la Garde côtière a réintroduit les frais de services de dragage pour une période d'un an. Tout d'abord prévus comme "frais provisoires" [...]

Il s'agit d'une belle marque de commerce du gouvernement libéral: des frais provisoires, des mesures provisoires. Au chapitre de l'assurance-chômage, on pourrait en parler un brin et pas mal.

[...] pour les navires commerciaux dans le fleuve Saint-Laurent en 1997, on a prolongé ces frais jusqu'au 1^{er} septembre 1999. Le gouvernement a aussi établi un comité consultatif pour examiner la question.

On pourrait peut-être qualifier ce comité de bidon. Cela a été écrit en 2000.

Maintenant, je vous lirai un passage dans la revue *Maritime Magazine*, qui concerne le monde maritime, publiée à l'hiver 2005, qui nous apprend, sous la signature de l'éditeur, Pierre Terrien, où nous sommes rendus quelques années plus tard. Finalement, c'est là l'essence même du problème, et c'est là qu'on devrait avoir un projet de loi C-3. Peu importe le numéro du projet de loi, nous devrions avoir une véritable responsabilisation par rapport au dossier de la Garde côtière.

Donc, selon M. Terrien, le débat entourant le recouvrement des coûts de la Garde côtière qui était déjà en cours il y a plusieurs

années, a souvent fait la manchette et monopolisé bien des énergies. Décrié par tous, même par le commissaire de la Garde côtière, cette politique maudite du gouvernement fédéral — ce n'est pas moi qui le dis, c'est écrit noir sur blanc — aura eu le don de rapprocher les divers organismes voués à la défense et à la promotion du transport maritime. Elle a aussi mené à la création de plusieurs coalitions qui ont réuni à la même table des acteurs des milieux industriels et manufacturiers, en plus des traditionnels porte-parole du milieu maritime.

Cela démontre qu'à une médaille, il peut y avoir plusieurs côtés: deux et même trois côtés.

Ce resserrement des rangs parmi les forces en place se révèle, pour le milieu maritime, le changement le plus pertinent de la dernière décennie, car il lui a permis de se donner une image et une voix plus cohérentes.

Cependant, il s'agit d'une politique « maudite ». C'est malheureux d'être obligé d'utiliser ce langage, mais on s'aperçoit très bien qu'au fil des ans, ce dossier est loin d'avancer. Ce n'est pas avec la récente mesure annoncée par le ministre des Pêches et des Océans, soit 276 millions de dollars sur cinq ans, qu'on peut dire que le tout est réglé.

En effet, de l'aveu même du commissaire à la Garde côtière canadienne, M. Adams, celle-ci aurait besoin d'un investissement de 140 millions de dollars par année pour la remettre à un niveau convenable. On ne parle pas de luxe. On ne parle pas d'avoir des navires qui auraient l'allure de paquebots luxueux. On dit qu'il faudrait des investissements majeurs, soit 140 millions de dollars par année, pour en arriver à un niveau convenable.

• (1030)

Ce qu'on nous annonce aujourd'hui au chapitre de la Garde côtière, est intéressant. Cela paraît être un gros montant, mais c'est 275 millions de dollars échelonné sur cinq ans. La nature des choses étant ce qu'elle est, le facteur diviseur étant un modèle arithmétique qu'on ne peut contredire, on s'aperçoit que très peu d'argent est mis par rapport aux véritables besoins. À mon avis, dans ce dossier, ce n'est pas avec un changement administratif qu'on arrivera véritablement à régler le problème de fond.

Nous sommes rendus à l'étape de la troisième lecture. Ce projet de loi modifie quatre lois existantes, à savoir la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et la Loi sur les océans. Le texte a pour but de transférer des attributions du ministre des Pêches et des Océans au ministre des Transports.

Je vous rappelle que l'histoire témoigne bien de ce que peut être, finalement, la façon de faire libérale. En 1995, on a fait le phénomène inverse. On a fait en sorte que des attributions du ministre des Transports soient transférées au ministre des Pêches et des Océans.

Maintenant, on le transfère à nouveau. Il est à prévoir qu'il y aura possiblement des litiges. On doit donc faire en sorte que les attributions transférées du ministre des Pêches et des Océans au ministre des Transports soient claires afin de prévenir les litiges. Est-ce que le cas? Je n'en suis pas sûr.

Initiatives ministérielles

On se retrouve dans une situation où on avance et on recule. Comme dirait l'autre: « On pédale au neutre. On reste au neutre. » Autrement dit, on fait du surplace. Pendant ce temps, les problèmes s'accumulent. Non seulement au chapitre de la sécurité maritime, mais aussi de la sécurité au sens large, on s'aperçoit que l'on manque carrément le bateau. Parce que, pour ce qui est des besoins — je le répète et il est important de le souligner à nouveau —, on nous annonce un maigre 275 millions de dollars échelonné sur cinq ans, quand les besoins estimés par le commissaire de la Garde côtière, M. Adams, — je lui donne le crédit d'être un expert dans le domaine et de savoir véritablement de quoi il est question lorsqu'il parle de besoins des services de la Garde côtière — se situent à près de 140 millions de dollars par année.

Au niveau de la démocratie, on nie l'existence d'un comité parlementaire permanent qui a émis, il y a quelques années, soit en 2003, un rapport unanime concernant les services de la Garde côtière. Dans ce rapport, il est bel et bien demandé, parmi les recommandations, de créer une agence civile indépendante. Il y a aussi une série d'autres recommandations. D'ailleurs, je me permets de vous les lire.

Je veux revenir sur ce rapport unanime du Comité permanent des pêches et océans où siègent, je vous le rappelle, des députés de toutes les formations politiques. On nie finalement ce qu'il y a dans le rapport avec la présentation du projet de loi C-3 cosmétique, du projet de loi C-3 purement administratif.

Parmi les 18 recommandations, on demande entre autres:

Que le financement de la Garde côtière soit augmenté.

On ne demande pas que ce soit augmenté au sens cosmétique. La somme de 275 millions sur cinq ans peut paraître énorme, mais cinq ans, cela passe vite, et c'est beaucoup trop peu par rapport aux véritables besoins.

On demande également ceci:

Qu'un financement stable et durable soit attribué au Bureau de la sécurité nautique fondé sur des crédits votés et suffisants pour lui permettre de s'acquitter de ses responsabilités.

Que la Garde côtière canadienne soit régie par une nouvelle loi sur la Garde côtière canadienne précisant ses attributions.

Que le gouvernement déclare que la Garde côtière canadienne est l'organisme fédéral prépondérant chargé de faire appliquer la loi parmi les ministères fédéraux mandatés en matière de prévention de la pollution marine.

Que la Garde côtière obtienne les ressources et les pouvoirs dont elle a besoin pour effectuer la surveillance et recueillir les preuves requises pour être en mesure de poursuivre les contrevenants.

Avant qu'une décision soit prise à l'effet qu'un phare ne perde son gardien, que la population et les intervenants touchés soient consultés.

● (1035)

Qu'une Garde côtière soit constituée en agence civile indépendante; que le gouvernement s'engage immédiatement [...]

À l'époque, c'était en 2003.

[...] à verser à la Garde côtière canadienne des fonds d'immobilisations pour renouveler la flotte, mettre à niveau et moderniser l'infrastructure côtière et mettre en oeuvre les nouvelles technologies.

Finalement, c'est un peu dans ce contexte-là qu'on se retrouve aujourd'hui en troisième lecture. C'est la deuxième fois que je m'adresse à la Chambre pour parler de ce dossier. Je vous dirais, qu'à quelques exceptions près, c'est le même discours que je tiens aujourd'hui. En effet, le dossier de la Garde côtière demande plus qu'un changement cosmétique ou administratif, cela demande des améliorations notables, des améliorations qui seraient correctes, pertinentes et à la hauteur des besoins.

La hauteur des besoins est importante car, comme vous le savez, il y a trois océans qui nous entourent. L'un de ces océans, je le connais

d'avantage. Venant du comté de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine et représentant de celui-ci, je connais bien l'océan Atlantique et le golfe Saint-Laurent.

Je vous dirais qu'au fil des dernières années, ce qu'on se pose comme question au chapitre de la Garde côtière, c'est à quand la nouvelle coupure? C'est un peu dans cette optique que nous sommes. C'est un peu dans ce milieu que nous nous retrouvons aujourd'hui.

Au chapitre des services maritimes, au niveau de la sécurité et des gens qui auraient éventuellement des problèmes en mer ou quelque chose comme cela, on ne se retrouve pas en situation où on s'aperçoit que la Garde côtière peut véritablement remplir son mandat. Ce n'est pas uniquement moi qui le dit, ce sont les pêcheurs, les intervenants et même le commissaire à la Garde côtière, le *big boss* de la Garde côtière, qui le disent aussi.

On n'a pas suffisamment de navires et on n'est pas à la hauteur des véritables besoins de la Garde côtière. C'est pour cela que, dans une ultime tentative, on demande aux gens de se prononcer contre le projet de loi et de faire en sorte que le gouvernement libéral actuel, minoritaire, refasse ses devoirs dans ce dossier.

Cela n'a pas de bon sens et ce serait un autre scandale qui s'ajouterait à la collection libérale, de faire en sorte de renier ses responsabilités et d'oublier complètement que les services de la Garde côtière exigent beaucoup plus. Ce serait une question de respect et de dignité que de faire en sorte qu'on puisse accorder un véritable financement intéressant, une véritable cohésion au niveau du travail. Ce n'est pas en jouant au yo-yo entre les ministères des Transports et des Pêches et des Océans que nous allons régler véritablement le problème.

Je me permets de conclure en vous disant que les gens de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, les gens qui font affaire avec les services de la Garde côtière, ont véritablement besoin non pas d'un projet de loi cosmétique et administratif, mais de véritables changements qui feraient en sorte qu'on pourrait se retrouver en mer avec une Garde côtière qui puisse protéger et qui puisse également se développer en termes de services. C'est pour cela qu'il ne faudra pas que, d'une part, l'industrie maritime ait à payer la note et que, d'autre part, les gens et les pêcheurs aient également à payer la note. J'espère aussi qu'ils n'aient pas à payer de leur vie quant à ce dossier-là.

● (1040)

[Traduction]

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, je sais que mon collègue s'intéresse de très près aux installations de façon générale, surtout quand ses pêcheurs sont touchés.

Parfois, les budgets contiennent des engagements d'investissement dans l'infrastructure. Cependant, l'infrastructure est en si mauvais état à l'échelle du pays, et les besoins sont si grands, que même si les engagements semblent bons, ils n'ont que très peu d'effet.

Il y a deux ans, des fonctionnaires du Programme des ports pour petits bateaux nous ont dit qu'il faudrait 400 millions de dollars simplement pour remettre en état leurs propres installations. Sous la pression du comité permanent, 100 millions de dollars supplémentaires ont été investis. Cela n'a même pas paru, et nous accusons toujours un retard.

Le député trouve-t-il que, dans sa région, comme dans la mienne, les fonds versés par le gouvernement ne répondent pas aux besoins?

Initiatives ministérielles

[Français]

M. Raynald Blais: Monsieur le Président, je remercie beaucoup mon collègue de son intervention et, également, de sa question. En effet, cela me permet effectivement de parler de ce qui se passe dans la réalité de tous les jours. Vous savez comme moi que, lorsqu'un toit coule, il faut le réparer, parce qu'on risque de perdre la maison au complet. Cependant, en ce qui a trait aux services de la Garde côtière canadienne — le parallèle peut aussi être fait pour les ports pour petits bateaux —, la situation actuelle est affreuse.

Une estimation faite en 2002 par les gens du ministère des Pêches et des Océans — ce n'est pas la mienne, parce que si cela avait été mon estimation ou une estimation faite par une firme externe, indépendante, les montants auraient pu être du double ou même davantage — faisait état de 400 millions de dollars nécessaires pour réparer, remettre en état. On ne parle pas de construire de nouvelles installations, mais de remettre en état. Il était question de 400 millions de dollars.

Selon les chiffres du ministère des Pêches et des Océans, en 2004 et même en 2005, on est rendus à 500 millions de dollars. Le toit continue de couler et les coûts s'accumulent. Les réparations sont de plus en plus majeures, et on vit un peu partout des situations d'horreur.

J'ai déjà eu l'occasion de mentionner à quelques reprises, au comité, et je peux le faire ici à la Chambre, ce qui se passe ce soit à Grande-Vallée, à Saint-Georges-de-la-Malbaie dans le comté Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine ou même à Percé. Vous savez comme moi qu'à Percé, il y a un beau rocher. Il y a un trou dedans. Imaginez-vous que le quai attendant à ce rocher perd maintenant des morceaux. Il commence à y avoir des trous dans le quai qui permet aux gens d'aller faire le tour du rocher Percé.

Telle est la situation dramatique de 2005. C'est pour cela que, lorsqu'on nous annonce des montants d'argent, peu importe la durée, lorsque la durée est plus longue, les montants peuvent paraître énormes et, de fait, ils ne corrigent absolument en rien ce qui se passe actuellement.

La situation s'aggrave. Elle est dangereuse, à la limite. C'est pour cela que l'on se retrouve devant une situation scandaleuse. Le parallèle peut être fait entre les ports pour petits bateaux et la situation scandaleuse que l'on y retrouve et ce que l'on a également au chapitre de la Garde côtière, parce que les besoins sont énormes. Ce n'est pas en « patchant », en mettant des sparadraps que l'on va régler véritablement la situation. On risque tout simplement de l'aggraver, comme on le fait actuellement au chapitre des ports pour petits bateaux.

● (1045)

[Traduction]

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter d'avoir su donner si judicieusement, par votre conduite aujourd'hui, beaucoup de crédibilité à la présidence. Cela étant dit, j'espère que vous me donnerez toute la latitude nécessaire pour l'exposé que je m'appête à faire au sujet du projet de loi C-3.

Je commencerai d'abord par rendre hommage, au nom du NDP, à notre porte-parole, la députée de Churchill, qui n'a pas ménagé ses efforts pour améliorer le projet de loi C-3 à l'étape de l'étude en comité. Je tiens aussi à souligner l'apport du député de Sackville—Eastern Shore en ce qui concerne la Garde côtière et les dossiers maritimes en général, plus particulièrement pour ce qui est de la

construction navale. Je pourrais d'ailleurs aborder ce point dans mes observations.

Il me tarde d'expliquer, en prenant quelques détours, la position du NPD sur ce projet de loi. Il importe de signaler la nature unique de ce projet de loi. Ce dernier annule totalement les choix exercés en 1994 par le gouvernement libéral qui avait décidé de rejeter les changements apportés au ministère des Pêches et des Océans et à Transports Canada. Cela me rappelle d'autres changements concernant l'administration du pays à cette époque.

Ce fut une époque très prolifique en matière de réformes. Avec le temps, nous avons pu prendre du recul, réfléchir à certaines choses et constater que la plupart des choix faits au cours de cette période ont été catastrophiques. Ils méritent d'être renversés par ce projet de loi, ou encore il faudrait peut-être présenter un texte législatif omnibus pour corriger toutes les erreurs commises par les libéraux à cette époque.

Maintenant que nous débattons le projet de loi C-3, nous pêcherions par négligence en ne signalant pas les autres choses qui se produisaient à la même époque. Par exemple, c'est alors qu'un superportefeuille a été créé à Développement des ressources humaines Canada, qui a regroupé un ensemble à peine imaginable de portefeuilles, de programmes et de champs de compétence, comme le Régime de pensions du Canada, l'assurance-emploi et la formation. Tous ces éléments ont été regroupés au sein d'un superportefeuille qui, comme nous l'avons appris ultérieurement, était ingérable. La moitié du budget du Canada était consacrée à ce portefeuille en raison de l'ampleur et de l'étendue de son champ de compétence. Nous avons appris que c'était une mauvaise idée. C'était de la mauvaise gestion.

À la même époque, il y avait un plan visant à unifier la SV et le SRG. Il a donné lieu à une révolution des cheveux blancs dans tout le pays, à peu près comme au temps où Brian Mulroney, qui était premier ministre, a essayé de supprimer l'indexation des pensions. Les personnes âgées de tout le pays se sont soulevées et elles ont dit au gouvernement de faire marche arrière, et il a dû revenir sur sa décision. Il y a eu des coupes dévastatrices dans l'assurance-emploi au cours de cette période, et nous ne nous sommes pas encore remis. Nous remettons progressivement ce programme en place après qu'il ait été systématiquement démantelé par le gouvernement libéral.

Il nous a fallu une décennie de luttes pour enfin réparer les dégâts causés pendant les premières années du mandat libéral. En débattant le projet de loi C-3, nous devons être conscients des initiatives de cette époque qui se sont soldées par un échec.

Ce projet de loi aura une incidence réelle sur le terrain sous l'angle de la protection de l'environnement et de l'application de la loi. Il préoccupe beaucoup les membres de notre caucus pour cette raison. Il vise précisément les embarcations de plaisance. Nous pourrions appuyer l'idée de transférer cette responsabilité, ainsi que la répression des infractions aux lois sur l'environnement, vers le ministère des Transports si nous avons l'assurance que les provinces seront consultées et indemnisées comme il se doit s'il y a un transfert corrélatif de responsabilités d'application entraînant des coûts et dépenses supplémentaires.

Initiatives ministérielles

•(1050)

J'insiste là-dessus, car j'ai eu de mauvaises expériences du fait que l'administration des lois relatives aux petites embarcations, aux embarcations de plaisance et aux bateaux commerciaux de petite taille relève de multiples sphères de compétence. Je vais donner un exemple flagrant qui permettra d'illustrer certains des dangers inhérents à la décision que nous allons prendre aujourd'hui sur le projet de loi C-3.

Il n'y a pas très longtemps, un accident vraiment tragique est survenu sur le lac Winnipeg. Un jeune homme de 19 ans a été tué pendant qu'il travaillait sur un petit navire de pêche. C'était sa première journée de travail et il a perdu la vie dans l'exercice de ses fonctions. Il devrait normalement aller de soi qu'une agence désignée intervienne dans une situation comme celle-là pour faire enquête sur ce qui était un accident de travail, pour procéder à l'enquête judiciaire et pour formuler des recommandations susceptibles d'éviter des accidents semblables. Une enquête complète sur le décès, plutôt que l'enquête sommaire à laquelle a procédé la police pour s'assurer qu'il n'y avait pas eu d'acte criminel et qu'il s'agissait bien d'un accident, aurait beaucoup aidé la famille à tourner la page.

Ces complications surviennent surtout lorsqu'il s'agit de petits navires de pêche sur les eaux douces intérieures. En raison du croisement des compétences, personne n'arrive à déterminer qui doit enquêter sur ces incidents. J'ai d'abord communiqué avec les responsables provinciaux de la santé et de la sécurité au travail pour me faire dire qu'il s'agissait d'une question de transport relevant du gouvernement fédéral. J'ai ensuite essayé de m'adresser aux responsables fédéraux du Code canadien du travail, mais cela ne relevait pas de leur compétence, ni de celle de la Garde côtière. Les fonctionnaires du ministère des Transports ont dit qu'ils ne pouvaient pas m'aider.

Dans ce dossier, la famille était toujours sous le choc, car personne ne voulait prendre la responsabilité du tragique destin de ce jeune homme de 19 ans qui avait été tué pendant sa première journée de travail. Il s'agissait d'un accident industriel en milieu de travail, sur un bateau de pêche qui est en fait un milieu de travail; que le bateau ait 16 ou 60 pieds de longueur ne change rien à l'affaire. Personne ne savait de quelle compétence l'incident relevait.

J'établis ce parallèle car nous envisageons, dans le cadre de ce projet de loi, de transférer la compétence sur toutes les embarcations de plaisance. J'insiste sur nos préoccupations très concrètes au sujet de la question de la compétence, du flou des compétences et parfois des intérêts concurrents des administrations. Il faudrait noter que Pêches et Océans et Transport Canada ont des priorités complètement différentes, des mandats complètement différents, ainsi que des programmes complètement différents et parfois concurrents.

Le risque de complication, de chevauchement et d'incertitude sera accru par ce que nous essayons de faire aujourd'hui. En somme, j'essaie simplement de dire que nous devons examiner rigoureusement tout conflit potentiel entre la gestion de ces champs de compétence et le travail de la Garde côtière.

J'ai commencé mon intervention en faisant quelques observations générales et en disant que ce projet de loi annule le travail fait en 1994. Compte tenu des complications dont je parle aujourd'hui, je peux simplement dire que le projet de loi aurait été accueilli avec beaucoup plus d'enthousiasme par le NPD si, du même souffle, on s'était efforcé de donner plus d'envergure à la Garde côtière, de lui accorder les moyens dont elle a besoin pour s'acquitter de sa tâche, qui est de plus en plus difficile, et pour répondre aux exigences de plus en plus importantes que nous avons à son égard.

Comme la plupart des députés de l'opposition présents, je m'attendais à ce que le budget fédéral accorde beaucoup plus à la Garde côtière que 275 millions de dollars sur cinq ans. C'est peu comparativement aux besoins. Je viens de Winnipeg, où les questions maritimes n'alimentent pas beaucoup les conversations, mais en tant que Canadien, je sais pertinemment que nous sommes, de tous les pays du monde, celui qui a le plus de kilomètres de côtes. La flotte de notre Garde côtière est incapable d'offrir les services que nous attendons d'elle en tant que pays maritime. La modernisation de cette flotte aurait dû faire partie du débat d'aujourd'hui si nous avions eu vraiment l'intention de réformer les choses.

•(1055)

Il est clair que nous ne disposons pas des navires qu'il faut pour répondre aux besoins de la Garde côtière, dont nous exigeons pourtant de plus en plus.

Pour expliquer comment nous en sommes venus à nous intéresser au projet de loi et à prendre position, je rappellerai que, le 12 décembre 2003, le premier ministre a annoncé que la responsabilité décisionnelle en matière de sûreté et de sécurité maritimes serait centralisée au ministère des Transports.

Ainsi, lorsqu'une partie des activités relatives à la sûreté et la sécurité maritimes ont été transférées du ministère des Pêches et des Océans au ministère des Transports, il y a eu consternation parmi tous ceux qui étaient touchés. C'est à cette époque que j'ai entendu pour la première fois le député de Sackville—Eastern Shore tirer la sonnette d'alarme.

L'annonce faite par le premier ministre à l'époque était plutôt obscure. Il était difficile d'en évaluer la portée véritable. Allait-on englober les services de navigation, la prévention de la pollution ou d'autres aspects comme la sécurité et la sensibilisation? On n'a connu l'ampleur de ce qui était proposé que le 8 octobre, date à laquelle le gouvernement a présenté le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada.

À ce moment là, notre députée de Churchill, qui suivait également la question de près, a tenté de faire approuver par le comité des amendements concernant l'exécution des dispositions relatives à l'environnement. Nous nous demandions si, avec le transfert des tâches d'exécution, on allait continuer à accorder la priorité à la sécurité environnementale. Cet aspect serait-il toujours primordial? Nous craignons que ce ne soit pas le cas.

Nous estimons pour notre part que la pollution relève du ministère de l'Environnement. C'est ce ministère qui a le mandat de protéger l'environnement et qui dispose des moyens en conséquence. La nouvelle tâche et les nouvelles obligations confiées au ministère des Transports en matière de protection de l'intégrité de l'environnement ne risquent-elles pas d'entrer en conflit avec certains de ses autres objectifs? Voilà des contradictions qui sautent aux yeux lorsqu'on se penche sur ce qui semble être, de prime abord, un simple transfert de tâches et de pouvoirs réglementaires. La chose n'est pas si simple.

Dans le domaine où c'est le plus nécessaire et sur nos cours d'eau, les choses ne sont pas aussi simples. On ne sait pas trop à qui on a affaire. La pollution causée par les navires irrite le gouvernement. Nous le savons. Les amendes les plus élevées pour préjudice à l'environnement visaient un navire pollueur, un navire de la Société maritime CSL dans le port d'Halifax. C'est cela qui irrite le gouvernement, mais il préférerait rester discret et ne pas en parler.

Article 31 du Règlement

Le problème est grave. Avec les embarcations de plaisance, les navires commerciaux et même les bâtiments militaire d'autres pays, la pollution causée par les navires est un enjeu mondial énorme qui n'est pas traité de façon satisfaisante. Cela relève du ministre de l'Environnement car c'est son ministère qui a le pouvoir d'imposer les lourdes sanctions dont sont passibles les navires pollués.

Ce ne sont là que quelques-unes des réserves formulées par la porte-parole de mon parti, la députée de Churchill, qui a vaillamment fait valoir devant une vive opposition au sein du comité les raisons justifiant le maintien, au ministère de l'Environnement, des responsabilités en matière de prévention de la pollution maritime. Les amendements proposés ont été jugés irrecevables.

Cela illustre bien la différence entre un gouvernement minoritaire et un gouvernement majoritaire. En effet, à l'époque, en octobre 2004, le gouvernement libéral majoritaire ne voulait pas accepter les amendements sensés. Il y a six ou huit mois, l'idée qu'un amendement puisse être adopté à l'étape de l'étude en comité était nouvelle car on avait encore la conviction que la règle de la majorité jouerait contre toute logique.

• (1100)

Le Président: Il est l'heure de passer aux déclarations de députés. Le député disposera de cinq minutes lorsque nous reprendrons le débat, sans compter bien sûr les dix minutes prévues pour les questions et observations.

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

M. John Maloney (Welland, Lib.): Monsieur le Président, le récent budget fédéral a annoncé un montant supplémentaire de 300 millions de dollars pour les fonds municipaux verts et je crois comprendre que la moitié de cette somme sera affectée à la décontamination de friches industrielles.

La décontamination de ces terres peut remettre en état des aires par ailleurs stériles à des fins de nouvelle mise en valeur industrielle, commerciale ou de vente au détail, ce qui crée des emplois et génère des recettes fiscales foncières. Il existe également un potentiel d'utilisations résidentielles ou récréatives. Tous les éléments que j'ai mentionnés contribuent à réduire l'étalement urbain. Leurs retombées sont positives. La difficulté, c'est ce que cette remise en état est très onéreuse.

J'espère que certaines des nombreuses friches industrielles de la région du Niagara, particulièrement le long du canal Welland à Thorold, Welland et Port Colborne, bénéficieront de ces nouveaux fonds. En particulier, un ancien site industriel à Welland est un secteur de première qualité pour une mise en valeur, ainsi que des terres excédentaires de la Voie maritime du Saint-Laurent à Port Colborne, qui font actuellement l'objet d'évaluations environnementales des phases III et IV.

Je souhaite vivement entendre davantage de détails au sujet de ces fonds et des formalités à remplir pour que les collectivités de ma circonscription, Welland, puissent présenter une demande. Je félicite les ministres des Finances et de l'Environnement de leur vision et d'avoir dégagé des fonds pour ces initiatives.

LES NOMINATIONS GOUVERNEMENTALES

M. Steven Fletcher (Charleswood—St. James—Assiniboia, PCC): Monsieur le Président, le premier ministre a déjà exposé son engagement envers l'intégrité, sa volonté de changer la façon dont Ottawa fonctionne et le dégoût que lui inspire le déficit démocratique. Il est évident que ces promesses étaient creuses.

Plus d'un an plus tard, l'intégrité du gouvernement a atteint un bas niveau historique. Ottawa fonctionne, comme toujours, sous la direction des libéraux et le déficit démocratique est devenu un gouffre béant.

De nombreux amis du premier ministre ont reçu de juteuses affectations, dont d'anciens députés libéraux comme le lieutenant-gouverneur du Manitoba, John Harvard, Allan Rock et d'autres.

Glen Murray, ancien candidat vedette libéral et délégué au congrès libéral, n'est que la dernière en date des personnes nommées qui ont des relations privilégiées avec le premier ministre.

La voie du succès est claire pour les libéraux: aidez-les ou, mieux encore, aidez leur chef, et vous pouvez vous attendre à une portion copieuse du ragoût du favoritisme servie dans de grandes louches par le cabinet du premier ministre.

Le premier ministre devrait respecter les vœux du Comité de l'environnement et réexaminer la nomination de M. Murray. Mettons fin au népotisme. Mettons-y fin dès maintenant.

* * *

L'AIDE ÉTRANGÈRE

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, l'automne dernier, sept parlementaires ont assisté au Dialogue interparlementaire Afrique-Canada sur les politiques, au Kenya.

Une des choses qui a marqué ceux d'entre nous qui ont participé était la menace pour les travailleurs et l'environnement que présentent les pratiques commerciales irresponsables.

Le Contrat mondial des Nations Unies énonce dix principes reflétant la bonne conscience sociale des entreprises. L'ACDI compte appuyer des entreprises africaines par l'entremise du Fonds d'investissement du Canada pour l'Afrique.

Nous sommes d'avis que ce fonds devrait venir en aide seulement aux entreprises qui respectent le Contrat mondial des Nations Unies. J'exhorte le gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour veiller à ce que ce soit le cas.

* * *

[Français]

ROLAND BABIN

M. Raynald Blais (Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, BQ): Monsieur le Président, je voudrais rendre hommage aujourd'hui en cette Chambre à un citoyen de ma circonscription, M. Roland Babin, de Caplan.

Lors du dernier Gala régional des Bénévoles qui s'est tenu à Sainte-Anne-des-Monts, M. Roland Babin s'est vu décerner le titre de Bénévole de l'année 2004 pour la Gaspésie et les Îles-de-la-Madeleine.

Malgré ses 75 ans bien comptés, M. Babin consacre 20 à 35 heures par semaine au bénévolat auprès des jeunes et des aînés de sa région. Il s'est aussi beaucoup impliqué dans le Festi-Neige de Caplan où il a même battu un record de vente de billets.

En tant que député de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine, je tiens à le féliciter pour avoir reçu cette distinction. J'espère qu'il continuera dans cette voie et que son exploit serve d'exemple à tous ceux et celles qui doutent encore que l'entraide et la coopération n'ont plus leur place en 2005.

* * *

[Traduction]

LES JEUX OLYMPIQUES SPÉCIAUX D'HIVER

L'hon. Lawrence MacAulay (Cardigan, Lib.): Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour féliciter Rose MacDonald et Michael Morris, deux de mes électeurs, qui ont tous deux remporté des médailles en ski de fond aux Jeux olympiques spéciaux d'hiver qui ont eu lieu à Nagano, au Japon.

Rose a remporté la médaille de bronze dans l'épreuve d'un kilomètre et la médaille d'or dans celle de 500 mètres, terminant en 3 minutes 49 secondes.

Michael aussi s'est très bien débrouillé, remportant la médaille d'argent dans la course de 500 mètres, avec un temps de 3 minutes et 43 secondes. Il a remporté une autre médaille d'argent dans le relais quatre fois un kilomètre, pas de patineur.

Je tiens à féliciter tous les athlètes canadiens qui ont participé aux Jeux olympiques spéciaux d'hiver. Ils sont la fierté du Canada.

* * *

• (1105)

LE FESTIVAL DU BOIS

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, la culture et la langue françaises se portent bien en Colombie-Britannique. Le Festival du bois, le festival annuel de musique folklorique de Maillardville a célébré cette année sa 16^e édition à Coquitlam, en Colombie-Britannique, du 27 février au 6 mars derniers.

Quelle bonne idée que cette campagne et ce festival. Fièrement francophone, qui permettent aux gens de célébrer leur francité: leur langue, leurs ancêtres, leur mode, leur musique ou leur penchant pour la cuisine française. C'est le printemps dans ma circonscription.

Je tiens à remercier les partenaires qui ont rendu cela possible: la ville de Coquitlam, Citysoup.ca, la Société Maillardville-Uni, la Société de développement économique, Place Maillardville, L'Express du Pacifique, l'Alliance française, la Place des Arts, la Coquitlam Heritage Society et les gouvernements fédéral et provincial.

Fièrement francophone. C'est bon pour tout le monde.

* * *

LE NUVAVUT YOUTH ABROAD PROGRAM

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre le succès que remporte le Nuvavut Youth Abroad Program. Ce programme permet à des jeunes de 16 à 21 ans d'acquérir une formation et des compétences professionnelles inestimables ainsi que des crédits d'études secondaires dans le cadre d'une expérience d'apprentissage multiculturelle dans le Sud du Canada et à l'étranger.

Produit par Amberlight Productions, *Road Scholars*, le vidéo réconfortant et salué unanimement, qui a été diffusé récemment à la télévision, permet de suivre le parcours de jeunes du Nunavut qui sont allés au Botswana et de les voir se transformer en chefs de file

Article 31 du Règlement

mûrs et prometteurs. Les cinq jeunes sont: Norman Qavvik, Nathan Amarudjuak, Eric Okatsiak, Vicky Gibbons et Charlene Mannik.

L'objectif principal du Nuvavut Youth Abroad Program est d'encourager le jeune Nunavummiuq à s'éveiller au multiculturalisme, à poursuivre des objectifs professionnels et à acquérir le sentiment d'être un citoyen du monde. Grâce à des expériences saines et valorisantes qui transforment profondément leur existence, les participants acquièrent un solide sens du leadership et apprennent à avoir confiance en eux.

Je suis très fier de ce merveilleux programme qui produira les leaders de demain.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

Mme Louise Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais souligner aujourd'hui le travail des producteurs et productrices de cultures commerciales du Québec dont les apports économiques et sociaux contribuent depuis 25 ans à l'essor du Québec et du Canada.

Au Québec, l'industrie du grain compte plus de 11 000 productrices et producteurs qui cultivent l'avoine, le blé, le canola, le maïs et le soya sur une superficie de plus de 900 000 hectares. En 2003, cette production équivalait à 800 millions de dollars et se classait première dans les productions végétales et quatrième dans toutes les productions agricoles.

Les grains sont principalement utilisés dans l'alimentation des animaux, la transformation de produits reliée à l'alimentation humaine et la fabrication de différents carburants. D'ailleurs, les productrices et producteurs du Québec sont un exemple de gestion appropriée des cultures en regard des contraintes environnementales, agronomiques et économiques.

Ce secteur économique important et prospère pour le Québec et le Canada, d'ailleurs, mérite tout le soutien nécessaire du gouvernement fédéral.

* * *

LE PARTI CONSERVATEUR

M. David Smith (Pontiac, Lib.): Monsieur le Président, nous aurons sous peu une autre preuve qu'il n'existe qu'un seul groupe parlementaire d'envergure vraiment nationale en cette Chambre.

C'est pourquoi j'aimerais souhaiter la meilleure des chances à mes collègues d'en face, à la veille de l'important congrès qui se déroulera à Montréal dans quelques jours.

Le député de Provencher sera certainement d'accord avec moi qu'il en aura bien besoin, lui qui promettait récemment qu'à cause des prises de positions à peine plus modérées, l'aile québécoise de son parti « laisserait du sang sur le plancher du Centre des congrès ».

En effet, l'aile québécoise de l'opposition officielle risque fort de perdre plusieurs plumes lorsque l'idéologie entourant son chef campera de nouveau sur leurs positions d'extrême-droite en matière de bilinguisme, de droits des minorités, de droit à l'avortement, de changements climatiques, des moeurs publiques et de réduction des services aux citoyens.

Article 31 du Règlement

[Traduction]

LES PÊCHES ET LES OCÉANS

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, le West Coast Vancouver Island Aquatic Management Board existe depuis trois ans. Il s'agit d'une organisation autorisée par le ministre des Pêches et des Océans, conformément à la Loi sur les océans. Elle est reconnue comme un modèle innovateur de gestion des océans.

Un groupe innovateur, voilà de quoi il s'agit. Ce conseil a réussi à rassembler tous les intervenants et ses membres ont collaboré afin de relever les grands défis de ce secteur. L'affrontement a fait place à la coopération.

Le mandat de ce conseil se termine le 31 mars 2005. Nous exhortons le ministre à prolonger le mandat de cet organisme afin qu'il puisse continuer à faire son bon travail et à servir de modèle pour les autres secteurs.

* * *

● (1110)

LE CHEF DE L'OPPOSITION

Mme Susan Kadis (Thornhill, Lib.): Monsieur le président, à l'aube d'une révision de son leadership, la semaine prochaine, la position du chef de l'opposition en matière de politiques sociales demeure floue. Pour tenter de percer le mystère qui entoure M. Bâillon, examinons ce que nous savons.

Au sujet des soins de santé, il n'a jamais appuyé la Loi canadienne sur la santé. Il a plutôt encouragé l'Alberta à s'y opposer. Au sujet de l'environnement, il nie la réalité du réchauffement de la planète pendant que ses députés qualifient à répétition l'accord de Kyoto de complot communiste. Au sujet des garderies, il propose des crédits d'impôt qui seraient exagérément avantageux pour les nantis, au lieu d'offrir davantage d'options de services de garde de qualité aux parents. Au sujet de l'amélioration des collectivités canadiennes, il affirme qu'il ne souscrit pas à l'idée d'un nouveau pacte avec les municipalités.

Compte tenu de telles politiques, on comprend bien pourquoi le mot « progressiste » ne fait plus partie du nom de son parti. On comprend aussi pourquoi son parti a choisi de ne rien faire lorsque le budget visionnaire du gouvernement a été mis aux voix.

* * *

LE LOGEMENT

L'hon. Ed Broadbent (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, un rapport décevant mais non étonnant a été publié la semaine dernière au sujet de l'itinérance au Canada.

Selon les normes de logement acceptées à l'échelle nationale, les familles devraient être en mesure de subvenir à leurs besoins en matière de logement avec seulement 30 p. 100 de leur revenu. Toutefois, ici à Ottawa, plus de 65 000 familles consacrent plus de 30 p. 100 de leur revenu au logement, ce qui leur fait courir un grand risque de se retrouver sans abri. En outre, à un certain moment au cours de l'année dernière, on comptait à Ottawa plus de 8 500 sans-abri. Cette situation a lieu ici même dans la capitale nationale.

Dans son budget de la semaine dernière, le gouvernement libéral n'a pas prévu les nouveaux crédits de 1,5 milliard de dollars qu'il avait promis pour le logement abordable. Au lieu de cela, il a accordé un allègement fiscal de 4,6 milliards de dollars aux entreprises. Les priorités des libéraux sont claires: rien pour les

citoyens qui ont besoin de logement et des milliards de dollars pour des entreprises déjà rentables.

Ce ne sont pas là les valeurs pour lesquelles les Canadiens ont voté en juin dernier.

* * *

GIANI SANT SINGH MASKEEN

M. Gurmant Grewal (Newton—Delta-Nord, PCC): Monsieur le Président, le décès de Giani Sant Singh Maskeen marque la perte d'une figure emblématique pour la collectivité sikh du monde entier.

Maskeen a parcouru la planète pour livrer ses discours à divers groupes religieux. Prêcher exemplaire, Maskeen avait le don de captiver et d'inspirer ses auditeurs. Pendant près de cinq décennies, il a consacré sa vie à la religion et a été le maître incontesté de l'interprétation du Gurbani. En outre, il a signé plus d'une douzaine d'ouvrages sur la religion sikh, et ses discours quotidiens sur le Sri Guru Granth Sahib Ji ont été télédiffusés dans le monde entier par la télévision nationale indienne.

Maskeen possédait une connaissance approfondie non seulement du sikhisme, mais aussi de l'hindouisme, de l'islam, du christianisme et du judaïsme et vouait un respect égal à toutes les religions. Il était simple et avait un style de vie frugal. Il n'a jamais hésité à dire la vérité.

Le décès de Maskeen est une grande perte pour la collectivité sikh qui, partout dans le monde, est en deuil.

J'invite les députés à se joindre à moi pour offrir nos condoléances et nos prières à tous les Sikhs du monde.

* * *

[Français]

LA CONDITION FÉMININE

M. Odina Desrochers (Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière, BQ): Monsieur le Président, dans ma région, le 6 mars dernier, cinq femmes de Lévis ont entériné les cinq principes fondamentaux du texte historique adopté le 10 décembre dernier au Rwanda.

Isabelle, 30 ans, appuyée par la Maison Jonction pour Elle, est venue expliquer comment elle avait retrouvé la paix après 7 ans de violence conjugale.

Karine Dubé est venue dire qu'elle était heureuse de vivre la solidarité avec les plus démunies de la société.

Patricia Allard, 34 ans, mère monoparentale de trois enfants, bien appuyée par le mouvement Connexion-Emploi, a précisé les démarches qu'elle avait faites pour obtenir justice.

Louise Foisy, qui oeuvre pour les batailles sociales des femmes, a exprimé dans les mots d'une mère et d'une grand-mère sa lutte pour l'égalité des femmes.

Enfin, une Algérienne, Nassiba Hammou, immigrée depuis 12 ans au Québec, a fait un vibrant exposé sur la liberté.

Le Bloc québécois fait la promotion de ces cinq principes chers aux femmes du Québec et du monde entier: la paix, la solidarité, la justice, l'égalité et la liberté.

[Traduction]

LA SANTÉ

M. James Bezan (Selkirk—Interlake, PCC): Monsieur le Président, en raison de l'incurie du gouvernement libéral, la localité d'Ashern, au Manitoba, est obligée de compter sur deux médecins semi-retraités pour assurer tous ses services médicaux. Selon les autorités locales de la santé, cinq médecins seraient nécessaires. Ces deux médecins désirent prendre leur retraite, mais les collectivités desservies par l'hôpital général Lakeshore ne trouvent personne pour les remplacer.

Cet hôpital dessert cinq réserves autochtones. Le gouvernement devrait donc assumer une partie de la responsabilité des services avec le gouvernement néo-démocrate du Manitoba.

Le gouvernement libéral a promis d'aider des médecins formés à l'étranger à obtenir une accréditation, mais il n'a rien fait dans ce dossier. Le gouvernement doit assumer le blâme pour la pénurie de médecins dans nos collectivités rurales. Voilà encore une autre promesse que les libéraux n'ont pas tenue.

Le gouvernement doit commencer à aider des médecins formés à l'étranger à obtenir une accréditation et doit cesser de tergiverser. Il doit envoyer ces médecins dans les régions rurales et les collectivités autochtones, comme celles qui sont desservies par l'hôpital général Lakeshore, à Ashern, au Manitoba.

Le gouvernement libéral est chargé de veiller à ce que des services de santé de qualité soient offerts à tous les habitants des régions rurales, y compris aux autochtones du Canada.

* * *

• (1115)

LE CHEF DE L'OPPOSITION

M. Russ Powers (Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale, Lib.): Monsieur le Président, nous avons bien hâte au congrès du Parti de l'alliance conservatrice. Un quotidien national prédit déjà que le congrès sera encore mieux rodé qu'un spectacle du Cirque du Soleil.

D'abord, le chef de l'opposition a décidé que les membres de la base qui assisteront au congrès ne pourront pas discuter de questions sociales comme l'avortement et le mariage entre personnes de même sexe. Ensuite, pour réprimer une révolte éventuelle parmi les membres du parti et les groupes d'intérêt, il a levé l'interdiction et a annoncé que ces questions pourront être débattues.

Comme j'ai examiné les règles concernant le déroulement du congrès, j'ai pensé que tous les députés aimeraient savoir que le débat sur ces questions importantes durera exactement deux minutes. Quatre délégués chanceux auront chacun 30 secondes pour exprimer leur point de vue.

Est-ce là ce que le chef de l'opposition appelle la démocratie à l'oeuvre?

Les Canadiens ne devraient pas s'étonner des mesures sévères auxquelles le chef de l'opposition recourt pour dissimuler le véritable programme de son parti à la population canadienne.

* * *

[Français]

LES TABACULTEURS

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, les tabaculteurs sont dans une impasse, parce que les grandes

Questions orales

compagnies de tabac n'achètent plus de tabac au Québec, ce qui les oblige à se reconverter vers d'autres cultures.

Ces producteurs ont besoin d'une aide immédiate du fédéral. Or, la répartition de l'aide annoncée avant les élections, une aide de l'ordre de 70 millions de dollars, est bloquée parce qu'en Ontario, les intervenants ne s'entendent pas. Neuf mois plus tard, pas un sou de cette aide n'a été versé. C'est totalement inacceptable! Des terres agricoles risquent d'être abandonnées faute de moyens financiers.

L'Office du tabac jaune du Québec a fait connaître ses attentes et le gouvernement du Québec a déjà indiqué ses modalités d'aide. Nos tabaculteurs sont les otages d'un problème ontarien, d'autant plus que la réalité ontarienne est totalement différente de celle du Québec.

Il faut que le gouvernement fédéral réponde aux attentes des tabaculteurs du Québec maintenant, sans attendre la solution en Ontario. Il y a urgence, les tabaculteurs québécois ont besoin d'aide immédiatement pour reconverter leurs cultures dès ce printemps.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, des milliers de passagers de Jetsgo sont coincés aujourd'hui et ils ont deux questions à poser: « Comment vais-je rentrer chez moi? Puis-je être remboursé? »

Le gouvernement libéral n'a pas ce genre de préoccupations parce que l'argent que Jetsgo doit en impôts est détenu en fiducie. Ainsi, les libéraux protègent le fisc mais laissent les passagers en rade.

Que fait le gouvernement pour aider les passagers?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, je suis très désolé, moi aussi, de voir que quelque 17 000 passagers n'obtiendront pas de services de Jetsgo aujourd'hui. Nous sommes dans une économie de marché libre, et ces choses arrivent.

Entre-temps, j'ai parlé aux présidents de WestJet, Air Canada, CanJet et VIA, et ils feront leur possible pour aider les passagers à rentrer chez eux ou à se rendre ailleurs.

Pour ce qui est de la protection du consommateur, dans bon nombre de provinces, si les billets ont été achetés par l'intermédiaire d'une agence de voyage, il existe une protection. S'ils ont été achetés au moyen d'une carte de crédit, certaines compagnies de crédit offrent une protection, d'autres, une assurance. Il y a divers scénarios possibles.

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, il s'agit du neuvième transporteur aérien à faire faillite en huit ans à cause de l'hésitation du gouvernement au sujet des loyers élevés des aéroports, des droits élevés pour la sécurité et des taxes élevées sur le carburant pour avion. Des impôts élevés: voilà comment le gouvernement libéral perçoit la notion de libre entreprise.

Questions orales

[Français]

Le Parti conservateur, le Comité permanent des transports et l'industrie aérienne demandent une réduction de ces taxes ridicules et atroces.

Combien de compagnies aériennes doivent faire faillite avant que le gouvernement ne commence à les écouter? Quand va-t-il agir?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'imagine que le chef du Parti conservateur, qui est un admirateur de la politique de droite à l'américaine, reconnaît aussi qu'il y a cinq compagnies aériennes majeures aux États-Unis qui sont sous la loi de la protection de la faillite. Je sais que le modèle américain est son modèle. Est-ce que c'est mieux? Non.

La réalité, c'est qu'il y a actuellement, ici, une compétition féroce dont profitent les consommateurs. Je pensais qu'il aimait l'économie de libre marché, qu'il était même un apôtre de cette économie. Il faut accepter les conséquences, les bonnes et les mauvaises.

* * *

● (1120)

[Traduction]

LE PROGRAMME DE COMMANDITES

L'hon. Stephen Harper (chef de l'opposition, PCC): Monsieur le Président, allez dire aux passagers coincés qu'ils bénéficient des politiques du gouvernement.

Nous avons entendu dire aujourd'hui que le gouvernement comptait poursuivre les agences de publicité qui ont reçu des millions de dollars dans le cadre du Programme de commandites en échange d'un peu de travail et de pots-de-vin au Parti libéral. C'est le comble de l'ironie. Qu'est-il advenu de l'idée de laisser la Commission Gomery faire son travail?

Le fait de saisir les tribunaux de cette affaire maintenant ne montre-t-il pas que le gouvernement a toujours su que l'argent avait été volé et n'est-ce pas seulement une autre façon d'éviter de répondre, au Parlement, aux questions posées au sujet de la corruption?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il existe depuis le tout début un processus parallèle visant à récupérer l'argent. Le premier ministre a promis dès le départ qu'il y aurait un tel processus.

Nous avons établi que M. Gauthier exécuterait ce travail. Cela n'entrave en rien le travail du juge Gomery. Nous sommes impatients de récupérer l'argent au nom des contribuables canadiens.

Voilà un autre exemple d'une promesse que notre premier ministre a faite et a tenue.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, cela ne tient pas debout. Pendant des mois, le gouvernement nous a dit qu'il ne pouvait rien faire tant qu'il n'aurait pas le rapport de la Commission Gomery. Nous savons maintenant qu'il s'apprête à lancer des poursuites. Qui préjuge des conclusions de la Commission Gomery maintenant?

Le fait est que tous les acteurs de cet horrible gâchis sont des amis du Parti libéral. Pourquoi le premier ministre ne prend-il pas le téléphone et n'appelle-t-il pas ses amis dans ces agences de publicité pour leur demander de rembourser l'argent et, tant qu'à y être, pourquoi n'appellerait-il pas aussi le siège social du Parti libéral pour récupérer une partie de l'argent qui a été détournée dans ses coffres?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, je le répète, un processus parallèle visant à récupérer l'argent depuis le départ a été amorcé tout de suite après la parution du rapport de la vérificatrice générale. Le premier ministre s'est engagé à établir ce processus parallèle. C'est exactement ce que nous avons fait.

Je suis fier de la réaction du gouvernement et du premier ministre à la situation et du fait que nous récupérons les fonds au nom des contribuables canadiens. C'est la chose à faire et cela ne nuit en rien à l'enquête du juge Gomery. Ce qui nuit au juge, ce sont les commentaires quotidiens de l'opposition sur les témoignages entendus. Ça, ça nuit...

Le Président: Le député de Niagara Falls a la parole.

L'hon. Rob Nicholson (Niagara Falls, PCC): Monsieur le Président, avant que le gouvernement dépense des millions de dollars dans des poursuites — et je parierais que tout l'argent ira à des études d'avocats proches des libéraux — pourquoi le premier ministre n'admet-il pas que, dès le départ, tout ce gâchis avait très peu à voir avec la défense du Canada, mais tout à voir avec la volonté des libéraux de s'aider eux-mêmes?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, devons-nous supposer que la nouvelle position du Parti conservateur, c'est que nous ne devrions pas rechercher les gens qui pourraient avoir participé au scandale? Ce serait une décision remarquable de la part de ce parti.

Je dirai que nous n'avons aucune leçon de transparence à recevoir de ce parti dont le chef veut museler son caucus un jour, donner la parole à son parti le lendemain, et s'efforce constamment de contrôler la pensée et le discours de ses députés et des membres de son parti, un chef qui a peur des positions que veut défendre son parti et qui essaie de les cacher aux Canadiens.

Le Président: La députée de Rivière-du-Nord a la parole.

[Français]

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement annonce qu'il entame des poursuites contre les agences de publicité qui ont obtenu de plantureux contrats et qui ont facturé beaucoup plus que le travail qu'elles ont véritablement accompli.

Comment le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux peut-il expliquer son empressement à poursuivre les agences, alors qu'il nous demande de laisser la commission faire son travail, quand il s'agit pour le Parti libéral de rembourser l'argent sale?

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, aujourd'hui, nous allons déposer, devant la Cour supérieure du Québec, une réclamation.

[Traduction]

Nous avons entamé des poursuites pour recouvrer environ 39 millions de dollars auprès de 19 entreprises et particuliers. Cette démarche donne suite à la promesse que le premier ministre a faite immédiatement après le dépôt du rapport de la vérificatrice générale. Il s'agit d'une démarche parallèle dont les Canadiens et les parlementaires ont été informés en tout temps.

Si les députés ont suivi avec attention les délibérations de l'hiver dernier, ils doivent être au courant de ce processus, mais je présume qu'ils n'ont pas de très bons services de recherche ou qu'ils somnolent pendant...

Questions orales

•(1125)

Le Président: La députée de Rivière-du-Nord a la parole.

[Français]

Mme Monique Guay (Rivière-du-Nord, BQ): Monsieur le Président, le gouvernement dépose des poursuites contre les agences parce qu'il juge que la preuve de surfacturation est suffisante. Pourtant, des généreux contrats accordés à Jean Lafleur jusqu'aux contributions forcées de ses employés, la preuve de l'existence d'une chaîne alimentaire libérale est aussi claire.

Comment le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux peut-il être satisfait que l'on poursuive les agences, et refuser de rembourser l'argent sale? N'est-ce pas là une illustration du deux poids et deux mesures?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, d'abord, nous avons tous été clairs, le ministre des Transports, le premier ministre et le parti lui-même, au sujet des fonds versés au parti.

En dehors de cela, il nous faudrait, pour répondre à la députée, aborder une affaire dont les tribunaux sont saisis. Il faudrait aussi discuter de témoignages entendus par une commission d'enquête indépendante. Je refuse de commenter à la Chambre une affaire en instance et un témoignage entendu par une commission d'enquête indépendante.

[Français]

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, la différence de traitement réservé aux agences et au Parti libéral est bien étrange. D'un côté, on serre la vis aux agences et, dans le cas du PLC, on attend, on étire, on traîne et l'on trouve plein de prétextes pour ne pas agir.

Je redemande au ministre des Transports pourquoi est-ce que le Parti libéral refuse de rembourser l'argent sale, alors que la preuve est toute claire?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, il s'agit d'une démarche parallèle aux travaux du juge Gomery. Le premier ministre et le gouvernement ont dit clairement que nous entendions recouvrer des fonds grâce au travail de M. Gauthier. C'est justement ce que nous faisons.

Nous tenons les promesses faites aux Canadiens. Chose promise, chose due. Voilà ce que fait un bon gouvernement, et c'est ainsi qu'un bon gouvernement défend en tout temps les intérêts du contribuable.

[Français]

Mme Pauline Picard (Drummond, BQ): Monsieur le Président, les agences sont poursuivies parce qu'elles ont reçu de l'argent non mérité et elles ont toutes largement contribué au financement du Parti libéral pour une somme de 400 000 \$ au minimum.

Puisque le Parti libéral a lui aussi bénéficié de ces fonds non mérités, est-ce que le ministre des Transports pourrait au moins avoir la prudence d'instaurer la fiducie de l'argent sale au Parti libéral, et ce, à la hauteur minimale de 400 000 \$?

[Traduction]

L'hon. Scott Brison (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.): Monsieur le Président, le ministre, le premier ministre et le parti ont tous été clairs: si le parti a reçu des fonds mal acquis, il se conformera aux conclusions

du juge Gomery; il tiendra compte également des poursuites au civil et au pénal; il est tout à fait déterminé à faire ce qui s'impose dans l'intérêt du contribuable canadien.

* * *

L'INDUSTRIE DU TRANSPORT AÉRIEN

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, il est inacceptable de blâmer le libre marché pour masquer l'incapacité du gouvernement de protéger les consommateurs. Les 17 000 passagers de Jetsgo qui sont touchés se retrouvent dans une situation navrante, ne savent plus trop quoi faire et sont en colère aujourd'hui.

Lorsque le gouvernement a déréglementé le transport aérien, il n'a pas prévu les protections de base pour les consommateurs. Comment le gouvernement va-t-il maintenant aider les Canadiens qui se retrouvent ainsi bloqués? Quelle protection le gouvernement va-t-il prévoir à l'avenir? Qui va assumer la responsabilité de ce gâchis?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, nous savons tous que le député ne croit pas dans le libre marché, mais nous n'allons pas revenir en arrière. Nous n'allons pas nationaliser Jetsgo ou toute autre compagnie aérienne. Nous allons avoir un marché concurrentiel. Des entrepreneurs vont essayer d'entrer sur ce marché. Des fois, les choses marchent bien et d'autres fois, moins bien. Cela fait partie intégrante de l'industrie.

Les consommateurs sont protégés. Beaucoup de ces consommateurs sont protégés, par exemple, s'ils ont acheté leurs billets dans une agence de voyage. Dans bien des provinces, il existe des dispositions, un fonds d'indemnisation et ils sont protégés. S'ils ont acheté leurs billets avec leur carte de crédit, ils peuvent parfois profiter d'une certaine protection. D'autres ont des police d'assurance, mais nous n'allons pas...

Le Président: Le député de Hamilton-Centre a la parole.

M. David Christopherson (Hamilton-Centre, NPD): Monsieur le Président, c'est ridicule. Personne ne propose cela.

Les consommateurs ne sont pas les seuls durement touchés ce matin. Il y a 1 350 employés de Jetsgo qui se retrouvent sans emploi et qui ne profitent d'aucune protection pour leur pension ou les salaires qui leur sont encore dus.

Le projet de loi C-281, le projet de loi néo-démocrate faisant passer les travailleurs en premier, vise directement à protéger les travailleurs vulnérables pris exactement dans ce type de situation tragique. Le gouvernement va-t-il au moins s'engager aujourd'hui à renvoyer ce projet de loi au comité pour prouver aux travailleurs canadiens que leur Parlement travaille pour eux également?

•(1130)

L'hon. Joe Fontana (ministre du Travail et du Logement, Lib.): Monsieur le Président, de ce côté-ci, nous sommes désolés pour les employés de Jetsgo qui ont peut-être perdu leur emploi. Les dispositions de la partie III du Code canadien du travail vont protéger leurs salaires, leurs vacances et leurs indemnités de départ. Je sais que les agents de bord jouissent d'une protection aux termes de leur convention collective.

Questions orales

En ce qui concerne le projet de loi, la Chambre décidera si oui ou non le projet de loi doit être renvoyé au comité. Nous croyons que nous avons déjà mis en place une protection pour les travailleurs en ce qui concerne leur salaire et le reste.

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur le Président, aujourd'hui nous sommes témoins d'un autre exemple d'incompétence de la part des libéraux. Jetsgo vient d'annoncer qu'elle clouait ses avions au sol, et sa décision s'explique en bonne partie par les loyers aéroportuaires élevés.

Des milliers de voyageurs canadiens sont littéralement laissés pour compte parce que le gouvernement n'a pas su gérer adéquatement ce dossier. Quand le gouvernement cessera-t-il d'hésiter? Quand réduira-t-il les loyers aéroportuaires pour que les transporteurs aériens du pays puissent demeurer concurrentiels?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, malgré toute la sympathie que suscite en moi ce problème, je dois dire qu'aux États-Unis, cinq grands transporteurs aériens sont sous la protection de la loi et que leur situation n'a rien à voir avec les loyers aéroportuaires. Dans ce cas, il y a d'autres transporteurs au pays pour prendre la relève, mais évidemment...

M. Rob Anders: Réduisez les taxes. Comparez nos taxes à celles des États-Unis.

L'hon. Jean Lapierre: Monsieur le Président, ce type ouvre sa grande gueule chaque jour et il ne se lève jamais pour parler. Il demeure toujours assis sur son siège.

Des voix: Oh, oh!

Le Président: À l'ordre, je vous prie. Nous avons besoin d'un peu d'ordre dans cette enceinte. Il y a beaucoup de cris.

Le député de Regina—Lumsden—Lake Centre a la parole.

M. Tom Lukiwski (Regina—Lumsden—Lake Centre, PCC): Monsieur le Président, nous ne parlons pas de la protection du gouvernement ici. Nous parlons seulement des loyers aéroportuaires élevés. Nous avons averti le gouvernement maintes et maintes fois à propos des problèmes résultant des loyers aéroportuaires élevés, mais le gouvernement hésite et ne fait rien.

Jetsgo est le dixième transporteur aérien à se retrouver ainsi en situation de faillite depuis une douzaine d'années. Le gouvernement ne fait absolument rien pour l'industrie du transport aérien et il laisse aussi tomber la population canadienne. Le ministre a-t-il l'intention d'agir aujourd'hui, de réduire les loyers et de donner à nos transporteurs aériens une chance de survie?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, premièrement, le député devrait savoir qu'il n'y a aucune augmentation de prévue pendant encore un an. D'ici là, je suis certain que mon collègue le ministre des Finances et moi aurons le temps de discuter souvent de la question. En ce qui concerne la concurrence sur le marché canadien, je pense que le consommateur a été très bien servi, comme vous le diront les voyageurs du pays qui ont pris l'avion au cours des dernières années. Ils sont très heureux de la concurrence. Ils obtiennent de meilleurs prix et de meilleurs services. Ils en sont très heureux.

* * *

[Français]

LA DÉFENSE NATIONALE

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, la population du Saguenay est de plus en plus inquiète face à la possible fermeture de la base aérienne de Bagotville. Des centaines de familles dépendent de cette base.

Le ministre de la Défense peut-il rassurer la population du Saguenay à ce sujet et confirmer à cette Chambre que la base de Bagotville demeurera ouverte et ne sera pas victime de compressions budgétaires?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il y a beaucoup de spéculations parce que les forces armées sont en train de faire beaucoup de réorganisation à travers le pays. C'est ce que nous devons faire. Toutefois, il n'y a aucune intention de réduire les effectifs en personnel ou en matériel à la base de Bagotville. Cette base est une clé de la force aérienne et cela restera là.

J'espère que l'honorable député sera d'accord avec moi pour dire qu'il faut réorganiser nos forces pour être plus efficaces. C'est tout ce dont on parle en ce moment.

M. Gordon O'Connor (Carleton—Mississippi Mills, PCC): Monsieur le Président, les libéraux sont des spécialistes lorsqu'il s'agit de camoufler les mauvaises nouvelles. Plusieurs centaines d'emplois directs et indirects sont en jeu au Saguenay et ces personnes ont le droit d'être rassurées.

Pourquoi le ministre ne nous dit-il pas quelles sont les véritables intentions du gouvernement en ce qui concerne Bagotville?

L'hon. Bill Graham (ministre de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je vais répéter ce que j'ai dit pour l'honorable député. En fait, les forces armées, comme le reste de ce gouvernement, sont en train de se réorganiser afin qu'elles soient plus efficaces et en meilleur état de défendre le Canada. J'espère qu'il est d'accord avec moi.

Toute réorganisation, cependant, ne touchera pas la base de Bagotville, en ce qui concerne le nombre d'effectifs ou le matériel qui est là. La base de Bagotville reste dans nos plans comme un atout important pour les forces aériennes.

* * *

●(1135)

L'AGRICULTURE

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, alors que la réouverture de la frontière américaine est encore repoussée et que les producteurs agricoles québécois s'enlisent dans les problèmes financiers, le gouvernement fédéral ne trouve rien de mieux que d'annoncer une campagne de publicité de 50 millions de dollars pour la commercialisation du boeuf.

Les producteurs québécois ont déjà perdu plus de 240 millions de dollars. Comment le ministre peut-il expliquer qu'il n'est toujours pas capable de trouver les 12 millions de dollars pour assurer aux producteurs un prix plancher de 42¢ la livre à l'abattoir pour leurs animaux de réforme?

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, hier, j'ai été ravi que le gouvernement du Canada ait annoncé qu'il investira 50 millions de dollars pour aider à commercialiser le boeuf. Ce montant s'ajoute à celui d'environ 2 milliards de dollars que nous avons déjà investi.

Comme le ministre des Finances et le premier ministre l'ont dit, il reste encore beaucoup de travail à accomplir et nous comptons honorer notre engagement.

Questions orales

[Français]

Mme Denise Poirier-Rivard (Châteauguay—Saint-Constant, BQ): Monsieur le Président, le ministre fédéral, qui se dit en négociation depuis trois mois avec les producteurs du Québec dans le dossier Colbex, n'admet-il pas que son Programme de réserve pour pertes sur prêts, qui vise la construction et l'agrandissement des abattoirs, est conçu pour contourner le projet québécois qui nécessite plutôt une aide financière pour assurer un prix plancher pour les animaux de réforme?

[Traduction]

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme la députée le sait, cette transaction n'a rien à voir avec l'accroissement de la capacité d'abattage. Il s'agit simplement d'un changement de propriétaire. De toute évidence, si nous voulons accroître la capacité d'abattage, ce n'est pas ainsi que nous devons investir les fonds publics.

J'ai dit très clairement qu'il est important d'aider les producteurs. Nous avons été ravis de voir que la Commission canadienne du lait a investi de nouveaux fonds pour soutenir le prix du lait et aider particulièrement les producteurs qui ont des animaux de réforme. Nous continuerons d'aider les producteurs. Le gouvernement s'y engage fermement.

* * *

[Français]

LE BOIS D'OEUVRE

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, en refusant de mettre sur pied un véritable plan d'aide permettant aux entreprises de l'industrie du bois d'oeuvre d'aller plus facilement jusqu'au bout du processus judiciaire, le gouvernement a contribué à rendre leur situation financière beaucoup plus fragile, à tel point que plusieurs scieries québécoises sont actuellement dans un état précaire.

Au lieu d'essouffler l'industrie québécoise par son inaction, le gouvernement reconnaîtra-t-il qu'il aurait dû depuis longtemps mettre sur pied un plan d'aide comportant, entre autres, un soutien pour les procédures juridiques, des garanties de prêts et des mesures visant les travailleurs âgés pour permettre à l'industrie de passer à travers la crise?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, comme je l'ai toujours dit par le passé, nous avons déjà accordé à l'industrie, aux communautés et aux travailleurs dans le bois d'oeuvre le soutien qui est de plus de 350 \$. Aussi, nous sommes en train de discuter ces questions avec l'industrie et les autres intervenants. Des décisions seront prises dans l'avenir.

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, il y a eu très peu d'argent pour l'industrie. L'argent dont on parle est allé aux collectivités et non pas aux entreprises touchées par la crise.

Pourquoi le ministre ne demande-t-il pas à l'industrie de choisir entre, d'une part, un véritable plan d'aide qui leur permettrait de tenir jusqu'à la conclusion des procédures juridiques et, d'autre part, un règlement négocié à rabais, comme il est en train de le proposer?

L'hon. Jim Peterson (ministre du Commerce international, Lib.): Monsieur le Président, j'ai écouté la question. Pourquoi est-ce que les ministres ne donnent pas l'opportunité aux industries de participer aux discussions pour la résolution de la crise du bois d'oeuvre? Ils ont eu plusieurs opportunités pour y participer avec

nous et avec les autres. Toutefois, lorsqu'il s'agit d'une somme pour aider à payer les frais de l'industrie, cela est une autre chose qui est discutée en ce moment.

* * *

[Traduction]

L'AGRICULTURE

M. Gary Schellenberger (Perth—Wellington, PCC): Monsieur le Président, mardi, à la Chambre, le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire a déclaré que le président exercerait son premier veto pour assurer la réouverture de la frontière. En attendant, les producteurs bovins durement éprouvés par la crise de l'ESB, qui perdure, ont besoin d'une aide financière immédiate.

Le PCSRA est un échec. Le fonds de réserve pour pertes sur prêts n'a pas contribué à accroître la capacité d'abattage et la situation des producteurs bovins demeure précaire. Pendant ce temps, le gouvernement continue de cafouiller dans ses relations avec les États-Unis.

Quand le ministre va-t-il cesser de donner de faux espoirs aux agriculteurs, et agir?

● (1140)

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, voilà un bel exemple de discours creux. Personne, à la Chambre, n'a dit que le veto du président américain entraînerait la réouverture de la frontière. Ce qu'on a dit, c'est qu'il était disposé à opposer son veto à la mesure adoptée par le Congrès.

Le député fait volontiers des discours creux à la Chambre, mais, contrairement à nous, il n'est pas prêt à agir.

M. Larry Miller (Bruce—Grey—Owen Sound, PCC): Monsieur le Président, selon certaines sources, la frontière américaine pourrait rester fermée au boeuf canadien pendant 18 mois ou davantage. Le moment est venu d'agir. Le PCSRA ne fonctionne pas. Le fonds de réserve pour pertes sur prêts est une véritable farce. Il n'a pas contribué d'un iota à accroître notre capacité d'abattage.

Il est plus que temps que le gouvernement puise dans le fonds de prévoyance du budget afin d'ouvrir sans tarder de nouvelles usines de transformation.

Le ministre va-t-il s'engager à débloquer les fonds nécessaires à la construction de nouveaux abattoirs, et va-t-il le faire dès aujourd'hui?

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, comme je le disais plus tôt dans ma réponse à une question, le gouvernement fédéral a débloqué hier un montant supplémentaire de 50 millions de dollars pour aider le secteur.

Par ailleurs, en ce qui concerne la capacité d'abattage, le nombre de bêtes abattues, qui était tombé à 65 000 par semaine, est actuellement à 83 000 et atteindra probablement les 88 000 vers le milieu de l'année.

Le gouvernement fédéral doit continuer d'accorder son aide. Nous examinerons tous les moyens à notre disposition pour le faire, en particulier en ce qui concerne la capacité d'abattage, et nous apporterons les changements voulus à nos programmes pour les rendre le plus efficaces possible.

M. Garry Breitkreuz (Yorkton—Melville, PCC): Mais rien pour les producteurs agricoles, monsieur le Président.

Questions orales

Ce n'est un secret pour personne que les agriculteurs canadiens éprouvent de grosses difficultés financières en raison de la fermeture de la frontière et de plusieurs années de mauvaises conditions climatiques qui ont nui à la production des grains. La récolte de 2005 est déjà remise en question pour beaucoup d'agriculteurs car ils n'ont pas les moyens d'ensemencer. Le Programme sur les prêts destinés aux améliorations agricoles leur a donné la possibilité d'emprunter auprès des banques et des caisses populaires à des conditions et à des taux d'intérêts préférentiels.

Sachant cela, pourquoi le gouvernement libéral supprime-t-il discrètement ce programme dont les agriculteurs ont désespérément besoin alors qu'ils vivent leur pire crise depuis la Crise de 1929?

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.): Monsieur le Président, là encore, voilà une question qui n'a rien à voir avec la réalité. Rien n'est fait pour les agriculteurs? Les versements ont atteint des sommes records en 2003. Les producteurs ont reçu 4,9 milliards de dollars. Nous avons un programme de stabilisation du revenu agricole. Nous avons un programme de prêts en vue des semences du printemps. Nous avons des avances de fonds à l'automne qui servent à aider les agriculteurs à mettre en marché leurs produits.

Comme nous l'avons dit et démontré hier, nous continuerons d'investir dans cette importante industrie canadienne.

* * *

LA CIRCONSCRIPTION DE LABRADOR

M. Loyola Hearn (St. John's-Sud—Mount Pearl, PCC): Monsieur le Président, ils avaient l'habitude de montrer le ministre en train de traire les vaches et voilà qu'ils le montrent en train de saigner les agriculteurs.

Le Labrador est sans député depuis un certain temps. La région a de nombreuses préoccupations: les ressources naturelles, les pêches, les transports, les affaires autochtones et un plan à long terme pour la 5^e Escadre de Goose Bay. Ces enjeux sont trop importants et trop urgents pour que le Labrador reste sans député.

Le premier ministre va-t-il dire à la Chambre quand sera tenue l'élection partielle?

L'hon. Anne McLellan (vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, Lib.): Monsieur le Président, il est évident que le premier ministre est conscient de la situation et que nous en sommes conscients nous aussi. La détermination de la date de l'élection partielle est la prérogative du premier ministre. Nous savons qu'il importe de faire en sorte que les habitants de cette circonscription soient représentés de façon opportune.

* * *

LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

M. Rodger Cuzner (Cape Breton—Canso, Lib.): Monsieur le Président, au cours de la dernière année, notre ministre des Finances a été membre de la Commission pour l'Afrique de Tony Blair.

L'an dernier, j'ai eu l'occasion d'accompagner le ministre lors d'une tournée de quatre pays d'Afrique dans le cadre de discussions avec les Africains visant à déterminer leurs besoins sur le terrain.

La commission a présenté son rapport aujourd'hui. Le ministre peut-il nous dire comment ce rapport mettra la table pour que les Africains prennent enfin leur avenir en main? Comment ce rapport appuiera-t-il l'esprit d'entrepreneuriat et la croissance?

L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.): Monsieur le Président, ce fut un honneur pour moi d'être membre de la Commission pour l'Afrique, une initiative du Royaume-Uni qui fait fond sur le plan présenté par le Canada au sommet de Kananaskis en 2002.

Le rapport est à la fois utile et ambitieux et il couvre un large éventail de sujets. Le Canada met de l'avant de nombreuses solutions. Il est un leader mondial dans ses propositions visant à alléger l'endettement des pays pauvres. Le Canada accroît son appui à la lutte contre le sida, la malaria, la tuberculose et la polio. Nous doublons notre aide financière à l'Afrique sur les trois prochaines années.

Toutes ces mesures étaient prévues dans le budget du 23 février.

* * *

•(1145)

LES ÉTUDES POSTSECONDAIRES

L'hon. Ed Broadbent (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la vice-première ministre.

[Français]

Plus de 100 000 étudiants du Québec sont présentement en grève. C'est symptomatique de l'échec des libéraux en éducation, partout au Canada.

Dans le budget, pas un sou pour réduire les frais de scolarité; rien pour réduire les dettes étudiantes, sauf en cas de décès. C'est clair: le Parti libéral n'a pas tenu sa parole.

Pourquoi les jeunes du Canada doivent maintenant dire: « Promesse faite, étudiants trompés? »

[Traduction]

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, je suis très surpris d'entendre cette question de la part de ce député.

Aucun autre gouvernement fédéral dans l'histoire n'a jamais autant investi dans les études postsecondaires. Le dernier budget prévoit à lui seul 300 millions de dollars, y compris le Bon d'études canadien pour les étudiants à faible revenu, de nouvelles bourses annuelles pour les étudiants handicapés, la nouvelle bourse de première année pour les étudiants à faible revenu et de nombreuses autres mesures.

* * *

LE LOGEMENT

L'hon. Ed Broadbent (Ottawa-Centre, NPD): Monsieur le Président, aucune association étudiante au Canada, au Québec ou dans les autres provinces, ne serait d'accord avec cette déclaration ridicule. Des milliers d'étudiants canadiens s'endettent tous les ans.

Ma question supplémentaire s'adresse au ministre du Travail et du Logement. Non seulement le gouvernement n'a pas respecté ses engagements à l'égard des étudiants, mais il n'a pas respecté non plus ses engagements à l'égard des milliers de Canadiens qui cherchent un logement abordable.

Pourquoi le gouvernement, qui a promis de débloquer 1,5 milliard de dollars de nouveaux fonds pour le logement abordable, n'a-t-il rien prévu à ce sujet dans le budget?

Questions orales

L'hon. Joe Fontana (ministre du Travail et du Logement, Lib.): Monsieur le Président, depuis 1999, le gouvernement a investi 1 milliard de dollars pour aider les sans-abri et les personnes qui pourraient le devenir. Depuis 2001, nous avons engagé 1 milliard de dollars de plus pour le logement abordable.

Nous avons travaillé assidûment avec toutes les provinces et avons, à ce jour, signé des ententes avec le Québec, la Colombie-Britannique et la Nouvelle-Écosse. Nous continuerons de collaborer avec l'ensemble des provinces en appliquant une formule de partage des frais, car 700 millions de dollars sont toujours à la disposition des provinces pour loger les personnes qui cherchent un logement abordable.

* * *

L'IMMIGRATION

Mme Nina Grewal (Fleetwood—Port Kells, PCC): Monsieur le Président, les libéraux continuent d'abuser du système d'immigration pour se gagner des faveurs politiques. Au lieu de réduire les temps d'attente et au lieu d'éliminer les abus, la corruption et la fraude, ils accordent des permis ministériels en échange d'appuis politiques et électoraux.

L'année dernière, le ministre de l'Immigration a délivré plus de 12 000 permis ministériels.

Quand le ministre rétablira-t-il la transparence, lèvera-t-il le voile du secret et dira-t-il aux Canadiens le nombre de permis ministériels qui sont délivrés dans chaque circonscription ainsi que le nombre de ces permis qui sont délivrés à la demande de députés libéraux?

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, la Chambre devrait rejeter d'emblée toute accusation et toute allégation de corruption non fondées sur des preuves.

Chaque année, le ministre dépose au bureau de la Chambre un rapport indiquant la ventilation des permis. La députée devrait le savoir. Elle n'a qu'à le lire.

Pour ce qui est de notre façon de faire relativement à ces permis, j'ai déjà demandé au comité de proposer au gouvernement du Canada certaines mesures concrètes.

Cependant, je tiens à dire à la députée que tout se fait en pleine transparence et que, en ce qui concerne toutes ces allégations...

Le Président: Le député de Newton—Delta-Nord a la parole.

M. Gurmant Grewal (Newton—Delta-Nord, PCC): Monsieur le Président, des députés libéraux continuent d'utiliser le système d'immigration pour se gagner des faveurs politiques et électorales. Même ceux qui aspirent à devenir députés libéraux sont autorisés à manipuler le système. Leur candidat défait dans Newton—Delta-Nord prétend avoir obtenu la délivrance d'au moins 11 permis ministériels. Le ministre va même jusqu'à lui attribuer le rafistolage récent de la politique d'immigration.

Comment se fait-il que les amis libéraux du ministre ont-ils accès à son bureau et à nos missions à l'étranger pour faire un trafic d'influence et pour intervenir dans les demandes de visa d'immigrant et de visiteur?

Quand les libéraux cesseront-ils d'échanger des faveurs en matière d'immigration contre des gains électoraux et de politiser le système d'immigration?

● (1150)

L'hon. Joseph Volpe (ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, Lib.): Monsieur le Président, j'estime que si le

député avait une once de décence, il aurait honte de lancer de telles accusations.

La GRC fait déjà enquête et n'a trouvé absolument aucun fondement à ce genre d'allégations. Le député fait du tort à la démocratie, à lui-même et à la collectivité en répétant de fausses allégations dont la justice est déjà saisie.

Monsieur le Président, je vous prie d'exiger un peu de bon sens et de décence, et de demander aux députés de se regarder dans un miroir et de se consacrer plutôt à représenter leurs électeurs; ce n'est pas ce qu'ils font en se comportant ainsi.

* * *

LA FORESTERIE

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, le ministre de l'Industrie a promis que le gouvernement répondrait en quelques semaines à la demande d'aide que la Colombie-Britannique a présentée pour surmonter l'infestation de dendroctone du pin.

Le ministre des Ressources dit maintenant qu'il n'en est rien. Les libéraux veulent un peu plus de temps pour étudier la question.

Il ne faut pas d'étude plus approfondie pour résoudre le problème du dendroctone du pin. Il faut de l'argent.

Pourquoi le ministre de l'Industrie n'a-t-il pas tenu sa promesse et qui est le porte-parole du gouvernement en ce qui concerne le dendroctone du pin: le ministre de l'Industrie, qui devrait connaître le dossier, ou le ministre des Ressources naturelles qui, de toute évidence, ne le connaît pas du tout?

L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, on se demande à quoi a servi le débat d'urgence d'une soirée au cours duquel nous avons expliqué à l'opposition les mesures que nous prenons pour résoudre le problème du dendroctone du pin.

À cet égard, il existe déjà un programme de 40 millions de dollars sur six ans. Nous avons des chercheurs dans l'Ouest. Nous nous penchons sur cette question depuis 1913 et nous nous occupons de toutes les propriétés et terres fédérales touchées par le dendroctone du pin.

M. Richard Harris (Cariboo—Prince George, PCC): Monsieur le Président, sur ces 40 millions de dollars, seulement 5 millions de dollars ont servi sur le terrain, la majeure partie de cette somme étant allée à des amis des libéraux, comme le candidat qui était mon adversaire dans ma circonscription et qui a reçu quelques millions de dollars.

Lors d'une activité-bénéfice organisée il y a trois ans à Prince George, le premier ministre actuel a déclaré qu'il considérerait l'épidémie de dendroctone du pin comme un problème national et que le gouvernement fédéral avait la responsabilité d'épauler les gens, les collectivités et les industries touchées. Il a ajouté que nous ne pouvions être forts qu'en unissant nos forces.

Pourquoi le premier ministre continue-t-il d'afficher un mépris aussi flagrant envers...

Le Président: Le secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles a la parole.

Questions orales

L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, il est curieux que le député de l'opposition pense que les seuls intellectuels et chercheurs compétents sont nécessairement libéraux, car des sommes considérables sont investies dans la recherche. Ce qui ressort de tout cela, c'est que nous devons trouver de meilleures façons de reboiser et d'exploiter les forêts qui ont été dévastées par le dendroctone du pin.

Nous travaillons avec les provinces sur ce projet et nous organisons des consultations publiques avec l'industrie. Nous nous intéressons à cette question depuis 1913; elle n'a donc rien de nouveau.

* * *

[Français]

L'AIDE INTERNATIONALE

M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, alors que nous constatons le peu d'empressement de la Chine à reconnaître les droits de la personne, la ministre de la Coopération internationale annonçait hier que la Chine ferait partie des 25 ou 30 pays visés par le Canada pour le programme d'aide internationale.

Comment la ministre peut-elle justifier une telle décision alors que l'on sait pertinemment que le bilan de la Chine en matière de droits de la personne et de gouvernance, selon plusieurs observateurs, laisse à tout le moins...

Le Président: L'honorable ministre de la Coopération internationale a la parole.

L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, c'est exactement pourquoi je donne assistance au gouvernement chinois.

[Traduction]

J'ai expliqué et expliqué encore que, si nous voulons établir des relations avec la Chine en vue d'en faire le genre de puissance que nous voulons qu'elle soit, nous devons lui proposer des programmes qui l'aideront à améliorer son bilan en matière de droits humains.

J'ai dit clairement à la Chambre que nous ne versons aucune aide directement au gouvernement chinois. Nous la versons en effet à des associations canadiennes telles que l'Association du Barreau canadien. Comme ce groupe s'appête à faire au cours de la fin de semaine, nous consacrons beaucoup d'énergie à tisser des liens avec la Chine parce que nous voulons qu'elle fasse l'expérience de la liberté d'expression et non pas qu'elle la muselle.

[Français]

M. Roger Clavet (Louis-Hébert, BQ): Monsieur le Président, pendant que la ministre faisait son annonce hier, le gouvernement chinois annonçait aussi un surplus commercial extérieur de 5 milliards de dollars. On peut trouver surprenant que la ministre continue d'appliquer la notion de pays en développement à la Chine qui connaît une croissance économique fulgurante et qui menace des milliers d'emplois.

La ministre reconnaîtra-t-elle que si elle veut des modifications au programme d'aide qui portent leurs fruits, est-ce qu'il n'y a pas d'autres choix, notamment en Afrique et ailleurs en Asie où elle pourrait mieux cibler son aide?

• (1155)

[Traduction]

L'hon. Aileen Carroll (ministre de la Coopération internationale, Lib.): Monsieur le Président, conformément à la nouvelle

orientation et à la cohérence renouvelée de l'Agence canadienne de développement international, nous nous efforcerons aussi d'aider des pays d'Afrique et d'Asie, comme l'a suggéré le député.

La gouvernance est l'un de nos principaux centres d'intérêt. L'une des contributions les plus importantes du Canada consiste à aider des pays comme la Chine à réaliser des progrès en matière de droits humains, de gouvernance, de société fondée sur des règles. C'est de cette façon que nous aidons des pays comme la Chine à instaurer un système permettant de répondre aux besoins de leur population, comme nous le faisons au Canada.

Pour moi, il n'y a aucun problème en ce qui concerne...

Le Président: Le député de New Westminster—Coquitlam a la parole.

* * *

LES TRANSPORTS

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, cela fait un certain temps que le gouvernement est conscient de l'injustice que subissent les ports de l'Ouest du Canada. Le port Fraser est le deuxième port le plus grand au Canada, et pourtant, il est toujours obligé de payer les frais associés au dragage du fleuve, contrairement aux ports de l'Est, ce qui est injuste.

C'est une question d'économie régionale, mais aussi de sécurité publique et de prévention des inondations. Bien que le ministre des Transports et le ministre des Pêches et des Océans aient été mis au courant de la situation, aucune mesure n'a été prise.

Quand le gouvernement mettra-t-il fin à la disparité économique dont est victime le port Fraser, point d'accès canadien au littoral du Pacifique?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, cela fait un certain temps que nous sommes saisis de cette question. Nous nous y penchons avec le ministère des Pêches et des Océans afin de trouver une solution.

Il s'agit en fin de compte d'une question d'équité. Je sais qu'on a fait valoir certains arguments. Nous essayons de trouver une solution. Peut-être que la modification que nous tentons d'apporter à la Loi maritime du Canada sera un début de solution; elle accorderait une plus grande liberté aux ports de Vancouver et de Fraser.

M. Paul Forseth (New Westminster—Coquitlam, PCC): Monsieur le Président, non seulement le port Fraser est confronté à une situation unique qui mérite l'attention du gouvernement fédéral, le fleuve déverse des tonnes de sable dans le Détroit de Georgie. C'est un phénomène qui se produit naturellement, mais si une drague a le malheur de l'accentuer même un peu, Ottawa la pénalise, mettant ainsi l'Administration portuaire du fleuve Fraser dans une situation économique encore plus désavantageuse.

Le gouvernement arrêtera-t-il de voir le fleuve comme un source de revenu et reconnaîtra-t-il enfin qu'il facilite le commerce international?

Questions orales

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, il va sans dire que nous reconnaissons le potentiel incroyable des ports de la Colombie-Britannique, qui connaissent actuellement un essor remarquable. La demande y est intense. C'est la raison pour laquelle notre caucus de la Colombie-Britannique appuie les installations portuaires de la province. Nous voulons aller de l'avant à ce sujet afin que l'accès au Pacifique ne soit pas encombré et que le port soit prêt à s'adapter à une augmentation du commerce et de l'activité.

Nous nous entendons tous sur cette question. Le caucus de la Colombie-Britannique y travaille très fort et obtiendra des résultats.

* * *

LA SITUATION DE LA FEMME

M. Mario Silva (Davenport, Lib.): Monsieur le Président, on vient de célébrer, dans les divers pays du monde, la Journée internationale de la femme. Or, partout dans le monde, les femmes continuent d'être opprimées et de faire l'objet de discrimination. Nous en avons eu divers exemples au cours de la semaine qui s'achève. Partout dans le monde, les femmes luttent pour l'égalité et la justice.

Le ministre des Affaires étrangères peut-il nous dire quelles mesures il a prises pour afficher à l'étranger la volonté du Canada de favoriser dans toutes les régions du monde l'égalité et la justice pour les femmes?

L'hon. Pierre Pettigrew (ministre des Affaires étrangères, Lib.): Monsieur le Président, le Canada s'est effectivement démarqué au fil des années en matière de promotion et de protection des droits des femmes. Son engagement à cet égard est au cœur même de notre politique étrangère.

Nous collaborons à l'étranger avec les gouvernements et la société civile, notamment au renforcement des capacités pour assurer l'égalité et la justice.

La semaine prochaine, je participerai aux travaux de la Commission des droits de l'homme des Nations Unies. Nous allons pour la 11^e année y proposer une résolution concernant l'élimination de la violence faite aux femmes, un aspect auquel nous accordons une grande importance.

* * *

LES NOMINATIONS FAITES PAR LE GOUVERNEMENT

M. Joe Preston (Elgin—Middlesex—London, PCC): Monsieur le Président, l'acronyme RPC a désormais une nouvelle signification. Il semblerait qu'on parle maintenant du Régime de protection des copains.

Dans son récent rapport, le président du Conseil du Trésor a induit les contribuables en erreur en affaiblissant davantage les normes portant sur le renouvellement des nominations dans les sociétés d'État. Le ministre a ainsi balayé un engagement pris il y a un an selon lequel le renouvellement des nominations dans les sociétés d'État devait être soumis à un comité parlementaire.

Le ministre veut-il tout simplement faciliter la vie de ses petits copains libéraux qui aimeraient bien conserver leur poste?

L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.): Monsieur le Président, c'est vraiment la folie du vendredi.

Si le député voulait bien prendre cinq minutes pour lire le rapport et prendre connaissance de toutes les recommandations qui s'y trouvent, il verrait que nous avons prévu le programme d'amélioration

le plus complet des 20 dernières années à l'égard de la gouvernance des sociétés d'État. Les comités parlementaires auront pour la première fois leur mot à dire. Ils devront approuver les nominations proposées ou étudier le dossier de ces candidats.

Je ne suis pas certain de comprendre ce qui préoccupe le député.

• (1200)

M. Daryl Kramp (Prince Edward—Hastings, PCC): Monsieur le Président, la liste des promesses non tenues par le premier ministre s'est encore allongée cette semaine.

Le premier ministre a promis de rendre plus transparent le processus des nominations faites par le gouvernement. Or, cette semaine, le Comité de l'environnement de la Chambre des communes a refusé la nomination de l'ancien candidat libéral Glen Murray à la tête d'un conseil consultatif.

Je crains que l'on ne se contente d'ignorer cette décision, tout comme on l'a déjà fait à l'égard de votes tenus à la Chambre.

Ma question est très simple. Le premier ministre honorera-t-il la décision du comité et rejettera-t-il tout simplement la nomination de M. Murray?

L'hon. Stéphane Dion (ministre de l'Environnement, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue ne veut certainement pas parler de cet éminent Canadien qui a été pendant huit ans conseiller municipal et ensuite maire de Winnipeg. Il a été président du caucus des maires des grandes villes et a joué un rôle important dans l'adoption du nouveau pacte pour les villes qui a mené à l'amélioration du transport urbain. Il a participé activement à la Conférence internationale des maires et a joué un rôle de premier plan dans le Mouvement des villes créatives. Il a créé le plan vert pour la ville de Winnipeg et la tarification écologique pour les approvisionnements à Winnipeg.

Ce n'est certainement pas de cette personne dont parle le député.

* * *

[Français]

LE TRANSPORT AÉRIEN

Mme Carole Lavallée (Saint-Bruno—Saint-Hubert, BQ): Monsieur le Président, nous venons tous d'apprendre que la compagnie Jetsgo vient de cesser ses opérations. Il y a 1 200 emplois qui sont menacés. Des milliers de détenteurs de billets risquent de perdre leur argent.

Qu'est-ce que le gouvernement a l'intention de faire pour venir en aide aux détenteurs de billets qui risquent de perdre leur mise et aux employés qui risquent de perdre leur emploi?

L'hon. Jean Lapierre (ministre des Transports, Lib.): Monsieur le Président, j'ai toujours compris que le Bloc était lent, mais si la députée vient juste d'apprendre cela, c'est quand même depuis minuit, hier soir, que la compagnie Jetsgo a annoncé la fin de ses opérations. La compagnie a demandé également à aller devant la cour aujourd'hui pour avoir la protection de la loi.

Des voix: Oh, oh!

L'hon. Jean Lapierre: Entre-temps, si on s'intéresse aux passagers plutôt qu'à crier, j'aimerais dire à l'honorable députée que les passagers ont maintenant des options offertes par les autres compagnies, que ce soit Air Canada, WestJet, CanJet ou VIA Rail. Toutes les compagnies se sont mises ensemble pour pouvoir donner un coup de main. On me dit qu'on a augmenté le nombre d'appareils, le nombre...

Affaires courantes

Le Président: L'honorable de Glengarry—Prescott—Russell a la parole.

* * *

[Traduction]

LA PROTECTION CIVILE

L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans.

Avec le tragique tsunami survenu dans l'océan Indien il n'y a pas longtemps, les Canadiens sont devenus très conscients de la nécessité d'exercer une surveillance des phénomènes semblables.

Que fait le gouvernement pour mettre en place un système de surveillance des tsunamis sur la côte Est?

L'hon. Geoff Regan (ministre des Pêches et des Océans, Lib.): Monsieur le Président, profitant du succès de notre expérience sur la côte du Pacifique, nous travaillons avec nos partenaires étrangers, particulièrement avec les États-Unis, à mettre en place un système de surveillance des tsunamis pour la côte Est. Nous travaillons aussi avec nos partenaires européens.

Les travaux préliminaires sont déjà commencés. Nous voulons que ce système soit en place le plus rapidement possible.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

RÉPONSE DU GOUVERNEMENT À DES PÉTITIONS

L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à 67 pétitions.

* * *

•(1205)

LA LOI SUR LES GRAINS DU CANADA

L'hon. Andy Mitchell (ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, Lib.) demande à présenter le projet de loi C-40, Loi modifiant la Loi sur les grains du Canada et la Loi sur les transports du Canada.

(Les motions sont adoptées, et le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE**AFFAIRES AUTOCHTONES ET DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD**

Mme Nancy Karetak-Lindell (Nunavut, Lib.): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le troisième rapport du Comité permanent des affaires autochtones et du développement du Grand Nord au sujet de l'abattage des chiens de traîneau inuits dans le Grand Nord durant les années 1950 à 1970.

Je tiens à remercier le greffier et le personnel de recherche du comité du soutien considérable qu'ils m'ont accordé.

LOI CONTRE LA DOUBLE IMPOSITION DES PROPRIÉTAIRES DOMICILIAIRES

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC) demande à présenter le projet de loi C-345, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (déduction des impôts fonciers payés sur une résidence principale).

—Monsieur le Président, je suis fort content de présenter à nouveau mon projet de loi d'initiative parlementaire. En 11 ans, mon nom n'a jamais été tiré au sort mais j'espère bien que, à un moment donné, nous aurons l'occasion de débattre de la mesure et de la soumettre au vote.

Il s'agit d'un projet de loi important. Les entreprises peuvent déduire de leur revenu imposable les coûts de location ou de propriété des bâtisses. Certains locataires sont en mesure d'en faire autant du fait qu'ils profitent des déductions de coûts que peuvent faire leurs propriétaires aux fins de l'impôt. Ce n'est pas le cas des propriétaires domiciliaires. Mon projet de loi permettrait tout simplement la déduction des impôts versés à une municipalité ou à une province. La déduction s'appliquerait à l'impôt fédéral et, par conséquent, à l'impôt provincial également.

(Les motions sont adoptées, et le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR L'ASSURANCE-EMPLOI

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC) demande à présenter le projet de loi C-346, Loi modifiant la Loi sur l'assurance-emploi (élimination du délai de carence et remboursement de cotisations).

—Monsieur le Président, à la fin des années 50 et au début des années 60, lorsque j'étais étudiant, j'ai dû cotiser à l'assurance-chômage. Je ne pouvais pas toucher de prestations, mais je devais verser des cotisations.

Aujourd'hui, les étudiants sont aux prises avec le même problème. Ils sont contraints de verser des cotisations au régime d'assurance-emploi, mais il leur est impossible de recevoir des prestations, puisqu'ils ne sont pas disponibles pour travailler. Le projet de loi permettrait aux étudiants et à leurs employeurs de récupérer les cotisations. Il est injustifié de prendre de l'argent à des étudiants déjà pauvres.

(Les motions sont adoptées, et le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

LA LOI SUR LA PREUVE AU CANADA

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC) demande à présenter le projet de loi C-347, Loi modifiant la Loi sur la preuve au Canada (interprétation des dates numériques).

—Monsieur le Président, la confusion règne. Il m'est arrivé que, dans un projet de loi, on ait indiqué les dates de deux façons différentes. Que veut dire 05-04-06? Le 6 avril 2005? Le 4 juin 2005? Le 5 avril 2006?

Mon projet de loi y mettrait bon ordre. Il dirait que, sauf indication contraire expresse, la séquence est la suivante: année, mois, jour. C'est celle que le Canada a acceptée il y a une trentaine d'années.

Initiatives ministérielles

(Les motions sont adoptées, et le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

* * *

QUESTIONS AU FEUILLETON

L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je demande que toutes les questions restent au *Feuilleton*.

•(1210)

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LA LOI SUR LA MARINE MARCHANDE DU CANADA

La Chambre reprend l'étude de la motion: Que le projet de loi C-3, Loi modifiant la Loi sur la marine marchande du Canada, la Loi de 2001 sur la marine marchande du Canada, la Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada et la Loi sur les océans, soit lu pour la troisième fois et adopté.

Le vice-président: La Chambre est-elle prête pour la question?

Des voix: Le vote!

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Une voix: Avec dissidence.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

* * *

LOI DE 2004 POUR LA MISE EN OEUVRE DE CONVENTIONS FISCALES

La Chambre reprend l'étude du projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre un accord, des conventions et des protocoles conclus entre le Canada et le Gabon, l'Irlande, l'Arménie, Oman et l'Azerbaïdjan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale, dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

L'hon. Jean Lapierre (au nom du ministre des Finances) propose que le projet de loi soit agréé.

(La motion est adoptée.)

L'hon. Jean Lapierre (au nom du ministre des Finances) propose que le projet de loi soit lu une troisième fois et adopté.

L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles, Lib.): Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole, à l'étape de la troisième lecture, au sujet du projet de loi S-17, Loi de 2004 pour la mise en œuvre de conventions fiscales.

Le projet de loi a pour objet de mettre en œuvre quatre traités fiscaux conclus avec le Gabon, l'Arménie, Oman et l'Azerbaïdjan. Il met également en œuvre un nouveau traité fiscal avec l'Irlande, en remplacement d'un ancien traité.

Je souligne que les traités visés dans le projet de loi S-17 ne sont pas litigieux. En fait, le projet de loi propose des mesures courantes.

Les traités visés dans le projet de loi, qui sont semblables à ceux que le Canada a déjà conclus avec d'autres pays, s'inspirent du modèle de convention fiscale de l'OCDE qui est utilisé par tous les pays membres de cette organisation. De plus, les dispositions des traités visés dans le projet de loi S-17 sont entièrement conformes aux normes internationales pertinentes.

Le Canada est actuellement lié par des traités fiscaux avec 83 pays. Le projet de loi S-17 porterait ce nombre à 87. Au cours des trois dernières années seulement, le Canada a signé des traités ou des protocoles modifiés avec 14 pays.

Dans un monde de plus en plus vaste et compétitif, le Canada a besoin de ces traités pour demeurer concurrentiel. Les traités fiscaux sont avantageux pour les échanges de biens et services canadiens sur les marchés internationaux et ont, de ce fait, une incidence directe sur le rendement de notre économie.

Cette incidence est très importante. Plus de 40 p. 100 du produit intérieur brut annuel du Canada dépend des exportations. En outre, le bien-être économique du Canada est tributaire de la poursuite des investissements étrangers et de l'influx d'information, de capital et de technologie.

En éliminant les obstacles fiscaux et en créant un environnement fiscal plus prévisible pour les commerçants, les investisseurs et les contribuables canadiens qui ont des revenus de l'étranger, les traités fiscaux favorisent la création de débouchés commerciaux internationaux et l'investissement chez nous et à l'étranger. Les traités visés dans le projet de loi S-17 ne font pas exception à cet égard. Ils jouent donc un rôle crucial dans l'économie mondiale actuelle.

La promotion du commerce et de l'investissement stimule la croissance de l'économie canadienne et, par voie de conséquence, elle nous aide à atteindre des objectifs sociaux qui ont fait de notre pays l'un de ceux qui offrent la meilleure qualité de vie.

J'aimerais maintenant expliquer, en termes généraux, comment le projet de loi facilite la promotion du commerce international grâce à un régime fiscal équitable et concurrentiel.

Les réductions d'impôt accordées ces dernières années aux sociétés d'un grand nombre de nos plus importants partenaires commerciaux font ressortir l'importance d'avoir un régime fiscal concurrentiel.

Compte tenu de la mobilité des capitaux de placement à l'échelle mondiale, il est indispensable d'avoir un régime fiscal concurrentiel pour amener les entreprises à investir au Canada. L'investissement soutient la croissance économique et la création d'emplois. L'utilisation accrue de matériel de technologie de pointe, plus performant, contribue à accroître la productivité des travailleurs.

L'accroissement des investissements et une hausse de la productivité de la main-d'œuvre entraînent une hausse de l'emploi, des salaires et de la qualité de vie. Les conventions fiscales font également partie intégrante des initiatives d'équité fiscale dans le cadre des efforts du gouvernement en vue de rendre le système plus équitable.

Permettez-moi d'étoffer sur ce point en faisant un survol de deux objectifs d'équité fiscale dont on tient compte dans le cadre de l'élaboration de conventions fiscales telles que celles dont nous sommes saisis aujourd'hui. Ces deux objectifs sont, d'abord, éviter la double imposition et, ensuite, empêcher la fraude et l'évasion fiscale.

Initiatives ministérielles

Qu'est-ce que la double imposition? Cela se produit lorsqu'un contribuable habite dans un pays et gagne un revenu dans un autre pays. S'il n'y a pas de convention fiscale entre les deux pays pour prévoir les droits d'imposition et les différents mécanismes d'allègement lorsque le droit d'imposition de certaines sources de revenu appartient aux deux pays, le revenu du contribuable peut être imposable par les deux autorités. Une telle situation serait injuste et aurait des retombées négatives sur l'économie canadienne.

● (1215)

Il est tout naturel que les investisseurs et autres négociants internationaux désirent connaître les mécanismes d'imposition avant de s'engager dans des relations commerciales à l'étranger.

Les conventions fiscales constituent un terrain d'entente entre deux pays sur les interactions entre leurs deux régimes d'imposition, ce qui aide à atténuer l'incertitude relative au commerce, au travail ou à tout gain de revenu à l'étranger. Pour empêcher la double imposition, il faut d'abord définir les règles d'établissement des autorités fiscales entre le pays de résidence du contribuable et celui d'où il tire son revenu.

Une autre méthode de diminution des possibilités d'imposition consiste à réduire les retenues d'impôt à la source, c'est-à-dire l'impôt généralement perçu par les pays sur certains types de revenus gagnés par les non-résidents. Par exemple, en l'absence d'une convention fiscale ou d'autres exemptions législatives diverses, le Canada perçoit 25 p. 100 d'impôt sur différents types de revenus gagnés par les non-résidents. Les retenues d'impôt à la source de la plupart de nos partenaires commerciaux sont du même ordre que celles du Canada.

Un problème se pose parce que les retenues à la source ne permettent pas de déduire les dépenses engagées pour obtenir ce revenu. Cette situation est attribuable au fait que les impôts s'appliquent au revenu brut, non au revenu net. De ce fait, le revenu du contribuable est soumis à un taux d'imposition réel considérablement plus élevé que si l'impôt était calculé sur le revenu net, soit dans le pays où il a gagné son revenu soit dans son pays de résidence. Pour régler ce problème, les conventions fiscales internationales auxquelles le Canada est partie offrent des réductions réciproques au niveau des retenues à la source pour divers types de revenu, notamment les dividendes, les intérêts et les redevances.

Examinons le deuxième objectif des conventions fiscales que nous avons signées avec de nombreux pays. Leur deuxième objectif est d'éviter l'évasion fiscale. Les Canadiens qui paient leur juste part d'impôts ne voudraient pas voir des entreprises ou des particuliers contourner leurs obligations fiscales simplement grâce à des activités commerciales sur la scène internationale.

Les députés sont certainement en mesure de comprendre l'incidence négative qu'entraîne le manque à gagner attribuable à l'évasion fiscale. Ce genre de manoeuvre est non seulement clairement injuste, mais elle risque également de nuire à l'économie. Par surcroît, le manque à gagner qui en résulte peut nuire à la capacité du gouvernement de financer un vaste éventail de programmes fédéraux dont bénéficient l'ensemble des Canadiens, notamment la santé, l'aide aux aînés et aux personnes handicapées et l'éducation. Enfin, l'évasion fiscale alourdit injustement le fardeau des honnêtes contribuables. Or, une telle situation s'oppose carrément au régime fiscal canadien conçu pour être juste et équitable.

Les traités comme ceux prévus dans le projet de loi S-17 permettent d'améliorer et d'élargir les mécanismes de coopération internationale et de partage de l'information. Les échanges

d'information entre les autorités fiscales aident les gouvernements à repérer les évasions fiscales et à prendre les mesures nécessaires pour récupérer les recettes non perçues.

En résumé, les conventions fiscales ouvrent la porte à la coopération internationale qui, à son tour, offre un moyen d'améliorer l'équité fiscale en luttant contre l'évasion fiscale. Les conventions prévues dans le projet de loi S-17 règlent également nombre d'autres questions importantes que les députés pourront examiner.

Chaque convention comporte des dispositions visant à éviter que les investisseurs transfrontaliers ne fassent l'objet de discrimination axée sur la nationalité et des dispositions limitant le risque de double imposition pouvant découler de l'application des règles canadiennes relatives à la migration des contribuables.

Comme je l'ai mentionné au début de mon intervention, le projet de loi S-17 ne suscite pas la controverse. Il s'agit plutôt d'une mesure législative de nature administrative qui comporte de nombreux avantages pour les Canadiens.

Conformes à l'approche du gouvernement en matière d'équité fiscale, ces conventions offrent des solutions justes et équitables aux problèmes d'imposition qui existent actuellement entre le Canada et les cinq pays mentionnés dans le projet de loi. Par conséquent, je demande que la Chambre adopte cette mesure législative rapidement.

● (1220)

M. Ken Epp (Edmonton—Sherwood Park, PCC): Monsieur le Président, je sens que les nombreux députés ici présents participeront à un débat très animé sur ce palpitant sujet, comme vient de l'indiquer le secrétaire parlementaire. Étant donné que nous sommes vendredi, je ne peux m'empêcher de m'amuser un peu aux dépens du député.

Les conventions fiscales conclues avec les autres pays ont pour but d'éviter la double imposition, ce qui est tout à fait légitime et défendable, et nous appuyons cela. Les personnes qui touchent un revenu dans un autre pays n'ont pas à payer des taxes à la fois ici et dans cet autre pays. Si les deux pays ont des taux d'imposition comme les nôtres, au niveau fédéral et provincial, les gens pourraient se retrouver avec peut-être 10 p. 100 de leur revenu; le reste se serait envolé en taxes et en impôts. Ces conventions sont donc importantes.

Je me demande si nous pourrions conclure une convention fiscale avec le Canada. Je sais que ma proposition peut sembler un peu étrange. Le Canada pratique la double imposition, et il est temps que cela cesse. Par exemple, il existe une taxe provinciale et une taxe d'accise fédérale sur l'essence. Après avoir additionné le coût du produit, la taxe *a* et la taxe *b*, on ajoute la TPS. C'est de la double imposition. On paie de la TPS sur la taxe provinciale et sur la taxe d'accise fédérale. On paie des taxes sur des taxes.

Le projet de loi d'initiative parlementaire dont je viens de parler au sujet des impôts fonciers constitue un autre exemple. Si les impôts fonciers de ma maison s'élèvent à 2 400 \$, je dois gagner 4 000 \$ pour les payer. Si nous faisons le calcul, 4 000 \$ moins 40 p. 100 me laisse 2 400 \$. C'est le montant dont j'ai besoin pour mes impôts fonciers. C'est de la double imposition. Ne pourrions-nous pas conclure une convention avec le Canada pour éviter la double imposition? Ne s'agirait-il pas d'une bonne idée?

Initiatives ministérielles

● (1225)

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur le Président, je rends hommage au député pour son assiduité exemplaire à la Chambre. Le nombre de ses présences est remarquable, mais justement, il est ainsi bien placé pour connaître la règle selon laquelle nous devons pas faire des allusions indirectes à l'assiduité d'un député à la Chambre. J'espère que, lorsqu'il me posera sa prochaine question, il me fera des excuses pour sa première observation.

Il prétend qu'il y a double imposition lorsque les Canadiens doivent payer un impôt fédéral et un impôt provincial. Je ne sais pas comment nous paierions pour les soins de santé et l'éducation s'il n'y avait pas d'impôts provinciaux. Il nous faut payer des impôts pour ce faire. Je ne sais pas comment nous pourrions payer pour l'augmentation du budget alloué à la défense, que l'opposition réclame, ou pour celle du budget de l'agriculture, que l'opposition réclame, ou pour toutes les choses que les députés de la loyale opposition de Sa Majesté nous demandent chaque jour, s'il n'y avait pas d'impôts fédéraux.

Nous pouvons parler d'impôts prélevés sur des impôts qui s'ajoutent à d'autres impôts, et de tout ce qui s'ensuit, mais la réalité incontournable est qu'un minimum d'impôts est nécessaire pour gérer notre pays. Nous pourrions modifier la structure du système fiscal afin de répondre à certains des points soulevés par le député mais, en fin compte, il y aura toujours la même somme d'impôts.

Nous pourrions modifier les impôts sur le revenu, mais le parti du député propose constamment de ne pas les augmenter. Cependant, c'est ce que nous serions obligés de faire si nous devions suivre sa proposition consistant à modifier la structure de notre système fiscal.

Le député a peut-être des idées justifiées au plan philosophique au sujet d'une restructuration, mais la réalité incontournable va rester la même. Les Canadiens doivent payer le même montant d'impôts pour leurs écoles, leurs hôpitaux et la défense nationale. Ils devront payer le même montant d'impôts pour appuyer les personnes âgées, pour appuyer les handicapés, pour appuyer les agriculteurs, et pour obtenir tout ce qu'ils veulent. Il y a plusieurs ordres de gouvernement qui doivent payer pour tout cela.

M. Ken Epp: Monsieur le Président, je pense que le député ne m'a pas compris. Nous demandons aux Canadiens de payer des impôts sur de l'argent qu'ils ont gagné uniquement pour leur faire payer des impôts ou, dans certains cas, on leur fait payer des impôts sur de l'argent qui a déjà été imposé. C'est ce que j'expliquais. Évidemment, cela se voulait un peu moqueur, puisque c'est de double imposition avec les autres pays que nous parlons.

Cependant, j'insiste sur le fait que nous devons réduire les taux d'imposition. Je vais donner au député un cours accéléré d'économie. J'ignore s'il a déjà entendu parler de la courbe de Laffer, mais le fait est que, dans bien des cas, si les taux d'imposition sont réduits, les recettes fiscales augmentent. En d'autres mots, les gouvernements ont plus d'argent pour les programmes parce qu'il y a une activité économique accrue. L'argent est laissé entre les mains des consommateurs, des citoyens, des contribuables, des entrepreneurs et des gens d'affaires qui font tourner l'économie.

L'abaissement des taux d'imposition ne signifie pas du tout que le gouvernement aura moins d'agent. Au contraire, il en aurait très probablement davantage s'il planifie bien. C'est ce que notre parti préconise. Nous ne voulons pas sabrer dans les programmes gouvernementaux qui nous tiennent à coeur, contrairement à ce qu'affirme le député. Nous voulons que l'argent soit dépensé sagement, pas n'importe comment, pas de façon criminelle, comme on le voit dans les enquêtes en cours, mais de façon rationnelle.

Nous devrions fournir les programmes que nous voulons avec une structure fiscale juste qui serait un bon stimulant et non un frein pour notre économie.

L'hon. Larry Bagnell: Monsieur le Président, je suis ravi de répondre à cette question une autre fois.

Je trouve fascinante l'extrapolation que fait le député lorsqu'il dit que des réductions d'impôt permettent de financer l'éducation, la santé et d'autres dossiers. Le NPD ne souscrit certainement pas à ce type d'analyse. Que se produit-il si l'on supprime les impôts? A-t-on davantage de fonds à consacrer à l'éducation, à la santé, aux aînés, aux personnes handicapées et au logement abordable?

Je ne crois pas qu'il en soit ainsi, mais je suis ravi de voir que le député reconnaît que des réductions d'impôt sont nécessaires si nous voulons nous assurer une position concurrentielle sur la scène mondiale, car elles nous permettent d'éviter de fermer des usines et d'avoir un plus grand nombre de travailleurs au Canada.

Comme les députés le savent, au cours des cinq dernières années, le gouvernement du Canada a réduit les impôts de 100 milliards de dollars, du jamais vu dans l'histoire du Canada. Je me demande pourquoi la plate-forme de l'opposition ne prévoyait pas cette mesure. Et ce n'est pas tout car, en plus de ces réductions de 100 milliards de dollars, le dernier budget prévoit d'autres réductions d'impôts de manière à rendre l'industrie plus concurrentielle et à aider le Canada à garder ses emplois. Une grande part de ces réductions bénéficieront aux contribuables à faible revenu, si bien qu'en bout de ligne 850 000 personnes ne paieront plus d'impôt au Canada.

Nous sommes très fiers de cela et nous sommes fiers d'avoir réussi à resserrer suffisamment les dépenses pour consentir les importantes réductions d'impôt qui sont garantes de la compétitivité du Canada. Ces réductions permettent à nos travailleurs de conserver leur emploi et au Canada de conserver le niveau de vie élevé qui fait de lui un des meilleurs pays de la planète à cet égard.

● (1230)

M. Gurmant Grewal (Newton—Delta-Nord, PCC): Monsieur le Président, je suis heureux de me faire le porte-parole des électeurs de Newton—Delta-Nord pour participer au débat, aux étapes du rapport et de la troisième lecture du projet de loi S-17, la loi de 2004 pour la mise en oeuvre de conventions fiscales.

Ce projet de loi met en oeuvre des traités fiscaux conclus avec l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Gabon et l'Oman. Le Canada n'a jamais conclu de traités fiscaux avec aucun de ces pays. Le projet de loi met également en oeuvre un nouveau traité conclu avec l'Irlande. Ces traités établissent un cadre d'imposition des revenus d'investissement entre le Canada et d'autres pays. Ils prévoient des mécanismes visant à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale.

Examinons la genèse de ces traités. Au cours des dernières années, le Canada a négocié des traités fiscaux avec 83 pays. Ces traités visent à régler les problèmes qui surgissent lorsque les habitants d'un pays gagnent un revenu à l'étranger. Ils s'inspirent du modèle de convention de double imposition de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Les traités servent à éviter les doubles impositions dans les situations où un contribuable pourrait être imposé deux fois, une fois par le pays où il a gagné un revenu, le pays d'origine, et une fois par le pays où habite le contribuable, le pays de résidence. Les traités aident à réduire les retenues d'impôt excessives sur certains types de revenu, comme un revenu de placement et des redevances.

Initiatives ministérielles

Les traités servent également à établir des activités convenues dans lesquelles des contribuables peuvent s'engager dans le pays ayant conclu un traité avant d'être assujettis à l'impôt. Les traités doivent prévoir l'échange d'information et supprimer les impôts dans les situations qui, selon les parties aux traités, devraient bénéficier d'un traitement fiscal favorable. Les traités fiscaux ne peuvent entrer en vigueur que si le Parlement évalue et adopte une mesure législative confirmant leur suprématie sur la Loi de l'impôt sur le revenu.

Un projet de loi visant à mettre en oeuvre des traités fiscaux ne nécessite pas la présentation d'un avis de voies et moyens et, partant, peut être présenté au Sénat, comme ce fut le cas pour ce projet de loi.

Un des éléments importants que nous devrions examiner avant de signer quelque traité que ce soit avec tout autre pays est le respect des valeurs canadiennes, dont la plus importante est le respect des droits de la personne. Bien que les traités fiscaux soient généralement avantageux pour les Canadiens, je suis un peu préoccupé au sujet des quatre pays en cause dans les traités que ce projet de loi mettrait en oeuvre.

Je m'inquiète plus particulièrement du bilan de l'Arménie, de l'Azerbaïdjan, du Gabon et de l'Oman sur le chapitre des droits de la personne. J'ai déjà visité quelques-uns de ces pays et j'y ai été directement témoin de certaines violations des droits de la personne. Le Canada doit s'assurer que les pays avec lesquels il a conclu des traités fiscaux reconnaissent l'importance que revêtent les droits de la personne. Cette reconnaissance doit être plus que superficielle. Elle doit être réelle et éclairée.

Le rapport du département d'État américain sur les droits de la personne pour 2004, publié il y a à peine une quinzaine de jours, n'accorde la note de passage à aucun des pays avec lesquels nous acceptons des conventions fiscales. D'après ce rapport, le bilan du gouvernement arménien en matière de droits de la personne demeure fort médiocre: ses forces de sécurité battent des détenus en attente de procès, et l'impunité fait toujours problème. Il y a également des arrestations et mises en détention arbitraires.

• (1235)

Le bilan du gouvernement de l'Azerbaïdjan n'est pas reluisant non plus. Il se rend toujours coupable d'atteintes nombreuses aux droits: limitation du droit des citoyens de remplacer pacifiquement et démocratiquement leur gouvernement; tortures policières et passages à tabac de détenus; recours à une force excessive pour arracher des aveux. Le gouvernement continue de limiter la liberté d'expression et la liberté de la presse.

D'après le même rapport, le gouvernement d'Oman a lui aussi de graves difficultés. Les citoyens n'ont pas le droit de remplacer leur gouvernement démocratiquement. Le gouvernement limite la liberté d'expression, la liberté de la presse, et la liberté de réunion et de religion. Malgré des lois qui garantissent l'égalité, la discrimination contre les femmes continue de faire problème et des entreprises privées réduisent les travailleurs étrangers à des conditions qui équivalent au travail forcé.

Enfin, le rapport décerne une mauvaise note au Gabon, car les autorités continuent d'y limiter la capacité des citoyens de remplacer leur gouvernement démocratiquement, les forces de sécurité battent et torturent parfois des prisonniers et autres personnes sous garde, les arrestations et mises en détention arbitraires sont des problèmes courants. Le gouvernement continue aussi de limiter la liberté de la presse et la liberté de circulation. On observe toujours de la violence et de la discrimination sociale à l'endroit des femmes et des Africains qui ne sont pas citoyens. Le travail forcé, le travail des enfants et le

trafic, notamment celui des enfants, demeurent également de graves problèmes.

De manière générale, aucun de ces pays ne respecte les droits de la personne comme le Canada. Nos compatriotes ont le droit de demander ce que leur gouvernement fait pour s'assurer que le bilan en matière de droits de la personne du signataire étranger s'améliore. Je me souviens que lorsque, comme parlementaires, nous nous sommes rendus dans d'autres pays, avec des ministres et d'autres personnes, nous avons toujours mis l'accent sur les valeurs canadiennes que nous respectons: la protection des droits de la personne, la liberté de religion, la liberté d'expression et la liberté de la presse, mais pourquoi signer ces accords ou conventions quand les bilans de ces pays ne sont pas bons?

Si le gouvernement a fait des progrès en matière de signature de nouvelles conventions fiscales, il a lamentablement échoué sur le plan de la renégociation de conventions antérieures qui ont des incidences beaucoup plus grandes sur le bien-être des Canadiens.

Notre convention fiscale avec les États-Unis en fournit un exemple éloquent. Il y a cinq ans, le premier ministre, lorsqu'il était ministre des Finances, a conclu un accord de principe avec ses homologues américains. Depuis, il ne s'est pas passé grand-chose, la dernière réunion s'étant tenue en 2001, alors que le premier ministre avait soutenu que l'entente allait avoir de grandes conséquences pour le Canada. La population canadienne souhaite que les tergiversations cessent.

L'été dernier, lorsque le Japon et les États-Unis sont parvenus à un accord sur la renégociation de leur convention fiscale, l'ambassadeur des États-Unis au Japon a fait l'éloge de cette convention, la qualifiant de symbole supplémentaire de la coopération, de la confiance et de l'amitié véritable qui existent entre leurs deux pays. Si c'est ce qu'il faut pour conclure une convention fiscale, il ne faut guère s'étonner du fait que les libéraux n'ont pas réussi à obtenir une entente.

Sous le dernier premier ministre libéral, les relations avec les États-Unis ont atteint un bas niveau historique et elles ne s'améliorent pas avec l'actuel occupant du 24, promenade Sussex. Le gâchis du système de défense antimissile, la fermeture de la frontière au boeuf canadien et l'interminable conflit du bois d'oeuvre indiquent l'état de nos relations avec notre voisin et plus important partenaire commercial.

Nous réalisons 87 p. 100 de nos échanges commerciaux avec les États-Unis et le goulot d'étranglement dans nos relations avec eux existe toujours. Cela nuit aux Canadiens en général, ainsi qu'à nos entreprises. Si le président des États-Unis attend 10 jours pour répondre à l'appel téléphonique de notre premier ministre, de toute évidence, on ne peut guère espérer la conclusion d'une convention fiscale.

Il importe aussi au gouvernement fédéral de renégocier enfin nos conventions fiscales avec les pays qui servent de paradis fiscaux pour des entreprises canadiennes. Les Canadiens se souviendront du fait que le premier ministre a tiré parti de notre entente avec les Bahamas, en y immatriculant sa flotte de bateaux et en épargnant des millions de dollars d'impôts canadiens.

Initiatives ministérielles

• (1240)

Les cinq plus grandes banques du pays entrent maintenant dans la danse, en suivant probablement l'exemple du premier ministre, pour économiser des milliards de dollars en impôt. Selon un rapport, en 2003, la CIBC seulement a économisé 600 millions de dollars d'impôt au Canada en ayant recours à des paradis fiscaux. Nous aurions fort bien pu utiliser cet argent pour la santé, l'éducation, les réductions d'impôt et bien d'autres choses.

Les libéraux n'ont cependant pas la volonté politique ni le cran nécessaires pour supprimer les échappatoires des conventions fiscales et mettre un terme aux paradis fiscaux.

Grâce à notre ancien premier ministre, Jean Chrétien, qui a visité l'un des pays les plus répressifs au monde pour conclure un accord avec le gouvernement du Turkménistan sur les droits de prospection du champ pétrolifère contesté de la mer Caspienne, il serait pratiquement inutile de négocier notre convention fiscale avec l'Azerbaïdjan. En effet, pour protester contre l'entente négociée par Jean Chrétien, l'assemblée nationale azerbaïdjanaise a refusé d'adopter une loi permettant la ratification de la convention fiscale conclue en septembre dernier.

L'ancien premier ministre s'est peut-être retiré de la politique, mais il n'a certainement pas fini de faire la manchette et de nuire aux intérêts canadiens à l'étranger, que ce soit en tentant de mettre des bâtons dans les roues de l'enquête Gomery sur le fiasco des commandites ou en compromettant nos relations avec des États étrangers.

Le Parti conservateur du Canada appuie la négociation de conventions fiscales avec les États étrangers. Ces conventions sont dans le meilleur intérêt des Canadiens. Ils éliminent la double imposition et Dieu sait que les Canadiens paient déjà assez d'impôt, et favorisent l'investissement et la croissance économique.

Cependant, je suis préoccupé par les bilans en matière de droits humains de certains des pays avec lesquels nous concluons des ententes. Nous ne devrions pas laisser l'économie nous empêcher de faire la différence entre le bien et le mal et ces quatre pays, sans exception, n'ont pas la réputation d'attacher une grande importance aux droits de leur population.

Parfois, le gouvernement libéral a donné la priorité au commerce, au détriment de tout le reste, dans ses relations avec certains pays affichant un bilan lamentable en matière de droits humains. Les libéraux ont complètement sacrifié les droits humains pour promouvoir le commerce et accorder un traitement de faveur à ces États.

Les intérêts canadiens seront bien servis si le gouvernement accorde la priorité nécessaire à la renégociation de notre convention fiscale avec les États-Unis, qui traîne depuis cinq ans même si le premier ministre a admis en 2000 que cette entente avait une grande importance pour le Canada.

Nous devrions regarder ce qui se passe plus près de chez nous. Nous devrions jeter un coup d'oeil aux échanges commerciaux que nous avons avec nos voisins. Selon moi, la convention entre le Canada et les États-Unis aurait dû avoir préséance sur toute autre convention. Le premier ministre a reconnu lui-même en 2000 qu'elle comporterait de graves conséquences pour les Canadiens. Les libéraux, en face, peuvent-ils dire où est cette convention entre le Canada et les États-Unis? Où est cette convention dont le ministre des Finances de l'époque, l'actuel premier ministre, a dit qu'elle comportait de graves conséquences pour les Canadiens? Cinq années ce sont écoulées. A-t-on réalisé des progrès? Pourquoi le gouvernement ne bouge-t-il pas? Pourquoi le gouvernement se

tourne-t-il les pouces et ne signe-t-il pas cette convention avec notre principal partenaire commercial, les États-Unis d'Amérique?

Le gouvernement attend depuis trop longtemps de renégocier les conventions fiscales qui ouvrent à des entreprises canadiennes l'accès à des paradis fiscaux. Pourquoi le gouvernement ne met-il pas fin à ces échappatoires? Il se pourrait bien que ces échappatoires servent ses intérêts personnels d'une manière ou d'une autre.

Le Trésor fédéral ne peut pas se permettre ce type de tergiversation. Il est impératif que le gouvernement cesse de tergiverser et agisse promptement sur les questions qui touchent particulièrement les Canadiens et nos rapports avec notre plus important partenaire commercial.

Je voterai en faveur du projet de loi, mais j'exhorte le gouvernement à sortir de sa léthargie et à agir.

• (1245)

L'hon. Peter Adams (secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.): Monsieur le Président, mon collègue a parlé des conventions fiscales avec l'Oman, le Gabon, l'Arménie et d'autres; je connais l'intérêt qu'il porte aux droits de la personne et l'expérience qu'il a eue avec certains de ces pays.

J'aimerais savoir ce qu'il pense de ce genre de conventions. Au fond, tout le monde y trouve son compte, dans la mesure où, si nous n'entretenons pas de relation fiscale raisonnable et n'établissons pas un contact raisonnable avec ce genre de pays, il est difficile pour nos habitants qui vont là-bas ou les leurs qui viennent ici d'être traités équitablement et il est difficile de faire des progrès dans le dossier des droits de la personne, qui est un dossier important pour mon collègue.

Je suis d'avis que d'éviter la double imposition, même avec ce genre de pays, faciliterait nos efforts en ce qui concerne l'amélioration du bilan de ces pays en matière des droits de la personne.

M. Gurmant Grewal: Monsieur le Président, je comprends la position du député, surtout en ce qui concerne les droits de la personne, qui est une considération importante pour chacun d'entre nous quand nous faisons affaire avec un État étranger. Cependant, le ministère des Affaires étrangères est responsable de renforcer les liens et de vanter les valeurs canadiennes à l'étranger. Les diplomates, les fonctionnaires ministériels et les bureaucrates ne devraient pas nous dire que nous ne devrions pas soulever la question des droits de la personne quand nous discutons avec des ressortissants étrangers.

Je me rappelle de mon expérience au Tibet. On m'avait dit de ne pas soulever certaines questions avec le ministre des Affaires étrangères qui participait à la réunion. Je ne les ai pas écoutés. J'ai décidé de soulever la question, et on m'a dit que j'étais un des premiers politiciens canadiens à soulever la question des droits de la personne auprès du gouvernement chinois.

J'ai ensuite dit carrément au représentant du gouvernement chinois que j'aimerais visiter leurs camps de travail. J'étais le premier ressortissant étranger à visiter un camp de travail au Tibet. Je comprends que nous devons faire notre travail, mais nous devrions aussi défendre les valeurs canadiennes quand nous voyageons à l'étranger. Les droits de la personne sont importants pour tous les Canadiens et, quand nous avons l'occasion d'en parler, nous devrions le faire et prendre une position ferme.

Initiatives ministérielles

En d'autres mots, le bilan du gouvernement n'est pas reluisant et il ne gagne pas en lustre parce qu'il n'élimine pas la possibilité de profiter des échappatoires fiscales et des paradis fiscaux. On dirait plutôt qu'il les renforce. Les cinq grandes banques essaient maintenant de profiter de ces échappatoires et paradis fiscaux. Je suis convaincu que des milliers d'autres entreprises feront comme les banques si le gouvernement n'agit pas.

Les recettes fiscales ainsi perdues pourraient servir aux Canadiens. Nous savons que le régime de santé craque de partout et que les étudiants souffrent d'une éducation qui n'est pas d'aussi bonne qualité qu'elle le devrait. L'argent pourrait être consacré aux infrastructures de nos régions. Dans ma circonscription, l'Hôpital commémoratif de Surrey et l'Hôpital de Delta ont besoin d'argent. Ils manquent de lits, de médecins, d'infirmières et de médicaments. Il faut que l'argent des contribuables soit dépensé au Canada et non pas caché dans des paradis fiscaux à l'étranger.

Je voudrais terminer en parlant de nos relations avec les États-Unis. Notre gouvernement remet depuis cinq ans la signature d'un traité fiscal avec les États-Unis. De plus, les députés libéraux les uns après les autres font des déclarations incendiaires contre les États-Unis et le premier ministre ne fait rien pour les arrêter.

Les députés de l'opposition ont soulevé cette question à quelques reprises, mais le gouvernement libéral continue de tolérer ces écarts de langage et garde à leurs postes des secrétaires parlementaires et des députés qui devraient pourtant être congédiés pour faire clairement comprendre à nos amis américains que nous ne tolérerons pas les sottises de la part de députés qui s'en prennent à nos partenaires commerciaux, amis et voisins américains.

Nous parlons de signer des traités avec les Américains, mais les gestes que pose le gouvernement rendent ces traités improbables. J'aimerais que les libéraux fassent preuve de cohérence.

AFFAIRES COURANTES

• (1250)

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PATRIMOINE CANADIEN

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, il y a eu des discussions entre tous les partis et si vous le demandiez, je crois que vous constateriez qu'il y a consentement unanime pour que les motions suivantes soient adoptées par rapport à des déplacements de comités. Premièrement, je propose:

Que, nonobstant les ordres adoptés le 8 février 2005, relativement à son étude sur l'industrie du long métrage au Canada, 12 députés du Comité permanent du Patrimoine canadien soient autorisés à se rendre à Winnipeg, du 3 au 4 avril 2005; à Toronto, du 5 au 8 avril 2005; à Montréal, du 19 au 22 avril 2005; à Vancouver, du 3 au 6 mai 2005 et à Halifax, du 17 au 19 mai 2005, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

(La motion est adoptée.)

FINANCES

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, deuxièmement, je propose:

Que, nonobstant les ordres adoptés le mardi 8 février 2005 concernant le déplacement à Victoria et Winnipeg relativement à son étude sur le déséquilibre fiscal, cinq députés du sous-comité sur le déséquilibre fiscal du Comité permanent des finances soient autorisés à se rendre à Victoria, les 3 et 4 avril 2005, et à Winnipeg les 17 et 18 avril 2005, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

(La motion est adoptée.)

LANGUES OFFICIELLES

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique, Lib.): Monsieur le Président, troisièmement, je propose:

Que relativement à son étude sur le plan d'action gouvernemental en matière de langues officielles, le Comité permanent des langues officielles soit autorisé à se rendre à Bathurst, dans les Cantons de l'Est, à Toronto, à Windsor, Whitehorse, Vancouver, Saint-Boniface et Sudbury en avril 2005, et que le personnel nécessaire accompagne le comité.

(La motion est adoptée.)

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Français]

LOI DE 2004 POUR LA MISE EN ŒUVRE DE CONVENTIONS FISCALES

La Chambre reprend l'étude de la motion portant que le projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre un accord, des conventions et des protocoles conclus entre le Canada et le Gabon, l'Irlande, l'Arménie, Oman et l'Azerbaïdjan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale, soit lu pour la troisième fois et adopté.

M. Pierre Paquette (Joliette, BQ): Monsieur le Président, je partagerai mon temps avec le député de Richmond—Arthabaska. Nous étudions un projet de loi qui vise à introduire des conventions fiscales avec un certain nombre de pays.

Évidemment, le Bloc québécois est en faveur du principe de ce projet de loi. Cela dit, nous sommes en faveur des conventions fiscales avec des pays qui ont une fiscalité comparable à la nôtre, pas nécessairement semblable. On sait évidemment que les visions de différentes sociétés ne sont pas nécessairement les mêmes. Prenons l'exemple de nos voisins américains. Ils ne sont pas très forts sur la taxation, mais ils ne sont pas très forts non plus sur les services publics. Cela laisse de côté toute une partie de la population américaine qui n'a pas accès aux soins de santé et à un certain nombre d'autres services que nous considérons, au Québec et au Canada, comme étant des services qui doivent être disponibles pour la population.

Dans d'autres pays, cela va beaucoup plus loin même que le Canada. Cela fait que, globalement, le Canada se retrouve actuellement au milieu des pays de l'OCDE quant à sa fiscalité. Par conséquent, la moitié de ces pays ont une fiscalité plus lourde que la nôtre, probablement parce qu'ils ont des services publics et des protections sociales plus importants que les nôtres. La moitié de ces pays ont moins d'imposition que nous, probablement aussi parce qu'ils ont fait le choix d'avoir moins de services à la disposition de l'ensemble de la population.

J'ai parlé d'une « fiscalité comparable », parce que j'ai malheureusement entendu des députés libéraux essayer de faire accroire que la position du Bloc était de demander à tous les pays, y compris ceux en voie de développement, d'avoir le même taux d'imposition que celui que nous avons. Ce n'est pas du tout le cas.

Initiatives ministérielles

Toutefois, nous sommes en faveur du principe des conventions fiscales pour éviter la double imposition. Comme je le mentionnais, on veut éviter cette double imposition à des citoyens canadiens, que ce soient des corporations ou des particuliers, parce que s'ils paient leurs impôts dans une autre juridiction, il est tout à fait normal que le Canada en tienne compte dans sa propre fiscalité. À cet égard, il n'y a aucun problème. Je pense que la plupart des pays qui sont décrits dans le projet de loi S-17 sont conformes à cette approche.

Cela dit, lorsque des pays ont une fiscalité dérisoire, déraisonnable ou absente — je pense entre autres à La Barbade, mais aussi à l'ensemble des paradis fiscaux —, une convention fiscale n'a pas de sens parce que, justement, on veut éviter la double imposition. S'il n'y a pas imposition dans l'autre juridiction, les revenus, que ce soient des profits ou des dividendes ou encore même des revenus de travail qui n'ont pas été imposés dans cette juridiction, doivent être totalement imposés au Canada.

C'est pourquoi le Bloc québécois profite de l'étude du projet de loi S-17 pour réitérer notre opposition à la convention fiscale avec La Barbade. Comme vous le savez, c'est la seule juridiction que l'on considère être, sur le plan international, un paradis fiscal avec lequel le Canada a une convention fiscale. Avec le Liberia, avec les Bermudes, nommez-les, le Canada n'a pas signé de telles conventions fiscales.

La Barbade est un paradis fiscal en ce qu'elle répond à tous les critères prévus par l'OCDE concernant la définition d'un paradis fiscal. Je vous lis un extrait du rapport de 1998:

Ces territoires offrent généralement à l'investisseur étranger un environnement où une imposition nulle ou minime se double fréquemment d'un allègement des contraintes réglementaires ou administratives. Souvent, les activités en cause ne donnent pas lieu à un échange de renseignements avec d'autres pays en raison, par exemple, de dispositions strictes en matière de secret bancaire. [...] ces juridictions sont généralement qualifiées de paradis fiscaux.

Or, La Barbade correspond en tous points à cette définition de l'OCDE. Encore, je sais que ce que l'on va nous dire du côté du gouvernement, c'est que dans la dernière liste qu'a faite l'OCDE concernant les paradis fiscaux, La Barbade n'y figure plus. En 1998, c'était le cas. La Barbade avait été identifiée comme un paradis fiscal par l'OCDE.

● (1255)

En 2001, dans le rapport suivant, le nom de La Barbade a disparu pour deux raisons essentiellement. L'OCDE a considéré que ce paradis fiscal coopérait maintenant au niveau du secret bancaire avec les autorités financières internationales. Depuis cette intention, rien n'a été fait véritablement pour rendre le système bancaire et la fiscalité de La Barbade plus transparentes.

La deuxième raison est que le Canada et les États-Unis ont fait pression sur l'OCDE pour que La Barbade soit retirée de la liste des paradis fiscaux. Toutefois, lorsqu'on se réfère à la définition de 1998, on ne peut faire autrement que de constater que La Barbade est un paradis fiscal.

J'y reviendrai, mais je veux rappeler que même selon le vérificateur général, — parce qu'à cette époque, c'était un vérificateur général — dans son rapport du 27 février 2001, il identifiait les paradis fiscaux comme un problème très important concernant l'assiette fiscale canadienne. Je me permets de le citer:

Les activités internationales des contribuables canadiens, particulièrement les recours aux paradis fiscaux, constituent l'une des plus graves menaces à l'assiette fiscale.

C'est le rapport de 2001. Depuis, rien n'a été fait, à tel point que pour ce qui est des investissements étrangers des Canadiens vers d'autres pays, La Barbade est devenue la troisième destination des

investisseurs canadiens. C'est tout de même assez formidable qu'une petite île de 270 000 habitants soit en mesure de recueillir, en 2001 par exemple, 23,340 milliards de dollars d'investissements canadiens. Cela fait beaucoup d'investissements par tête de pipe à La Barbade.

La Barbade est devenue, au fil des ans, le paradis fiscal du Canada. On comprend mieux à ce moment-là pourquoi le gouvernement canadien a fait pression sur l'OCDE pour faire retirer cette juridiction de la liste des paradis fiscaux.

Je vous disais que c'est absolument étonnant de voir que 23 milliards de dollars d'investissements se font dans une petite île de 270 000 habitants, mais il est encore plus étonnant de savoir que La Barbade est devenue, comme je le mentionnais, la troisième destination des investisseurs canadiens après, évidemment, les États-Unis et la Grande-Bretagne.

Il y a donc plus d'investissements faits par les Canadiens à La Barbade qu'au Mexique, par exemple, où on parle de 4 milliards de dollars; au Japon, c'est 6,4 milliards de dollars; en France, c'est 3,390 milliards de dollars. Personne n'est dupe. C'est tout simplement le fait qu'avec la convention fiscale de La Barbade, on a encouragé des particuliers et des entreprises à utiliser le mécanisme qu'on leur a rendu disponible pour éviter leurs responsabilités au plan collectif, c'est-à-dire payer leurs impôts au Canada.

D'ailleurs, juste à titre d'illustration, à elles-seules, les cinq grandes banques canadiennes reconnaissent, en 2002, avoir économisé au fil des ans 10 milliards de dollars en impôts canadiens grâce aux paradis fiscaux, parmi lesquels, prioritairement, figure La Barbade.

Ce fait est connu. Depuis 1994, le Bloc québécois revient à la charge avec cela, aussi bien le député de Saint-Hyacinthe—Bagot que moi-même quand j'étais porte-parole en matière de finances. Nous avons déposé des motions en Chambre. Tous les partis d'opposition d'ailleurs se sont ralliés à ces motions. Seuls les libéraux se sont opposés à ce que l'on resserre les critères, en particulier pour ce qui est de La Barbade, pour éviter l'utilisation de ces évitements et de ces échappatoires sur le plan fiscal.

Pourquoi? C'est que le gouvernement se drape derrière les apparences et nie la réalité des faits. On va nous dire que La Barbade a un taux d'imposition de l'ordre de 40 p. 100. C'est tout simplement la façade. Dans les faits, les *International Business Corporations* payent entre 1,5 et 2,5 p. 100. Le gouvernement canadien s'est arrangé, dans sa loi fiscale, pour que non seulement la convention fiscale soit là pour permettre cela, mais en plus, il a pris des dispositions particulières pour éviter que les entreprises canadiennes soient couvertes par la fiscalité canadienne.

On se retrouve avec cette situation tout à fait condamnable où l'actuel premier ministre a été propriétaire d'une entreprise, qui est maintenant propriété de ses fils, comme vous le savez, qui a utilisé cette échappatoire fiscale. Selon nous, cela a permis à CSL international d'économiser, au cours des cinq dernières années, environ 103 millions de dollars d'impôts au détriment de l'ensemble de la classe moyenne et de l'ensemble des services et des protections sociales qu'on peut se donner, aussi bien au plan fédéral qu'au plan des provinces. C'est tout à fait inacceptable.

Initiatives ministérielles

● (1300)

M. André Bellavance (Richmond—Arthabaska, BQ): Monsieur le Président, je félicite le député de Joliette pour son excellent exposé. J'ai eu l'honneur de travailler avec lui au cours des dernières années, alors qu'il était porte-parole du Bloc québécois en matière de finances. Je peux vous dire qu'il est probablement devenu, malgré lui, un spécialiste des paradis fiscaux. Toutefois, contrairement à d'autres députés de cette Chambre, il ne les a jamais utilisés pour faire de l'évitement fiscal.

Comme l'a mentionné mon collègue nous sommes tout à fait en accord avec le projet de loi S-17, Loi mettant en œuvre un accord, des conventions et des protocoles conclus entre le Canada et le Gabon, l'Irlande, l'Arménie, Oman et l'Azerbaïdjan en vue d'éviter les doubles impositions et de prévenir l'évasion fiscale.

En fait, nous sommes en faveur des conventions fiscales avec des pays qui ont des systèmes d'imposition comparables à celui du Canada et du Québec. C'est le cas pour les conventions faisant partie du projet de loi S-17.

Il faut comprendre qu'un même revenu ne doit pas être imposé deux fois, soit une fois lorsqu'il a été gagné et une seconde fois à l'endroit où habite le contribuable. C'est tout à fait normal. Plusieurs conventions fiscales signées par le Canada sont tout à fait conformes à ce principe que je viens d'évoquer.

Là où le bât blesse, c'est lorsque le Canada signe une convention fiscale avec des paradis fiscaux. À ce moment, la convention fiscale permet d'éviter carrément l'imposition, ce que l'on appelle de l'évitement fiscal. Croyez-le ou non, le Canada a conclu une telle entente avec La Barbade qui est un paradis fiscal reconnu. Comme le disait mon collègue tout à l'heure, elle a une population de 272 000 habitants seulement, mais elle est devenue la troisième destination de capitaux canadiens, derrière les États-Unis et la Grande-Bretagne. Il n'y a pas de surprise, lorsqu'on connaît les taux d'imposition effectifs à La Barbade.

En 1994, les transferts financiers du Canada vers La Barbade s'élevaient à environ 5 milliards de dollars, ce qui est déjà assez considérable. Moins de 10 ans plus tard, en 2002, il s'établissaient à près de 24 milliards de dollars. C'est une augmentation de 369 p. 100, rien de moins! Le vérificateur général, toujours à l'affût de ce qui est croche ici, et maintenant la vérificatrice générale a dénoncé, avec raison, le danger des paradis fiscaux sur l'assiette fiscale canadienne. On peut regarder cela de plus près, si vous le permettez.

Dès 1992, le vérificateur porte pour une première fois à l'attention du public le problème des paradis fiscaux.

Un peu plus tard, en 1996, le vérificateur général tire la sonnette d'alarme à nouveau. Cette fois, en disant que les résultats du programme de Revenu Canada pour lutter contre l'évitement fiscal indiquent que celui-ci continue de menacer sérieusement l'assiette fiscale.

Le premier ministre actuel, qui était ministre des Finances en 1996, répond au rapport en déclarant que: « le gouvernement propose de mettre en œuvre ses recommandations rapidement et intégralement. » On était en 1996 et cela fait presque 10 ans. Il n'y a rien du rapport du vérificateur général de l'époque qui a été retenu par le gouvernement libéral.

En 1998, le vérificateur général s'inquiète pour une troisième fois du recours de plus en plus grand des paradis fiscaux et nombre grandissant de conventions bilatérales en matière d'impôt sur le revenu. Il précise dans son rapport que, et je cite:

[...] si aucune mesure urgente n'est prise pour régler ces questions, la capacité de Revenu Canada de gérer les risques que les opérations internationales présentent pour l'assiette fiscale du Canada s'en trouvera diminuée.

En 2001, le vérificateur général revient à la charge une quatrième fois sur la question des paradis fiscaux. Dans son rapport de février 2001, il dit, et je cite:

Les activités internationales des contribuables canadiens, particulièrement le recours aux paradis fiscaux, constituent l'une des plus graves menaces à l'assiette fiscale.

Enfin, en 2002, l'actuelle vérificatrice générale revient à la charge, une cinquième fois, dans son rapport de décembre 2002 sur la question des paradis fiscaux en disant:

Bien que le Canada ait modifié ses règles en 1995, peu de choses ont changé depuis. Les paradis fiscaux continuent d'attirer les capitaux canadiens. Par exemple, selon Statistiques Canada, la valeur des investissements directs effectués par des Canadiens à La Barbade a augmenté, passant de 628 millions de dollars en 1988 à 23,3 milliards de dollars en 2001 — soit une augmentation de 3 600 p. 100. [...] Selon les données que l'Agence des douanes et du revenu du Canada nous a fournies, les sociétés canadiennes ont, en 2000, reçu 1,5 milliard de dollars en dividendes de sociétés situées à La Barbade.

Il y a une autre chronologie fort instructive qui démontre l'inaction canadienne et le manque d'éthique de ce gouvernement. On remonte cette fois en 1992.

● (1305)

Mon collègue a parlé de la Canada Steamship Lines, qui a créé à ce moment-là CSL International. C'est une coquille vide incorporée au Liberia qui prendra en charge sur papier l'ensemble des activités internationales de CSL. CSL International n'effectue que peu de transport maritime. C'est un holding qui possède des entreprises qui, elles, font du transport maritime. À l'époque, il était possible de rapatrier au Canada, exempts d'impôt, les profits générés par une filiale libérienne d'une entreprise canadienne.

En 1994, le premier ministre actuel, alors ministre des Finances, dépose son premier budget. C'était le 22 février 1994. À ce moment-là, il affirme vouloir mettre fin à l'utilisation des paradis fiscaux en disant que certaines sociétés canadiennes ne paient pas suffisamment d'impôts. Par conséquent, à ce moment-là, il voulait prendre des mesures pour empêcher les sociétés établies au Canada de se servir d'entreprises étrangères affiliées pour échapper aux impôts canadiens.

En fait, la loi de mise en œuvre du budget et ses règlements, qui sont entrés en vigueur en 1995, laissent la possibilité de continuer à utiliser une échappatoire: La Barbade. En janvier 1995, CSL International déménage à La Barbade. Le 1^{er} février 2003, Pierre Préfontaine, premier vice-président de CSL International, confirmait au réseau anglais de Radio-Canada que le déménagement avait été fait à cause des changements dans les règles de taxation canadienne.

En 1996, loin de chercher à contrer l'exode de capitaux vers La Barbade en dénonçant la convention qui le lie avec ce paradis fiscal, le 29 mai 1996, le Canada l'encourage en signant un accord de promotion et de protection des investissements étrangers à La Barbade. En 1996, le premier ministre actuel, alors ministre des Finances, dépose le projet de loi C-69. À ce moment-là, curieusement, cette loi de mise en œuvre du budget propose des assouplissements à la fiscalité s'appliquant aux sociétés de transport maritime international. Le projet de loi est mort au *Feuilleton* avec le déclenchement des élections.

En 1998, l'actuel premier ministre, alors ministre des Finances, ne lâche pas prise. Il présente le projet de loi C-28, une loi de mise en œuvre du budget. Un des articles du projet de loi concerne le transport maritime.

M. Raynald Blais: Comme par hasard!

Initiatives ministérielles

M. André Bellavance: Eh oui, comme par hasard, comme le dit mon collègue de Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.

Dorénavant, un holding incorporé à l'étranger, qui possède des entreprises impliquées dans le transport maritime international, est considérée comme faisant lui-même du transport maritime. Ainsi, il peut être exempt d'impôt au Canada, même lorsque ses profits sont rapatriés. L'article s'applique rétroactivement, comme par hasard, encore, à 1995, année où CSL International s'est installée à La Barbade.

Le projet de loi ne touche qu'un nombre limité de contribuables. En fait, l'Association des armateurs canadiens ne comptait que 11 membres, dont au plus huit faisaient du transport international, parmi lesquels on retrouve CSL International.

En l'an 2000, un groupe de 13 pays, dont le Canada, proposent d'assouplir les règles de l'OCDE concernant les paradis fiscaux. Dorénavant, on ne parlera plus de « paradis fiscaux », mais de « paradis fiscaux non coopératifs ». Cette mesure fera passer de 35 à 11 le nombre de pays figurant sur la liste des pays avec lesquels l'OCDE demande de ne pas conclure de conventions fiscales. En 2001, le même groupe de 13 pays parmi lesquels fait toujours partie le Canada, propose de nouveaux assouplissements aux règles de l'OCDE. Dorénavant, il suffira qu'un pays accepte de partager des renseignements fiscaux pour être considéré comme « coopératif ». En 2002, la liste noire passe de onze à sept, puis à six en 2003. La Barbade n'est plus sur la liste noire de l'OCDE. Cela reste, comme l'a dit mon collègue de Joliette, évidemment un paradis fiscal.

En 2002, le gouvernement présente le projet de loi S-2, Loi mettant en oeuvre une série de conventions fiscales. Loin de dénoncer la convention fiscale de 1980 entre le Canada et La Barbade, le projet de loi S-2 la reconduit tout simplement en amendant ses annexes.

Pour illustrer comment on fait pour éviter de payer ses impôts au Canada, prenons un exemple tout à fait par hasard. Je vais prendre la Canada Steamship Lines, comme par hasard.

Sa filiale à La Barbade, la Canada Steamship Lines International, qui peut n'être qu'une coquille vide, comme je le disais auparavant, peut déclarer des profits faramineux. Son taux d'imposition à La Barbade sera ridiculement bas, soit entre 1 p. 100 et 2,5 p. 100. On a calculé à peu près une moyenne de 1,12 p. 100. Une fois ces quelques impôts payés, la société mère, une entreprise canadienne, peut rapatrier ces profits et être complètement exempte d'impôts au Canada puisque les conventions fiscales interdisent la double imposition.

Comme l'a si bien dit mon collègue de Joliette, il y a quelques instants, on a calculé que c'était 103 millions de dollars qui n'auront pas servi aux services publics, à la santé et à l'éducation, entre autres, de la population québécoise et canadienne. C'est un autre scandale.

• (1310)

Je conclurai en disant qu'il serait très aisé pour le gouvernement de fermer le robinet de La Barbade. Il suffirait tout simplement qu'il abolisse, par décret, l'alinéa 5907(11.2)c) du Règlement de l'impôt sur le revenu. Les revenus rapatriés au Canada par des entreprises canadiennes qui ont des filiales à La Barbade seraient ainsi imposables au Canada, au taux en vigueur au Canada, moins le montant de l'impôt payé à La Barbade.

Cette seule mesure générerait au minimum 350 millions de dollars en revenus supplémentaires au gouvernement fédéral. C'est une solution constructive. Au gouvernement d'agir.

[Traduction]

M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NPD): Monsieur le Président, je suis moi aussi heureux de pouvoir participer au débat sur le projet de loi S-17, qui nous vient du Sénat. Je veux d'abord dire qu'en principe, le NPD n'aime pas l'idée que des projets de loi arrivent à la Chambre des communes en provenance de l'autre endroit, de la Chambre du second examen dont les membres ne sont pas élus; nous nous opposons à cette façon de faire. Permettez-moi de signaler cela d'entrée de jeu.

Je suis heureux de parler du projet de loi S-17 pour deux raisons. Premièrement, je tiens à dire que nous reconnaissons les mérites du projet de loi; c'est une mesure raisonnable visant à conclure de nouveaux traités fiscaux avec différents pays et à éviter ainsi la double imposition. Nous nous réjouissons de cela. Nous reconnaissons que c'est nécessaire. Je crois savoir que ce projet de loi porte à 87 le nombre de traités fiscaux de cette nature. Le Canada a des ententes à cet égard avec 87 autres pays.

Deuxièmement, ce projet de loi nous permet de nous pencher sur un problème d'une plus vaste portée, celui des occasions perdues à cause de l'évasion ou de l'évitement fiscal ou de ceux qui, à notre avis, échappent au fisc.

Nous condamnons farouchement la trahison économique associée à ces entreprises canadiennes qui, sciemment et volontairement, minent notre assiette fiscale en se soustrayant à l'impôt et en profitant des échappatoires et des paradis fiscaux qui existent. Il existe des occasions en or pour les sociétés canadiennes qui veulent saper l'intégrité de notre régime fiscal canadien en recourant à l'évasion fiscale et qui ont, j'oserais dire, l'indélicatesse de le faire.

L'évasion fiscale est parfaitement légale dans le contexte des paradis fiscaux que nous autorisons dans notre pays. Nous n'accusons personne d'être un criminel en l'occurrence. Ce que nous mettons en doute, c'est le caractère éthique ou la moralité discutable de ce que, dans le milieu des comptables agréés ou des fiscalistes, on appelle « l'expatriation pour des raisons fiscales ». Ces gens-là préfèrent cette expression à ce que moi j'appelle les « échappatoires fiscales sordides et malhonnêtes » dont se prévalent les sociétés qui profitent du régime fiscal pour s'établir à l'étranger afin d'éviter de payer leur juste part d'impôt dans notre pays.

Cette tendance prend d'énormes proportions dans le milieu des affaires canadien. Elle est en expansion. De plus en plus d'entreprises canadiennes adoptent une nouvelle raison sociale à l'étranger afin de réduire leur facture fiscale, parfois de centaines de millions de dollars. En fait, on estime que les recettes fiscales perdues à cause des paradis fiscaux totalisent actuellement 7 milliards de dollars par année.

Nous voyons notre ministre du Revenu national s'échiner à trouver un autre milliard de dollars par an que les libéraux pourraient investir à meilleur escient. Dans cette entreprise, les libéraux abolissent, rognent ou, soyons francs, réduisent certains programmes dont, dans beaucoup de cas, les Canadiens tirent profit et qu'ils apprécient. Par contre, les libéraux ferment volontiers les yeux sur les sept milliards de dollars qui sont envoyés à l'étranger et qui ne sont pas imposés.

Je souligne un autre problème. Des profits sont envoyés à l'étranger dans des paradis fiscaux comme la Barbade. Si ces profits reviennent au Canada d'une manière ou d'une autre, ils sont imposés. Mais s'ils sont réinvestis dans un tiers pays, ils ne sont pas imposés.

Initiatives ministérielles

Cette situation favorise la fuite des capitaux hors du Canada. Non seulement ces profits sont-ils déposés à la Barbade assez longtemps pour que les entreprises évitent de payer l'impôt sur le revenu qu'elles devraient payer, mais si les profits sont réinvestis au Mexique, en Chine ou dans un pays du tiers monde où ils servent à construire une usine au lieu d'être ramenés au Canada pour servir à construire une usine ou développer une entreprise, ils échappent à toute imposition. Cette politique dessert totalement les intérêts des Canadiens et mine tous nos efforts. Pour tout dire, elle me rend furieux, plus j'y pense.

• (1315)

Pour se mettre en affaires sur une île ensoleillée comme la Barbade, il suffit de se procurer un casier postal et de créer une entreprise fictive. Lorsque des entreprises nous disent qu'elles investissent leurs profits à la Barbade, nous savons tout que c'est une plaisanterie. Ce n'est tout simplement pas vrai. Leur entreprise fictive à la Barbade peut ne compter que quatre ou cinq employés, un casier postal et un appareil téléphonique, mais, comme vient de le souligner mon collègue du Bloc québécois, le député de Joliette, elle reçoit chaque année 23 milliards de dollars en investissements dans un pays de 700 000 habitants. Je ne les crois pas. Je ne dis pas qu'elles mentent, mais je ne crois pas qu'elles investissent réellement dans ce pays. Il s'agit plutôt d'un abri fiscal qui leur permet de ne pas payer d'impôts au Canada. Cela se fait à notre détriment, c'est une grande perte pour nous que tous ces revenus qui s'en vont.

Il est totalement injuste qu'un citoyen canadien ou qu'une entreprise canadienne bénéficient de tous les avantages que leur procure le Canada, mais qu'ils puissent en toute légalité éviter de payer leur juste part afin de préserver ce que nous considérons comme un pays fantastique et comme un endroit extraordinaire où vivre. Je me demande comment ses propriétaires font pour dormir la nuit.

Je sais que nous ne sommes pas seuls. Cela se produit aux États-Unis. Cette tendance existe dans l'ensemble du monde des affaires. Les capitaux ne connaissent pas de frontière. Je dirais même qu'ils n'ont pas de conscience, mais ils ne connaissent certainement pas de frontière et nous suivons cette tendance néfaste des États-Unis.

Tout le monde aime bien se servir d'Enron comme souffre-douleur par les temps qui courent. Je suppose que les gens d'Enron ont poussé les limites au maximum: cette entreprise possédait 881 entreprises bidon dans les Caraïbes, aux Bermudes et à la Barbade et elle n'a payé aucun impôt pendant les quatre ou cinq années précédant son effondrement. Les gens sans scrupule, sans morale et sans éthique trouveront toujours un moyen d'éviter de contribuer leur juste part.

Une autre entreprise canadienne encore plus connue, la Société maritime CSL, ne possède pas qu'une seule entreprise à la Barbade, mais bien 13. Il y a une raison pour laquelle les entreprises transfèrent leur argent d'une entreprise de la Barbade vers une deuxième, puis une troisième et ainsi de suite, toujours à l'intérieur du même paradis fiscal. Puis, comme je l'ai dit, si elles transfèrent leur argent encore plus loin à l'étranger, elles évitent complètement de payer l'impôt puisque cet argent n'est jamais rapatrié au Canada. L'argent n'est jamais réinvesti ici. Il s'agit d'un incitatif pour éloigner sans cesse cet argent canadien de plus en plus loin.

C'est une vraie farce. Les entreprises canadiennes qui usent de cette pratique contraire à l'éthique suivent les traces de Tyco et d'Enron. Ce qui est le plus frustrant dans tout cela c'est que ces entreprises que j'accuse de trahison économique décrochent encore

des contrats gouvernementaux fédéraux. Nous récompensons leur comportement préjudiciable par de lucratifs contrats.

Au moins, l'État de la Californie a fait preuve de fermeté, et c'est tout à son honneur. Nous accusons un retard dans ce dossier. L'État de la Californie a établi une liste noire de 23 importants titulaires de contrats, comme Ingersoll-Rand et Tyco, 23 grandes sociétés avec lesquelles l'État refuse de faire des affaires. Il refuse d'investir dans ces entreprises et de leur accorder des contrats, car elles échappent au fisc et refusent de payer leur part d'impôt aux États-Unis, mais obtiennent tout de même des contrats du gouvernement fédéral.

Fait intéressant, on a justement confié à une entreprise la conception d'un site web pour l'Internal Revenue Service. La société Accenture s'est en effet vu octroyer un contrat d'un milliard de dollars pour concevoir le site web de l'IRS. Or il s'agit d'une société qui pratique l'évasion fiscale. Elle esquivait l'impôt du fait qu'elle a transféré l'ensemble de ses activités à l'étranger pour ne pas verser d'impôt aux États-Unis. Je me demande si elle n'a pas réussi à intégrer au site un portail qui permet aux intéressés d'acheminer leur argent à l'étranger pour ne pas payer d'impôt aux États-Unis. Voilà où nous en sommes rendus.

C'est comme pour les délits d'initiés. Ces individus qui complotent en secret dans les antichambres des conseils d'administration savent de quoi ils parlent. Ils partagent allègrement leurs connaissances. Et le phénomène prend de l'ampleur.

• (1320)

Les gouvernements doivent établir des régimes fiscaux de telle manière que chacun paie sa juste part. Or, le gouvernement n'a rien fait pour colmater cette brèche béante qu'est l'échappatoire favorisant la Barbade. Au cours de l'étude d'un projet de loi portant sur les traités et les paradis fiscaux, on s'attendrait pourtant à voir proposer des mesures visant à éliminer cette dernière échappatoire qui subsiste. En effet, l'argent a des ailes et il s'envole du Canada.

Pensez à ce que nous pourrions faire avec ces 7 milliards de dollars de recettes que nous laissons s'envoler jour après jour en toute connaissance de cause. Nous aurions moins d'impôt à payer si chacun payait sa juste part.

Nous ne cessons d'abaisser le taux de l'impôt des sociétés. Sur le plan de l'efficacité, il existe de bons arguments pour ou contre. Mais pourquoi donc permettre aux entreprises canadiennes de réduire à 1 p. 100 ou 2 p. 100 leur taux d'imposition du fait que leurs revenus sont déclarés à la Barbade? Jusqu'où devons-nous nous abaisser?

J'imagine que le Conseil canadien des chefs d'entreprises nous dirait que le seul taux d'imposition acceptable pour les entreprises est de zéro pour cent et qu'il ne veut pas participer à l'effort fiscal pour construire ce grand pays. Il nous dirait que le fardeau fiscal doit être supporté en entier par les particuliers. Le gouvernement fait preuve de négligence lorsqu'il laisse en toute connaissance de cause cet argent s'envoler hors du pays.

Il y a eu 23 milliards de dollars d'investissements à la Barbade. Je ne suis jamais allé à la Barbade, mais je sais que les projets de construction des entreprises canadiennes n'y totalisent pas 23 milliards de dollars par année.

Les banques sont passées maîtres dans cet art. Évidemment, les banques connaissent bien l'argent. L'argent est le pain et le beurre des banques. C'est leur domaine. Il y a eu d'excellentes études de faites par le professeur Léo-Paul Lauzon, de l'Université du Québec, et je voudrais souligner la qualité de ces travaux. Il n'y est pas allé par quatre chemins pour condamner l'usage que font les grandes banques des paradis fiscaux.

Initiatives ministérielles

Selon un article paru dans le journal *The Gazette*, de Montréal, la Banque Canadienne Impériale de Commerce aurait dû payer environ 844 millions de dollars d'impôts l'année dernière, mais cette somme a été réduite à 239 millions de dollars en grande partie à cause des activités de cette banque dans les paradis fiscaux. Voilà 500 millions de dollars de perdus pour les Canadiens, au profit de l'une des cinq banques à charte du Canada.

Aux dernières nouvelles, les banques n'avaient pas de difficulté à joindre les deux bouts. Elles affichent des profits records trimestre après trimestre. Pourquoi ne leur faisons-nous pas payer leur juste part d'impôts? Pourquoi les encourageons-nous à abuser du système fiscal, ce qui nous force tous à puiser davantage dans nos poches pour arriver de peine et de misère à maintenir les services sociaux qui nous tiennent à coeur? C'est incompréhensible à mes yeux. J'espère qu'à un moment ou un autre, en espérant que je ferai alors encore partie de la Chambre...

• (1325)

M. Richard Harris: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement pour demander certaines précisions. Je crois que lorsque le député parlait des paradis fiscaux à la Barbade, il a dit que la Société maritime CSL Inc. est enregistrée à la Barbade et qu'elle a un lien direct avec le premier ministre. Le député a-t-il le droit de faire de telles déclarations à la Chambre?

Le vice-président: J'estime que cette question pourrait faire l'objet d'un débat. Nous ne tenons pas de registre pour savoir ce que chacun possède, mais cette déclaration s'inscrit dans le contexte d'une discussion sur un projet de loi de nature fiscale.

Nous devrions reprendre le débat et laisser le député présenter ses conclusions.

M. Pat Martin: Monsieur le Président, mon discours porte sur les conventions fiscales, les paradis fiscaux et l'utilisation des paradis fiscaux par les entreprises canadiennes. Je ne m'attends pas à être repris ou critiqué pour les exemples que je donnerai qui sont de notoriété publique.

Nous devons être très reconnaissants envers des personnes comme le professeur Léo-Paul Lauzon, du secteur privé, qui recueille des données empiriques sur notre régime fiscal actuel et sur ce qu'il en coûte aux Canadiens de permettre que cette arnaque au profit des entreprises perdurent. C'est le plus gros cadeau jamais fait aux sociétés depuis le chemin de fer. On permet en toute connaissance de cause que des fonds canadiens qui devraient être utilisés pour répondre aux besoins des Canadiens sortent à tout jamais du pays.

Nous nous faisons exploiter et escroquer. Nous nous tournons vers le gouvernement fédéral pour recevoir de l'aide et de l'appui dans ces situations. Les gouvernements sont élus pour protéger nos intérêts, pour faire passer nos intérêts en premier. Les riches contrôlent tout depuis si longtemps à Ottawa qu'il n'est pas étonnant que toutes les lois semblent faites pour servir les intérêts des riches plutôt que des gens ordinaires.

J'aimerais, juste une fois, que le bon sens l'emporte ici. J'aimerais, juste une fois, que la raison et la logique l'emportent.

Je ne suis ni comptable ni quelqu'un de particulièrement brillant, et je comprends quel est le problème. Je l'ai vu immédiatement. L'homme de la rue dirait qu'il est fondamentalement injuste de se faire gruger et voler de cette manière. Si tout le monde était au courant, le sang des Canadiens ne ferait qu'un tour.

Ce pourrait être simple, pourtant. Dans le cadre des paramètres du projet de loi S-17, le gouvernement aurait pu conclure des traités fiscaux avec le Gabon, l'Irlande, l'Arménie, Oman et l'Azerbaïdjan et

abolir le paradis fiscal de la Barbade. Éliminons-le. Débarrassons-nous en. Faisons quelque chose d'utile ici. C'est la fin de la semaine et ce serait merveilleux de partir sur une note positive, et constater que nous venons de trouver 7 milliards de dollars, auxquels nous avons sciemment et volontairement renoncés pendant de nombreuses années, et que nous pouvons maintenant utiliser cette somme de manière judicieuse. Je peux penser à de nombreux usages constructifs auxquels cet argent pourrait être consacré dans ma circonscription, Winnipeg-Centre.

Je reconnais les avantages que comporte le projet de loi S-17 quant à l'effet qu'il aura sur nos relations financières avec le Gabon, l'Arménie et Oman; cependant, il n'en reste pas moins que nous sommes victimes d'une diversion. Nous évitons la question de l'évasion fiscale des entreprises canadiennes, et nous continuons de fermer les yeux sur le détournement des Canadiens. Il est honteux de voir tant d'entreprises profiter de la situation.

• (1330)

Le vice-président: La Chambre est-elle prête à se prononcer?

Des voix: Le vote.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée et le projet de loi, lu pour la troisième fois, est adopté.)

[Français]

Mme Pauline Picard: Monsieur le Président, je ne voudrais pas que vous preniez notre accord comme une dissidence. Nous sommes favorables à la motion.

[Traduction]

Le vice-président: La motion est adoptée, et sans aucune dissidence.

* * *

LOI CONSTITUANT LE MINISTÈRE DES RESSOURCES HUMAINES ET DU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-23, Loi constituant le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences et modifiant et abrogeant certaines lois, dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

L'hon. Pierre Pettigrew (au nom du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration) propose: Que le projet de loi soit agréé.

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les oui l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Initiatives ministérielles

Le vice-président: Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote est reporté au mardi 22 mars, à l'heure ordinaire de l'ajournement.

* * *

LA LOI SUR LE MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

La Chambre passe à l'étude du projet de loi C-22, Loi constituant le ministère du Développement social et modifiant et abrogeant certaines lois, dont le comité a fait rapport sans propositions d'amendement.

L'hon. Pierre Pettigrew (au nom du ministre du Développement social) propose: Que le projet de loi soit agréé.

• (1335)

Le vice-président: Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

Des voix: Oui.

Le vice-président: Que tous ceux qui sont contre veuillent bien dire non.

Des voix: Non.

Le vice-président: À mon avis, les non l'emportent.

Et plus de cinq députés s'étant levés:

Le vice-président: Conformément à l'article 45 du Règlement, le vote inscrit est reporté au mardi 22 mars, à l'heure habituelle de l'ajournement.

[Français]

L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale, Lib.): Monsieur le Président, je pense que si vous le demandiez, vous auriez le consentement unanime pour dire qu'il est 14 h 30.

[Traduction]

Le vice-président: D'accord?

Des voix: D'accord.

Le vice-président: En conséquence, la Chambre s'ajourne au lundi 21 mars, à 11 heures, conformément aux paragraphes 28(2) et 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 13 h 37.)

ANNEXE

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION
ET L’AFFILIATION POLITIQUE;
COMITÉS DE LA CHAMBRE,
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

OCCUPANTS DU FAUTEUIL

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Le vice-président et président des comités pléniers

M. CHUCK STRAHL

Le vice-président des comités pléniers

M. MARCEL PROULX

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

L'HON. JEAN AUGUSTINE

BUREAU DE RÉGIE INTERNE

L'HON. PETER MILLIKEN

L'HON. MAURIL BÉLANGER

MME LIBBY DAVIES

M. MICHEL GUIMOND

M. JAY HILL

L'HON. WALT LASTEWKA

L'HON. ROB NICHOLSON

L'HON. KAREN REDMAN

L'HON. TONY VALERI

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	Ontario	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	Alberta	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
André, Guy	Berthier—Maskinongé	Québec	BQ
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	Ontario	NPD
Asselin, Gérard	Manicouagan	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon	Yukon	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Ontario	Lib.
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale)	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Ontario	Lib.
Batters, Dave	Palliser	Saskatchewan	PCC
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Ontario	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Colombie-Britannique	Lib.
Bellavance, André	Richmond—Arthabaska	Québec	BQ
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	Alberta	PCC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les Patriotes	Québec	BQ
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Ontario	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Bigras, Bernard	Rosemont—La Petite-Patrie	Québec	BQ
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	Manitoba	NPD
Blais, Reynald	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine	Québec	BQ
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Boire, Alain	Beauharnois—Salaberry	Québec	BQ
Boivin, Françoise	Gatineau	Québec	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonsant, France	Compton—Stanstead	Québec	BQ
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Ontario	Lib.
Bouchard, Robert	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	BQ
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Boulianne, Marc	Mégantic—L'Érable	Québec	BQ
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Broadbent, L'hon. Ed	Ottawa-Centre	Ontario	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	Ontario	PCC
Brunelle, Paule	Trois-Rivières	Québec	BQ
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	Ind.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carr, Gary	Halton	Ontario	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	Ontario	PCC
Carrier, Robert	Alfred-Pellan	Québec	BQ
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester—Musquodoboit Valley	Nouvelle-Écosse	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Ontario	Lib.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Chatters, David	Westlock—St. Paul	Alberta	PCC
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	Ontario	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	Ontario	NPD
Clavet, Roger	Louis-Hébert	Québec	BQ
Cleary, Bernard	Louis-Saint-Laurent	Québec	BQ
Coderre, L'hon. Denis	Bourassa	Québec	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Côté, Guy	Portneuf—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup	Québec	BQ
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	NPD
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Nouvelle-Écosse	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
Demers, Nicole	Laval	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Deschamps, Johanne	Laurentides—Labelle	Québec	BQ
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière	Québec	BQ
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	Ontario	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Ontario	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Colombie-Britannique	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales)	Beauce	Québec	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Ontario	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Faille, Meili	Vaudreuil-Soulanges	Québec	BQ
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	Ontario	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	Manitoba	PCC
Folco, Raymonde	Laval—Les Îles	Québec	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine	Jeanne-Le Ber	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Saint-Maurice—Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Jonquière—Alma	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	Ontario	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval—Lac-Saint-Jean	Québec	BQ
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	Ontario	PCC
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	Colombie-Britannique	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	Colombie-Britannique	PCC
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Rivière-du-Nord	Québec	BQ
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	Ontario	PCC
Guimond, Michel	Montmorency—Charlevoix— Haute-Côte-Nord	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	Colombie-Britannique	PCC
Harrison, Jeremy	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	Saskatchewan	PCC
Hearn, Loyola	St. John's-Sud—Mount Pearl	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock— Cloverdale	Colombie-Britannique	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hinton, Betty	Kamloops—Thompson— Cariboo	Colombie-Britannique	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Ontario	Lib.
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca	Alberta	PCC
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis)	Notre-Dame-de-Grâce— Lachine	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	Colombie-Britannique	NPD
Kadis, Susan	Thornhill	Ontario	Lib.
Kamp, Randy	Pitt Meadows—Maple Ridge— Mission	Colombie-Britannique	PCC
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	Nouvelle-Écosse	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods— Beaumont	Alberta	Lib.
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Kotto, Maka	Saint-Lambert	Québec	BQ
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	Ontario	PCC
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau— Mirabel	Québec	BQ
Lalonde, Francine	La Pointe-de-l'Île	Québec	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports	Outremont	Québec	Lib.
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	Québec	BQ
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	Ontario	PCC
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ
Layton, Jack	Toronto—Danforth	Ontario	NPD
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	Québec	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	Québec	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	Québec	BQ
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Nova-Centre	Nouvelle-Écosse	PCC
MacKenzie, Dave	Oxford	Ontario	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Ontario	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton	Ontario	Lib.
Maloney, John	Welland	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	Québec	BQ
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Lib.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	Ontario	NPD
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Alberta	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	Québec	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	Québec	BQ
Menzies, Ted	Macleod	Alberta	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC
Moore, Rob	Fundy Royal	Nouveau-Brunswick	PCC
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Conestoga	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg—Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	Ontario	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	Ontario	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	PCC
Oda, Bev	Durham	Ontario	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ontario	Ind.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	PCC
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	Québec	BQ
Poillievre, Pierre	Nepean—Carleton	Ontario	PCC
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	Québec	BQ
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough—Westdale	Ontario	Lib.
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	Alberta	PCC
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	Ontario	PCC
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	Alberta	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	PCC
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	Colombie-Britannique	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	Alberta	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Québec	Lib.
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Ontario	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis— Matane—Matapédia	Québec	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Nouvelle-Écosse	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	Ontario	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	Colombie-Britannique	PCC
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Ontario	Lib.
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Silva, Mario	Davenport	Ontario	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	Québec	BQ
Simard, L'hon. Raymond	Saint Boniface	Manitoba	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Smith, David	Pontiac	Québec	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	Manitoba	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	Québec	BQ
St. Amand, Lloyd	Brant	Ontario	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin— Kapuskasung	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck, Vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	Colombie-Britannique	PCC
Stronach, Belinda	Newmarket—Aurora	Ontario	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Ontario	Lib.
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette— Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tilson, David	Dufferin—Caledon	Ontario	PCC
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Burlington	Ontario	Lib.
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Tweed, Merv	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek	Ontario	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Ontario	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	Ontario	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Vincent, Robert	Shefford	Québec	BQ
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Warawa, Mark	Langley	Colombie-Britannique	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	Manitoba	NPD
Watson, Jeff	Essex	Ontario	PCC
White, Randy	Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Ontario	Lib.
Williams, John	Edmonton—St. Albert	Alberta	PCC
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
Zed, Paul	Saint John	Nouveau-Brunswick	Lib.
VACANCE	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Première session, Trente-huitième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
ALBERTA (28)		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	PCC
Ambrose, Rona	Edmonton—Spruce Grove	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Vegreville—Wainwright	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Chatters, David	Westlock—St. Paul	PCC
Epp, Ken	Edmonton—Sherwood Park	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Est	PCC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, L'hon. Stephen	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Jean, Brian	Fort McMurray—Athabasca	PCC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	PCC
Kilgour, L'hon. David	Edmonton—Mill Woods—Beaumont	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Centre	Lib.
Menzies, Ted	Macleod	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	PCC
Penson, Charlie	Peace River	PCC
Prentice, Jim	Calgary-Centre-Nord	PCC
Rajotte, James	Edmonton—Leduc	PCC
Richardson, Lee	Calgary-Centre	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Williams, John	Edmonton—St. Albert	PCC
COLOMBIE-BRITANNIQUE (36)		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	PCC
Anderson, L'hon. David	Victoria	Lib.
Bell, Don	North Vancouver	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Ind.
Chan, L'hon. Raymond, ministre d'État (Multiculturalisme)	Richmond	Lib.
Crowder, Jean	Nanaimo—Cowichan	NPD
Cullen, Nathan	Skeena—Bulkley Valley	NPD
Cummins, John	Delta—Richmond-Est	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dosanjh, L'hon. Ujjal, ministre de la Santé	Vancouver-Sud	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	PCC
Emerson, L'hon. David, ministre de l'Industrie	Vancouver Kingsway	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Colombie-Britannique-Southern Interior	PCC
Grewal, Gurmant	Newton—Delta-Nord	PCC
Grewal, Nina	Fleetwood—Port Kells	PCC
Harris, Richard	Cariboo—Prince George	PCC
Hiebert, Russ	Surrey-Sud—White Rock—Cloverdale	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PCC
Hinton, Betty	Kamloops—Thompson—Cariboo	PCC
Julian, Peter	Burnaby—New Westminster	NPD
Kamp, Randy	Pitt Meadows—Maple Ridge—Mission	PCC
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, L'hon. Keith, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale ..	Esquimalt—Juan de Fuca	Lib.
Moore, James	Port Moody—Westwood—Port Coquitlam	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)	Vancouver Quadra	Lib.
Reynolds, John	West Vancouver—Sunshine Coast—Sea to Sky Country	PCC
Schmidt, Werner	Kelowna—Lake Country	PCC
Siksay, Bill	Burnaby—Douglas	NPD
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	PCC
Strahl, Chuck, Vice-président et président des comités pléniers	Chilliwack—Fraser Canyon	PCC
Warawa, Mark	Langley	PCC
White, Randy	Abbotsford	PCC
ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)		
Easter, L'hon. Wayne, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Charlottetown	Lib.
MANITOBA (14)		
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Lib.
Bezan, James	Selkirk—Interlake	PCC
Blaikie, L'hon. Bill	Elmwood—Transcona	NPD
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Fletcher, Steven	Charleswood—St. James—Assiniboia	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River—Marquette	PCC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	PCC
Simard, L'hon. Raymond	Saint Boniface	Lib.
Smith, Joy	Kildonan—St. Paul	PCC
Toews, Vic	Provencher	PCC
Tweed, Merv	Brandon—Souris	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Nord	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
NOUVEAU-BRUNSWICK (10)		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre d'État (Développement des ressources humaines)	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
D'Amours, Jean-Claude	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, L'hon. Dominic, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Beauséjour	Lib.
Moore, Rob	Fundy Royal	PCC
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Zed, Paul	Saint John	Lib.
NOUVELLE-ÉCOSSE (11)		
Brison, L'hon. Scott, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester— Musquodoboit Valley	PCC
Cuzner, Rodger	Cape Breton—Canso	Lib.
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international (marchés émergents)	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore—St. Margaret's	PCC
MacKay, Peter	Nova-Centre	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Lib.
Savage, Michael	Dartmouth—Cole Harbour	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Nova-Ouest	Lib.
NUNAVUT (1)		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
ONTARIO (106)		
Adams, L'hon. Peter, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Peterborough	Lib.
Allison, Dean	Niagara-Ouest—Glanbrook	PCC
Angus, Charlie	Timmins—Baie James	NPD
Augustine, L'hon. Jean, vice-présidente adjointe des comités pléniers	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Bains, Navdeep	Mississauga—Brampton-Sud	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest	Lib.
Bélanger, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale	Ottawa—Vanier	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Boshcoff, Ken	Thunder Bay—Rainy River	Lib.
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Broadbent, L'hon. Ed.	Ottawa-Centre	NPD
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Brown, Gord	Leeds—Grenville	PCC
Bulte, L'hon. Sarmite, secrétaire parlementaire de la ministre du Patrimoine canadien	Parkdale—High Park	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Carr, Gary	Halton	Lib.
Carrie, Colin	Oshawa	PCC
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda	Guelph	Lib.
Chong, Michael	Wellington—Halton Hills	PCC
Christopherson, David	Hamilton-Centre	NPD
Comartin, Joe	Windsor—Tecumseh	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Cullen, L'hon. Roy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Lib.
Devolin, Barry	Haliburton—Kawartha Lakes—Brock	PCC
Dhalla, Ruby	Brampton—Springdale	Lib.
Dryden, L'hon. Ken, ministre du Développement social	York-Centre	Lib.
Finley, Diane	Haldimand—Norfolk	PCC
Fontana, L'hon. Joe, ministre du Travail et du Logement	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Galloway, L'hon. Roger	Sarnia—Lambton	Lib.
Godbout, Marc	Ottawa—Orléans	Lib.
Godfrey, L'hon. John, ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)	Don Valley-Ouest	Lib.
Goodyear, Gary	Cambridge	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre de la Défense nationale	Toronto-Centre	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre des Anciens Combattants	Mississauga-Est—Cooksville	Lib.
Guergis, Helena	Simcoe—Grey	PCC
Holland, Mark	Ajax—Pickering	Lib.
Ianno, L'hon. Tony, ministre d'État (Famille et Aidants naturels)	Trinity—Spadina	Lib.
Kadis, Susan	Thornhill	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Lib.
Khan, Wajid	Mississauga—Streetsville	Lib.
Kramp, Daryl	Prince Edward—Hastings	PCC
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Lib.
Lauzon, Guy	Stormont—Dundas—South Glengarry	PCC
Layton, Jack	Toronto—Danforth	NPD
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, L'hon. Judi, secrétaire parlementaire du ministre du Travail et du Logement	Whitby—Oshawa	Lib.
MacKenzie, Dave	Oxford	PCC
Macklin, L'hon. Paul Harold, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	Northumberland—Quinte West	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Bramalea—Gore—Malton	Lib.
Maloney, John	Welland	Lib.
Marleau, L'hon. Diane, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Sudbury	Lib.
Martin, Tony	Sault Ste. Marie	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre du Revenu national	Markham—Unionville	Lib.
McGuinty, David	Ottawa-Sud	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough—Guildwood	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Scarborough-Est	Lib.
Miller, Larry	Bruce—Grey—Owen Sound	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Parry Sound—Muskoka	Lib.
Myers, Lynn	Kitchener—Conestoga	Lib.
Nicholson, L'hon. Rob	Niagara Falls	PCC
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Connor, Gordon	Carleton—Mississippi Mills	PCC
Oda, Bev	Durham	PCC
Parrish, Carolyn	Mississauga—Erindale	Ind.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Chatham-Kent—Essex	Lib.
Poilievre, Pierre	Nepean—Carleton	PCC
Powers, Russ	Ancaster—Dundas—Flamborough— Westdale	Lib.
Preston, Joe	Elgin—Middlesex—London	PCC
Ratansi, Yasmin	Don Valley-Est	Lib.
Redman, L'hon. Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Frontenac—Lennox and Addington	PCC
Rota, Anthony	Nipissing—Timiskaming	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Wellington	PCC
Sgro, L'hon. Judy	York-Ouest	Lib.
Silva, Mario	Davenport	Lib.
St. Amand, Lloyd	Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin—Kapuskasing	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stronach, Belinda	Newmarket—Aurora	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew	Kitchener—Waterloo	Lib.
Temelkovski, Lui	Oak Ridges—Markham	Lib.
Tilson, David	Dufferin—Caledon	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, L'hon. Paddy, secrétaire parlementaire de la ministre de la Coopération internationale	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, leader du gouvernement à la Chambre des communes	Hamilton-Est—Stoney Creek	Lib.
Valley, Roger	Kenora	Lib.
Van Loan, Peter	York—Simcoe	PCC
Volpe, L'hon. Joseph, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Watson, Jeff	Essex	PCC
Wilfert, L'hon. Bryon, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Richmond Hill	Lib.
Wrzesnewskyj, Borys	Etobicoke-Centre	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
QUÉBEC (75)		
André, Guy.....	Berthier—Maskinongé.....	BQ
Asselin, Gérard.....	Manicouagan.....	BQ
Bachand, Claude.....	Saint-Jean.....	BQ
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre du Développement social (économie sociale).....	Ahuntsic.....	Lib.
Bellavance, André.....	Richmond—Arthabaska.....	BQ
Bergeron, Stéphane.....	Verchères—Les Patriotes.....	BQ
Bigras, Bernard.....	Rosemont—La Petite-Patrie.....	BQ
Blais, Raynald.....	Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine.....	BQ
Boire, Alain.....	Beauharnois—Salaberry.....	BQ
Boivin, Françoise.....	Gatineau.....	Lib.
Bonsant, France.....	Compton—Stanstead.....	BQ
Bouchard, Robert.....	Chicoutimi—Le Fjord.....	BQ
Boulianne, Marc.....	Mégantic—L'Érable.....	BQ
Bourgeois, Diane.....	Terrebonne—Blainville.....	BQ
Brunelle, Paule.....	Trois-Rivières.....	BQ
Cardin, Serge.....	Sherbrooke.....	BQ
Carrier, Robert.....	Alfred-Pellan.....	BQ
Clavet, Roger.....	Louis-Hébert.....	BQ
Cleary, Bernard.....	Louis-Saint-Laurent.....	BQ
Coderre, L'hon. Denis.....	Bourassa.....	Lib.
Côté, Guy.....	Portneuf—Jacques-Cartier.....	BQ
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada.....	Mont-Royal.....	Lib.
Crête, Paul.....	Montmagny—L'Islet—Kamouraska— Rivière-du-Loup.....	BQ
Demers, Nicole.....	Laval.....	BQ
Deschamps, Johanne.....	Laurentides—Labelle.....	BQ
Desrochers, Odina.....	Lotbinière—Chutes-de-la-Chaudière.....	BQ
Dion, L'hon. Stéphane, ministre de l'Environnement.....	Saint-Laurent—Cartierville.....	Lib.
Drouin, L'hon. Claude, secrétaire parlementaire du premier ministre (collectivités rurales).....	Beauce.....	Lib.
Duceppe, Gilles.....	Laurier—Sainte-Marie.....	BQ
Faille, Meili.....	Vaudreuil-Soulanges.....	BQ
Folco, Raymonde.....	Laval—Les Îles.....	Lib.
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine.....	Jeanne-Le Ber.....	Lib.
Gagnon, Christiane.....	Québec.....	BQ
Gagnon, Marcel.....	Saint-Maurice—Champlain.....	BQ
Gagnon, Sébastien.....	Jonquière—Alma.....	BQ
Gaudet, Roger.....	Montcalm.....	BQ
Gauthier, Michel.....	Roberval—Lac-Saint-Jean.....	BQ
Guay, Monique.....	Rivière-du-Nord.....	BQ
Guimond, Michel.....	Montmorency—Charlevoix—Haute- Côte-Nord.....	BQ
Jennings, L'hon. Marlene, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada—États-Unis).....	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine.....	Lib.
Kotto, Maka.....	Saint-Lambert.....	BQ
Laframboise, Mario.....	Argenteuil—Papineau—Mirabel.....	BQ
Lalonde, Francine.....	La Pointe-de-l'Île.....	BQ
Lapierre, L'hon. Jean, ministre des Transports.....	Outremont.....	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Lapierre, Réal	Lévis—Bellechasse	BQ
Lavallée, Carole	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ
Lemay, Marc	Abitibi—Témiscamingue	BQ
Lessard, Yves	Chambly—Borduas	BQ
Lévesque, Yvon	Abitibi—Baie-James—Nunavik—Eeyou	BQ
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Haute-Saint-Charles	BQ
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga	BQ
Ménard, Serge	Marc-Aurèle-Fortin	BQ
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre des Affaires étrangères	Papineau	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Poirier-Rivard, Denise	Châteauguay—Saint-Constant	BQ
Proulx, Marcel, vice-président des comités pléniers	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rodriguez, Pablo	Honoré-Mercier	Lib.
Roy, Jean-Yves	Haute-Gaspésie—La Mitis—Matane—Matapédia	BQ
Saada, L'hon. Jacques, ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie...	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scarpaleggia, Francis	Lac-Saint-Louis	Lib.
Simard, Christian	Beauport—Limoilou	BQ
Smith, David	Pontiac	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil—Pierre-Boucher	BQ
Thibault, Louise	Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques	BQ
Vincent, Robert	Shefford	BQ

SASKATCHEWAN (14)

Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Batters, Dave	Palliser	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Lib.
Harrison, Jeremy	Desnethé—Missinippi—Rivière Churchill	PCC
Komarnicki, Ed	Souris—Moose Mountain	PCC
Lukiwski, Tom	Regina—Lumsden—Lake Centre	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Scheer, Andrew	Regina—Qu'Appelle	PCC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Trost, Bradley	Saskatoon—Humboldt	PCC
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Yelich, Lynne	Blackstrap	PCC
TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)		
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire de la ministre des Affaires intergouvernementales	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Avalon	Lib.
Hearn, Loyola.....	St. John's-Sud—Mount Pearl.....	PCC
Matthews, Bill	Random—Burin—St. George's	Lib.
Simms, Scott	Bonavista—Gander—Grand Falls—Windsor	Lib.
VACANCE.....	Labrador	
TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Nord canadien)	Western Arctic	Lib.
YUKON (1)		
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Yukon	Lib.

LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 11 mars 2005 — 1^{re} Session, 38^e Législature)

ACCÈS À L'INFORMATION, PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS ET ÉTHIQUE

Président: David Chatters

Vice-présidents: Ed Broadbent
Derek Lee

Navdeep Bains
Marc Boulianne
Ken Epp

Russ Hiebert
Marlene Jennings

Mario Laframboise
Russ Powers

David Tilson
Paul Zed

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth

Cheryl Gallant
Michel Gauthier
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Michel Guimond
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon

Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Pat Martin
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pauline Picard
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Tom Wappel
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

AFFAIRES AUTOCHTONES ET DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD

Président: Nancy Karetak-Lindell

Vice-présidents: Bernard Cleary
Jeremy Harrison

Sue Barnes
André Bellavance
Gary Lunn

Pat Martin
Jim Prentice

Carol Skelton
David Smith

Lloyd St. Amand
Roger Valley

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Charlie Angus
Gérard Asselin
Larry Bagnell
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Paul DeVillers
Barry Devolin

Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Hedy Fry
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp

Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Marc Lemay
Yvon Lévesque
Tom Lukiwski
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Tony Martin
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Joe Preston

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

Président: Bernard Patry

Vice-présidents: Francine Lalonde
Kevin Sorenson

Maurizio Bevilacqua
Stockwell Day
Lawrence MacAulay

Alexa McDonough
Dan McTeague

Ted Menzies
Pierre Paquette

Beth Phinney
Belinda Stronach

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
David Anderson
Guy André
Claude Bachand
Larry Bagnell
Navdeep Bains
Dave Batters
Colleen Beaumier
Don Bell
André Bellavance
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
James Bezan
Raymond Bonin
Don Boudria
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Ed Broadbent
Bonnie Brown
Gord Brown
Sarmite Bulte
John Cannis
Gary Carr
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
Michael Chong
Roger Clavet
Denis Coderre
John Cummins

Johanne Deschamps
Bev Desjarlais
Odina Desrochers
Barry Devolin
Ruby Dhalla
Norman Doyle
John Duncan
Wayne Easter
Ken Epp
Mark Eyking
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Marc Godbout
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Rahim Jaffer
Brian Jean
Marlene Jennings
Dale Johnston
Peter Julian

Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Wajid Khan
David Kilgour
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Keith Martin
Brian Masse
David McGuinty
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Denis Paradis
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Pablo Rodriguez
Anthony Rota
Michael Savage
Andy Savoy
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Brent St. Denis
Darrel Stinson
Robert Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Alan Tonks
Paddy Torsney
Bradley Trost
Merv Tweed
Roger Valley
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Borys Wrzesnewskyj
Lynne Yelich
Paul Zed

SOUS-COMITÉ DU COMMERCE INTERNATIONAL, DES DIFFÉRENDS COMMERCIAUX ET DES INVESTISSEMENTS INTERNATIONAUX

Président: John Cannis

Vice-président: Ted Menzies

Mark Eyking
Marlene Jennings

Peter Julian

Pierre Paquette

Belinda Stronach

(7)

SOUS-COMITÉ DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

Président:	David Kilgour	Vice-président:	Stockwell Day
Navdeep Bains	Ed Broadbent	Peter Goldring	Paddy Torsney
Diane Bourgeois			(7)

AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

Président:	Paul Steckle	Vice-présidents:	Denise Poirier-Rivard Gerry Ritz
David Anderson	Claude Drouin	Roger Gaudet	Larry Miller
Charlie Angus	Wayne Easter	David Kilgour	Rose-Marie Ur
James Bezan			(12)

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Daryl Kramp	John Reynolds
Diane Ablonczy	Steven Fletcher	Guy Lauzon	Lee Richardson
Peter Adams	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Andy Savoy
Dean Allison	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Andrew Scheer
Rona Ambrose	Yvon Godin	James Lunney	Gary Schellenberger
Rob Anders	Peter Goldring	Peter MacKay	Werner Schmidt
Dave Batters	Gary Goodyear	Dave MacKenzie	Carol Skelton
André Bellavance	Jim Gouk	John Maloney	Joy Smith
Leon Benoit	Gurmant Grewal	Inky Mark	Monte Solberg
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Helena Guergis	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Colin Carrie	Art Hanger	Bob Mills	Peter Stoffer
Bill Casey	Stephen Harper	James Moore	Belinda Stronach
Rick Casson	Richard Harris	Rob Moore	Greg Thompson
David Chatters	Jeremy Harrison	Rob Nicholson	Myron Thompson
Michael Chong	Loyola Hearn	Gordon O'Connor	David Tilson
Joe Comartin	Russ Hiebert	Deepak Obhrai	Vic Toews
John Cummins	Jay Hill	Bev Oda	Bradley Trost
Stockwell Day	Betty Hinton	Brian Pallister	Merv Tweed
Johanne Deschamps	Charles Hubbard	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Bev Desjarlais	Rahim Jaffer	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Brian Jean	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Norman Doyle	Dale Johnston	Jim Prentice	Jeff Watson
John Duncan	Randy Kamp	Joe Preston	Randy White
Ken Epp	Gerald Keddy	James Rajotte	John Williams
Mark Eyking	Jason Kenney	Scott Reid	Lynne Yelich
Diane Finley	Ed Komarnicki		

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

Président: Andrew Telegdi

Vice-présidents: Meili Faille
Inky Mark

Diane Ablonczy
David Anderson
Colleen Beaumier

Roger Clavet
Hedy Fry

Helena Guergis
Rahim Jaffer

Bill Siksay
Lui Temelkovski

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Jean Augustine
Eleni Bakopanos
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Diane Bourgeois
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Gary Carr
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
David Christopherson
Joe Comartin
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Odina Desrochers
Barry Devolin
Norman Doyle
Claude Drouin

John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Wajid Khan
Ed Komarnicki
Daryl Kramp

Francine Lalonde
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Pat Martin
Brian Masse
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Pat O'Brien
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Beth Phinney
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston

James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Président:

Vice-président:

COMPTES PUBLICS**Président:** John Williams**Vice-présidents:** Mark Holland
Benoît SauvageauDean Allison
Gary Carr
David ChristophersonBrian Fitzpatrick
Sébastien GagnonDaryl Kramp
Walt LastewkaShawn Murphy
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Robert Bouchard
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Steven Fletcher
Paul ForsethCheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
David Kilgour
Ed Komarnicki
Guy Lauzon
Jack LaytonTom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Diane Marleau
Pat Martin
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott ReidJohn Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Louise Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcyia-Leis
Jeff Watson
Randy White
Lynne Yelich

CONDITION FÉMININE**Président:** Anita Neville**Vice-présidents:** Jean Crowder
Nina GrewalFrance Bonsant
Paule Brunelle
Sarmite BulteHelena Guergis
Susan KadisRuss Powers
Joy SmithPaddy Torsney
Lynne Yelich

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Jean Augustine
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Diane Bourgeois
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Nicole Demers
Bev Desjarlais
Barry Devolin
Ruby Dhalla
Norman DoyleJohn Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Christiane Gagnon
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed KomarnickiDaryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Alexa McDonough
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe PrestonJames Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Judy Wasylcia-Leis
Jeff Watson
Randy White
John Williams

DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

Président: Pat O'Brien

Vice-présidents: Claude Bachand
Rick Casson

Larry Bagnell
Bill Blaikie
Betty Hinton

Judi Longfield
Dave MacKenzie

Keith Martin
Gordon O'Connor

Gilles-A. Perron
Anthony Rota

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Bernard Bigras
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
David Chatters
Michael Chong
Roger Clavet
John Cummins
Stockwell Day
Odina Desrochers
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher

Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Wajid Khan
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Francine Lalonde
Guy Lauzon

Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
John Maloney
Inky Mark
Dan McTeague
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Anita Neville
Rob Nicholson
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
Marcel Proulx
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson

Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Scott Simms
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Rose-Marie Ur
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président: Anthony Rota

Vice-président: Betty Hinton

Larry Bagnell
Gordon O'Connor

Gilles-A. Perron

Peter Stoffer

Rose-Marie Ur

(7)

DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président:	Raymonde Folco	Vice-présidents:	Paul Forseth Christiane Gagnon	
Peter Adams	Barry Devolin	Yves Lessard	Yasmin Ratansi	(12)
Eleni Bakopanos	Ed Komarnicki	Tony Martin	Peter Van Loan	
Jean-Claude D'Amours				

Membres associés

Jim Abbott	Ruby Dhalla	Randy Kamp	Joe Preston
Diane Ablonczy	Norman Doyle	Gerald Keddy	James Rajotte
Dean Allison	John Duncan	Jason Kenney	Scott Reid
Rona Ambrose	Ken Epp	Daryl Kramp	John Reynolds
Rob Anders	Diane Finley	Guy Lauzon	Lee Richardson
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Carole Lavallée	Gerry Ritz
Dave Batters	Steven Fletcher	Judi Longfield	Andrew Scheer
Don Bell	Hedy Fry	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
Leon Benoit	Marcel Gagnon	Gary Lunn	Werner Schmidt
Stéphane Bergeron	Cheryl Gallant	James Lunney	Christian Simard
James Bezan	Marc Godbout	Lawrence MacAulay	Carol Skelton
Alain Boire	Yvon Godin	Peter MacKay	David Smith
France Bonsant	Peter Goldring	Dave MacKenzie	Joy Smith
Ken Boshcoff	Gary Goodyear	Gurbax Malhi	Monte Solberg
Garry Breitkreuz	Jim Gouk	Inky Mark	Kevin Sorenson
Ed Broadbent	Gurmant Grewal	Alexa McDonough	Darrel Stinson
Gord Brown	Nina Grewal	Ted Menzies	Belinda Stronach
Paule Brunelle	Helena Guergis	Rob Merrifield	Greg Thompson
Colin Carrie	Art Hanger	Larry Miller	Myron Thompson
Bill Casey	Stephen Harper	Bob Mills	David Tilson
Rick Casson	Richard Harris	James Moore	Vic Toews
David Chatters	Jeremy Harrison	Rob Moore	Bradley Trost
Michael Chong	Loyola Hearn	Anita Neville	Merv Tweed
David Christopherson	Russ Hiebert	Rob Nicholson	Maurice Vellacott
Denis Coderre	Jay Hill	Gordon O'Connor	Robert Vincent
Jean Crowder	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Mark Warawa
Nathan Cullen	Rahim Jaffer	Bev Oda	Judy Wasylcyia-Leis
John Cummins	Brian Jean	Brian Pallister	Jeff Watson
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Charlie Penson	Randy White
Libby Davies	Peter Julian	Pierre Poilievre	John Williams
Stockwell Day	Susan Kadis	Jim Prentice	Lynne Yelich
Nicole Demers			

SOUS-COMITÉ SUR LES FONDIS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

Président:	Rodger Cuzner	Vice-président:		
Jean-Claude D'Amours	Yvon Godin	Yves Lessard	Peter Van Loan	(5)

SOUS-COMITÉ DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

Président:	Ken Boshcoff	Vice-président:	Carol Skelton	
Ruby Dhalla	Peter Julian	Robert Vincent		(5)

ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Président: Alan Tonks

Vice-présidents: Bernard Bigras
Lee Richardson

Nathan Cullen
Brian Jean
David McGuinty

Bob Mills
Denis Paradis

Yasmin Ratansi
Christian Simard

Jeff Watson
Bryon Wilfert

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Ken Boshcoff
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Serge Cardin
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
Jean Crowder
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp

Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Raymonde Folco
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki

Daryl Kramp
Guy Lauzon
Jack Layton
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Maria Minna
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Gerry Ritz

Pablo Rodriguez
Andy Savoy
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Mario Silva
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Lloyd St. Amand
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Paul Szabo
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Roger Valley
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

FINANCES

Président: Massimo Pacetti

Vice-présidents: Yvan Loubier
Charlie Penson

Rona Ambrose	Charles Hubbard	Maria Minna	Monte Solberg	(12)
Don Bell	John McKay	Brian Pallister	Judy Wasylcyia-Leis	
Guy Côté				

Membres associés

Jim Abbott	Ken Epp	Mario Laframboise	Anthony Rota
Diane Ablonczy	Diane Finley	Réal Lapierre	Benoît Sauvageau
Dean Allison	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Michael Savage
Rob Anders	Steven Fletcher	Jack Layton	Andrew Scheer
David Anderson	Paul Forseth	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Cheryl Gallant	Gary Lunn	Werner Schmidt
Navdeep Bains	Peter Goldring	James Lunney	Judy Sgro
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Bill Siksay
Leon Benoit	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
James Bezan	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Robert Bouchard	Nina Grewal	Inky Mark	Kevin Sorenson
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	David McGuinty	Brent St. Denis
Bonnie Brown	Art Hanger	Ted Menzies	Darrel Stinson
Gord Brown	Stephen Harper	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Colin Carrie	Richard Harris	Larry Miller	Paul Szabo
Bill Casey	Jeremy Harrison	Bob Mills	Robert Thibault
Rick Casson	Loyola Hearn	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Russ Hiebert	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Jay Hill	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Vic Toews
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Bradley Trost
Roy Cullen	Brian Jean	Bev Oda	Merv Tweed
John Cummins	Marlene Jennings	Pierre Paquette	Peter Van Loan
Rodger Cuzner	Dale Johnston	Pierre Poilievre	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Peter Julian	Jim Prentice	Mark Warawa
Johanne Deschamps	Randy Kamp	Joe Preston	Jeff Watson
Bev Desjarlais	Gerald Keddy	James Rajotte	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Scott Reid	John Williams
Ruby Dhalla	Wajid Khan	John Reynolds	Borys Wrzesnewskyj
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Lee Richardson	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp	Gerry Ritz	

SOUS-COMITÉ SUR LE DÉSÉQUILIBRE FISCAL

Président: Yvan Loubier

Vice-président:

Rona Ambrose	Don Bell	Guy Côté	Judy Wasylcyia-Leis	(5)
--------------	----------	----------	---------------------	-----

INDUSTRIE, RESSOURCES NATURELLES, SCIENCES ET TECHNOLOGIE**Président:** Brent St. Denis**Vice-présidents:** Paul Crête
Werner SchmidtSerge Cardin
Michael Chong
Denis CoderreJohn Duncan
Brian MasseLynn Myers
Jerry PickardAndy Savoy
Bradley Trost

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Larry Bagnell
Navdeep Bains
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Maurizio Bevilacqua
James Bezan
Bernard Bigras
Raymond Bonin
Ken Boshcoff
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Sarmite Bulte
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
Marlene Catterall
David Chatters
David Christopherson
Guy Côté
Jean Crowder
John Cummins
Libby Davies
Stockwell Day
Barry DevolinNorman Doyle
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Hedy Fry
Sébastien Gagnon
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Mark Holland
Rahim Jaffer
Brian Jean
Marlene Jennings
Dale Johnston
Peter Julian
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed KomarnickiDaryl Kramp
Mario Laframboise
Réal Lapierre
Guy Lauzon
Jack Layton
Yvon Lévesque
Yvan Loubier
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Tony Martin
David McGuinty
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Massimo Pacetti
Brian Pallister
Charlie Penson
Beth Phinney
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James RajotteYasmin Ratansi
Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Anthony Rota
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Bill Siksay
Scott Simms
Carol Skelton
David Smith
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Robert Thibault
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Paddy Torsney
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

JUSTICE, DROITS DE LA PERSONNE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE

Président: Paul DeVillers

Vice-présidents: Garry Breitreuz
Richard Marceau

Diane Bourgeois	Paul Harold Macklin	Anita Neville	Vic Toews	(12)
Joe Comartin	John Maloney	Myron Thompson	Mark Warawa	
Roy Cullen				

Membres associés

Jim Abbott	Paul Forseth	Guy Lauzon	John Reynolds
Diane Ablonczy	Hedy Fry	Derek Lee	Lee Richardson
Dean Allison	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Peter Goldring	Gary Lunn	Andrew Scheer
Rob Anders	Gary Goodyear	James Lunney	Gary Schellenberger
David Anderson	Jim Gouk	Peter MacKay	Werner Schmidt
Jean Augustine	Gurmant Grewal	Dave MacKenzie	Bill Siksay
Dave Batters	Nina Grewal	Inky Mark	Carol Skelton
Leon Benoit	Helena Guergis	David McGuinty	Joy Smith
James Bezan	Art Hanger	Serge Ménard	Monte Solberg
Bill Blaikie	Stephen Harper	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Gord Brown	Richard Harris	Rob Merrifield	Lloyd St. Amand
Paule Brunelle	Jeremy Harrison	Larry Miller	Darrel Stinson
Colin Carrie	Loyola Hearn	Bob Mills	Belinda Stronach
Bill Casey	Russ Hiebert	James Moore	Greg Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Betty Hinton	Rob Nicholson	Paddy Torsney
Michael Chong	Rahim Jaffer	Gordon O'Connor	Bradley Trost
John Cummins	Brian Jean	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Libby Davies	Marlene Jennings	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Dale Johnston	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Barry Devolin	Randy Kamp	Charlie Penson	Tom Wappel
Norman Doyle	Gerald Keddy	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Jim Prentice	Randy White
Ken Epp	Ed Komarnicki	Joe Preston	John Williams
Diane Finley	Daryl Kramp	James Rajotte	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick	Mario Laframboise	Scott Reid	Paul Zed
Steven Fletcher			

SOUS-COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE ET NATIONALE

Président: Paul Zed

Vice-présidents: Serge Ménard
Kevin Sorenson

Joe Comartin	Roy Cullen	Peter MacKay	Tom Wappel	(7)
--------------	------------	--------------	------------	-----

SOUS-COMITÉ DE L'EXAMEN DES LOIS SUR LE RACOLAGE

Président: John Maloney

Vice-président: Libby Davies

Paule Brunelle	Hedy Fry	Art Hanger		(5)
----------------	----------	------------	--	-----

LANGUES OFFICIELLES

Président: Pablo Rodriguez

Vice-présidents: Yvon Godin
Pierre Poilievre

Guy André	Odina Desrochers	Guy Lauzon	Raymond Simard	(12)
Françoise Boivin	Marc Godbout	Andrew Scheer	Maurice Vellacott	
Jean-Claude D'Amours				

Membres associés

Jim Abbott	Diane Finley	Ed Komarnicki	Scott Reid
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Maka Kotto	John Reynolds
Dean Allison	Steven Fletcher	Daryl Kramp	Lee Richardson
Rona Ambrose	Paul Forseth	Jack Layton	Gerry Ritz
Rob Anders	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gary Schellenberger
David Anderson	Peter Goldring	Gary Lunn	Werner Schmidt
Dave Batters	Gary Goodyear	James Lunney	Carol Skelton
Leon Benoit	Jim Gouk	Peter MacKay	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Gurmant Grewal	Dave MacKenzie	Monte Solberg
James Bezan	Nina Grewal	Inky Mark	Kevin Sorenson
Don Boudria	Helena Guergis	Ted Menzies	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Art Hanger	Rob Merrifield	Belinda Stronach
Ed Broadbent	Stephen Harper	Larry Miller	Greg Thompson
Gord Brown	Richard Harris	Bob Mills	Myron Thompson
Colin Carrie	Jeremy Harrison	James Moore	David Tilson
Bill Casey	Loyola Hearn	Rob Moore	Vic Toews
Rick Casson	Russ Hiebert	Rob Nicholson	Bradley Trost
David Chatters	Jay Hill	Gordon O'Connor	Merv Tweed
Michael Chong	Betty Hinton	Deepak Obhrai	Peter Van Loan
Joe Comartin	Rahim Jaffer	Bev Oda	Mark Warawa
John Cummins	Brian Jean	Brian Pallister	Judy Wasylycia-Leis
Stockwell Day	Dale Johnston	Charlie Penson	Jeff Watson
Barry Devolin	Peter Julian	Jim Prentice	Randy White
Norman Doyle	Randy Kamp	Joe Preston	John Williams
John Duncan	Gerald Keddy	James Rajotte	Lynne Yelich
Ken Epp	Jason Kenney		

LIAISON

Président: Bonnie Brown

Vice-président: Roger Gallaway

Leon Benoit	Gurmant Grewal	Massimo Pacetti	Andrew Telegdi	(23)
Don Boudria	Susan Kadis	Bernard Patry	Alan Tonks	
Marlene Catterall	Nancy Karetak-Lindell	Pablo Rodriguez	Maurice Vellacott	
David Chatters	Anita Neville	Brent St. Denis	Tom Wappel	
Paul DeVillers	Pat O'Brien	Paul Steckle	John Williams	
Raymonde Folco				

Membres associés

Claude Bachand	Yvon Godin	Derek Lee	Denise Poirier-Rivard
Bernard Bigras	Jim Gouk	Yvan Loubier	Lee Richardson
Garry Breitkreuz	Nina Grewal	Richard Marceau	Gerry Ritz
Ed Broadbent	Monique Guay	Inky Mark	Benoît Sauvageau
Rick Casson	Michel Guimond	Pat Martin	Gary Schellenberger
Bernard Cleary	Jeremy Harrison	Réal Ménard	Werner Schmidt
Paul Crête	Mark Holland	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Jean Crowder	Dale Johnston	Lynn Myers	Caroline St-Hilaire
Meili Faille	Gerald Keddy	Charlie Penson	Peter Stoffer
Paul Forseth	Maka Kotto	Pierre Poilievre	Paul Szabo
Christiane Gagnon	Francine Lalonde		

SOUS-COMITÉ DES BUDGETS DE COMITÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-président:	John Williams	
Marlene Catterall	Pat O'Brien	Bernard Patry	Andrew Telegdi	(7)
Gurmant Grewal				

OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

Président:	Leon Benoit	Vice-présidents:	Pat Martin Paul Szabo	
Ken Boshcoff	Guy Lauzon	Joe Preston	Louise Thibault	(12)
Marcel Gagnon	Diane Marleau	Francis Scarpaleggia	Randy White	
Marc Godbout				

Membres associés

Jim Abbott	Brian Fitzpatrick	Walt Lastewka	Scott Reid
Diane Ablonczy	Steven Fletcher	Derek Lee	John Reynolds
Dean Allison	Paul Forseth	Yvan Loubier	Lee Richardson
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Gerry Ritz
Rob Anders	Roger Gallaway	Gary Lunn	Benoît Sauvageau
David Anderson	Peter Goldring	James Lunney	Andrew Scheer
Dave Batters	Gary Goodyear	Peter MacKay	Gary Schellenberger
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Werner Schmidt
James Bezan	Gurmant Grewal	Inky Mark	Carol Skelton
Françoise Boivin	Nina Grewal	David McGuinty	Joy Smith
Garry Breitkreuz	Helena Guergis	Ted Menzies	Monte Solberg
Gord Brown	Art Hanger	Rob Merrifield	Kevin Sorenson
Colin Carrie	Stephen Harper	Larry Miller	Darrel Stinson
Bill Casey	Richard Harris	Bob Mills	Belinda Stronach
Rick Casson	Jeremy Harrison	James Moore	Greg Thompson
David Chatters	Loyola Hearn	Rob Moore	Myron Thompson
Michael Chong	Russ Hiebert	Rob Nicholson	David Tilson
David Christopherson	Jay Hill	Pat O'Brien	Vic Toews
Guy Côté	Betty Hinton	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Roy Cullen	Rahim Jaffer	Deepak Obhrai	Merv Tweed
John Cummins	Brian Jean	Bev Oda	Peter Van Loan
Stockwell Day	Dale Johnston	Massimo Pacetti	Maurice Vellacott
Bev Desjarlais	Peter Julian	Brian Pallister	Mark Warawa
Barry Devolin	Randy Kamp	Charlie Penson	Judy Wasylcyia-Leis
Norman Doyle	Gerald Keddy	Pierre Poilievre	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Jim Prentice	John Williams
Ken Epp	Ed Komarnicki	James Rajotte	Lynne Yelich
Diane Finley	Daryl Kramp		

PATRIMOINE CANADIEN

Président: Marlene Catterall**Vice-présidents:** Maka Kotto
Gary SchellenbergerCharlie Angus
Gord Brown
Sarmite BulteMarc Lemay
Deepak ObhraiBev Oda
Mario SilvaScott Simms
David Smith

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Dave Batters
Don Bell
Leon Benoit
Stéphane Bergeron
James Bezan
Garry Breitzkreuz
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Jean Crowder
Nathan Cullen
John Cummins
Rodger Cuzner
Jean-Claude D'Amours
Libby Davies
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John DuncanKen Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Marc Godbout
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Nancy Karetak-Lindell
Gerald Keddy
Jason KenneyDavid Kilgour
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Brian Pallister
Charlie Penson
Louis Plamondon
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds
Lee RichardsonGerry Ritz
Pablo Rodriguez
Michael Savage
Francis Scarpaleggia
Andrew Scheer
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Lui Temelkovski
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

PÊCHES ET OCÉANS

Président: Tom Wappel

Vice-présidents: Gerald Keddy
Peter Stoffer

Raynald Blais
John Cummins
Rodger Cuzner

Loyola Hearn
Randy Kamp

Bill Matthews
Shawn Murphy

Jean-Yves Roy
Scott Simms

(12)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Gérard Asselin
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Marc Boulianne
Garry Breitzkreuz
Gord Brown
Gerry Byrne
Serge Cardin
Colin Carrie
Robert Carrier
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Paul Crête
Jean Crowder
Nathan Cullen
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle

John Duncan
Wayne Easter
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Yvon Godin
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Nancy Karetak-Lindell
Jason Kenney

Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Caroline St-Hilaire
Paul Steckle
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

Président: Don Boudria

Vice-présidents: Michel Guimond
Dale Johnston

Françoise Boivin	Jay Hill	Judi Longfield	Karen Redman	(12)
Bill Casey	Dominic LeBlanc	Pauline Picard	Scott Reid	
Yvon Godin				

Membres associés

Jim Abbott	Diane Finley	Mario Laframboise	Lee Richardson
Diane Ablonczy	Brian Fitzpatrick	Guy Lauzon	Gerry Ritz
Peter Adams	Steven Fletcher	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Dean Allison	Paul Forseth	Gary Lunn	Gary Schellenberger
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	James Lunney	Werner Schmidt
Rob Anders	Michel Gauthier	Peter MacKay	Mario Silva
David Anderson	Marc Godbout	Dave MacKenzie	Raymond Simard
Dave Batters	Peter Goldring	Richard Marceau	Carol Skelton
Leon Benoit	Gary Goodyear	Inky Mark	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Réal Ménard	Monte Solberg
James Bezan	Gurmant Grewal	Ted Menzies	Kevin Sorenson
Ken Boshcoff	Nina Grewal	Rob Merrifield	Darrel Stinson
Garry Breitkreuz	Monique Guay	Larry Miller	Belinda Stronach
Ed Broadbent	Helena Guergis	Bob Mills	Greg Thompson
Gord Brown	Art Hanger	James Moore	Myron Thompson
Gary Carr	Stephen Harper	Rob Moore	David Tilson
Colin Carrie	Richard Harris	Rob Nicholson	Vic Toews
Rick Casson	Jeremy Harrison	Gordon O'Connor	Bradley Trost
David Chatters	Loyola Hearn	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Michael Chong	Russ Hiebert	Bev Oda	Rose-Marie Ur
Joe Comartin	Betty Hinton	Brian Pallister	Roger Valley
Jean Crowder	Rahim Jaffer	Carolyn Parrish	Peter Van Loan
John Cummins	Brian Jean	Charlie Penson	Maurice Vellacott
Rodger Cuzner	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Mark Warawa
Libby Davies	Nancy Karetak-Lindell	Russ Powers	Jeff Watson
Stockwell Day	Gerald Keddy	Jim Prentice	Randy White
Barry Devolin	Jason Kenney	Joe Preston	John Williams
Norman Doyle	Ed Komarnicki	Marcel Proulx	Lynne Yelich
John Duncan	Daryl Kramp	James Rajotte	Paul Zed
Ken Epp			

SOUS-COMITÉ SUR LE PRIVILÈGE PARLEMENTAIRE

Président: Judi Longfield

Vice-président:

Françoise Boivin	Yvon Godin	Michel Guimond	John Reynolds	(5)
------------------	------------	----------------	---------------	-----

SOUS-COMITÉ SUR LA DÉCLARATION EN VERTU DU CODE RÉGISSANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS DES DÉPUTÉS

Président: Judi Longfield

Vice-président:

Yvon Godin	Mario Laframboise	Scott Reid	(4)
------------	-------------------	------------	-----

SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

Président:	Gary Carr	Vice-président:	
Bill Casey	Rodger Cuzner	Yvon Godin	Pauline Picard (5)

SANTÉ

Président:	Bonnie Brown	Vice-présidents:	Réal Ménard Rob Merrifield
Colin Carrie Brenda Chamberlain Jean Crowder	Nicole Demers Ruby Dhalla	Steven Fletcher James Lunney	Michael Savage Robert Thibault (12)

Membres associés

Jim Abbott	Raymonde Folco	Guy Lauzon	John Reynolds
Diane Ablonczy	Paul Forseth	Jack Layton	Lee Richardson
Dean Allison	Hedy Fry	Yvan Loubier	Gerry Ritz
Rona Ambrose	Cheryl Gallant	Tom Lukiwski	Andrew Scheer
Rob Anders	Peter Goldring	Gary Lunn	Gary Schellenberger
David Anderson	Gary Goodyear	Peter MacKay	Werner Schmidt
Dave Batters	Jim Gouk	Dave MacKenzie	Carol Skelton
Leon Benoit	Gurmant Grewal	John Maloney	Joy Smith
Stéphane Bergeron	Nina Grewal	Inky Mark	Monte Solberg
James Bezan	Helena Guergis	Keith Martin	Kevin Sorenson
Bill Blaikie	Art Hanger	Brian Masse	Darrel Stinson
Don Boudria	Stephen Harper	Alexa McDonough	Belinda Stronach
Garry Breitkreuz	Richard Harris	Ted Menzies	Paul Szabo
Gord Brown	Jeremy Harrison	Larry Miller	Lui Temelkovski
Paule Brunelle	Loyola Hearn	Bob Mills	Greg Thompson
Bill Casey	Russ Hiebert	James Moore	Myron Thompson
Rick Casson	Jay Hill	Rob Moore	David Tilson
David Chatters	Betty Hinton	Rob Nicholson	Vic Toews
Michael Chong	Rahim Jaffer	Gordon O'Connor	Bradley Trost
Guy Côté	Brian Jean	Deepak Obhrai	Merv Tweed
Nathan Cullen	Dale Johnston	Bev Oda	Peter Van Loan
John Cummins	Peter Julian	Brian Pallister	Maurice Vellacott
Stockwell Day	Susan Kadis	Charlie Penson	Mark Warawa
Barry Devolin	Randy Kamp	Pierre Poilievre	Judy Wasylcia-Leis
Norman Doyle	Gerald Keddy	Jim Prentice	Jeff Watson
John Duncan	Jason Kenney	Joe Preston	Randy White
Ken Epp	Wajid Khan	James Rajotte	John Williams
Diane Finley	Ed Komarnicki	Scott Reid	Lynne Yelich
Brian Fitzpatrick	Daryl Kramp		

TRANSPORTS**Président:** Roger Gallaway**Vice-présidents:** Jim Gouk
Caroline St-HilaireDave Batters
Raymond Bonin
Robert CarrierBev Desjarlais
Jim KarygiannisJames Moore
Francis ScarpaleggiaAndrew Scheer
Borys Wrzesnewskyj

(12)

Membres associésJim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Colleen Beaumier
Don Bell
Leon Benoit
James Bezan
Bernard Bigras
Françoise Boivin
Marc Boulianne
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
Joe Comartin
Paul Crête
John Cummins
Jean-Claude D'Amours
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John DuncanKen Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Charles Hubbard
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl KrampMario Laframboise
Réal Lapierre
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
John Maloney
Inky Mark
Brian Masse
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Russ Powers
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Yasmin RatansiScott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Christian Simard
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Peter Stoffer
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Alan Tonks
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS MIXTES PERMANENTS

BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

Coprésidents: Susan Kadis
Marilyn Trenholme Counsell

Vice-coprésident: Maurice Vellacott

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Jean Lapointe
Marjory LeBreton

Vivienne Poy
Terrance Stratton

Charlie Angus
Marc Boulianne
Gerry Byrne
Mark Eyking
Cheryl Gallant

Peter Goldring
Réal Lapierre
Dominic LeBlanc
Raymond Simard
Darrel Stinson

(17)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
Rob Anders
David Anderson
Guy André
Jean Augustine
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley

Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth
Gary Goodyear
Jim Gouk
Gurmant Grewal
Nina Grewal
Helena Guergis
Art Hanger
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Randy Kamp
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Guy Lauzon

Tom Lukiwski
Gary Lunn
James Lunney
Lawrence MacAulay
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Inky Mark
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Louis Plamondon
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte

Scott Reid
John Reynolds
Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

Coprésidents: John Bryden
Gurmant Grewal

Vice-coprésidents: Lynn Myers
Judy Wasylcyia-Leis

Représentant le Sénat:
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

George Baker
Michel Biron
Céline Hervieux-Payette
James Kelleher

John Lynch-Staunton
Wilfred Moore
Pierre Claude Nolin

Rob Anders
Robert Bouchard
Monique Guay
Art Hanger
Randy Kamp

Derek Lee
Paul Harold Macklin
Lloyd St. Amand
Tom Wappel

(20)

Membres associés

Jim Abbott
Diane Ablonczy
Dean Allison
Rona Ambrose
David Anderson
Dave Batters
Leon Benoit
James Bezan
Garry Breitkreuz
Gord Brown
Colin Carrie
Bill Casey
Rick Casson
David Chatters
Michael Chong
John Cummins
Stockwell Day
Barry Devolin
Norman Doyle
John Duncan
Ken Epp
Diane Finley
Brian Fitzpatrick
Steven Fletcher
Paul Forseth

Cheryl Gallant
Peter Goldring
Gary Goodyear
Jim Gouk
Nina Grewal
Helena Guergis
Stephen Harper
Richard Harris
Jeremy Harrison
Loyola Hearn
Russ Hiebert
Jay Hill
Betty Hinton
Rahim Jaffer
Brian Jean
Dale Johnston
Gerald Keddy
Jason Kenney
Ed Komarnicki
Daryl Kramp
Mario Laframboise
Guy Lauzon
Tom Lukiwski
Gary Lunn

James Lunney
Peter MacKay
Dave MacKenzie
Richard Marceau
Inky Mark
Serge Ménard
Ted Menzies
Rob Merrifield
Larry Miller
Bob Mills
James Moore
Rob Moore
Rob Nicholson
Gordon O'Connor
Deepak Obhrai
Bev Oda
Brian Pallister
Charlie Penson
Pierre Poilievre
Jim Prentice
Joe Preston
James Rajotte
Scott Reid
John Reynolds

Lee Richardson
Gerry Ritz
Andrew Scheer
Gary Schellenberger
Werner Schmidt
Carol Skelton
Joy Smith
Monte Solberg
Kevin Sorenson
Darrel Stinson
Belinda Stronach
Greg Thompson
Myron Thompson
David Tilson
Vic Toews
Bradley Trost
Merv Tweed
Peter Van Loan
Maurice Vellacott
Mark Warawa
Jeff Watson
Randy White
John Williams
Lynne Yelich

COMITÉS LÉGISLATIFS

COMITÉ PLÉNIER

Président:

Vice-président:

PROJET DE LOI C-38**Président:** Marcel Proulx**Vice-président:**Rona Ambrose
Françoise Boivin
Don BoudriaGord Brown
Paul Harold Macklin
Richard MarceauRéal Ménard
Rob Moore
Anita NevilleMichael Savage
Bill Siksay
Vic Toews(13)

Le Président

L'HON. PETER MILLIKEN

Comité des présidents des comités législatifs

Le vice-président et président des comités pléniers

M. CHUCK STRAHL

Le vice-président des comités pléniers

M. MARCEL PROULX

La vice-présidente adjointe des comités pléniers

L'HON. JEAN AUGUSTINE

MEMBRE DU MINISTÈRE

Par ordre de préséance

Le très hon. Paul Martin	premier ministre
L'hon. Jacob Austin	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. Jean Lapierre	ministre des Transports
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Lucienne Robillard	présidente du Conseil privé de la Reine pour le Canada, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Stéphane Dion	ministre de l'Environnement
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Andy Scott	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Jim Peterson	ministre du Commerce international
L'hon. Andy Mitchell	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Bill Graham	ministre de la Défense nationale
L'hon. Albina Guarnieri	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Reg Alcock	président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Geoff Regan	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Tony Valeri	leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Aileen Carroll	ministre de la Coopération internationale
L'hon. Irwin Cotler	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. R. John Efford	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Liza Frulla	ministre du Patrimoine canadien et ministre responsable de la Condition féminine
L'hon. Joseph Volpe	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Joe Fontana	ministre du Travail et du Logement
L'hon. Scott Brison	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Ujjal Dosanjh	ministre de la Santé
L'hon. Ken Dryden	ministre du Développement social
L'hon. David Emerson	ministre de l'Industrie
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	ministre d'État (Nord canadien)
L'hon. Raymond Chan	ministre d'État (Multiculturalisme)
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre d'État (Développement des ressources humaines)
L'hon. John McCallum	ministre du Revenu national
L'hon. Stephen Owen	ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien et ministre d'État (Sport)
L'hon. Joe McGuire	ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Joe Comuzzi	ministre d'État (Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Mauril Bélanger	leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles, ministre responsable de la réforme démocratique et ministre associé de la Défense nationale
L'hon. Carolyn Bennett	ministre d'État (Santé publique)
L'hon. Jacques Saada	ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie
L'hon. John Godfrey	ministre d'État (Infrastructure et Collectivités)
L'hon. Tony Ianno	ministre d'État (Famille et Aidants naturels)

SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

L'hon. Claude Drouin	du premier ministre (collectivités rurales)
L'hon. Marlene Jennings	du premier ministre (Canada—États-Unis)
L'hon. Jim Karygiannis	du ministre des Transports
L'hon. John McKay	du ministre des Finances
L'hon. Roy Cullen	de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Gerry Byrne	de la ministre des Affaires intergouvernementales
L'hon. Peter Adams	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Gurbax Malhi	de la ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Bryon Wilfert	du ministre de l'Environnement
L'hon. Dan McTeague	du ministre des Affaires étrangères
L'hon. Sue Barnes	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits
L'hon. Mark Eyking	du ministre du Commerce international (marchés émergents)
L'hon. Wayne Easter	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)
L'hon. Keith Martin	du ministre de la Défense nationale
L'hon. Diane Marleau	du président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Shawn Murphy	du ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Dominic LeBlanc	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Paddy Torsney	de la ministre de la Coopération internationale
L'hon. Paul Harold Macklin	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Larry Bagnell	du ministre des Ressources naturelles
L'hon. Sarmite Bulte	de la ministre du Patrimoine canadien
L'hon. Hedy Fry	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Judi Longfield	du ministre du Travail et du Logement
L'hon. Walt Lastewka	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Robert Thibault	du ministre de la Santé
L'hon. Eleni Bakopanos	du ministre du Développement social (économie sociale)
L'hon. Jerry Pickard	du ministre de l'Industrie
L'hon. Raymond Simard	du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, ministre responsable des langues officielles et ministre responsable de la réforme démocratique

TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 11 mars 2005

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La Loi sur la marine marchande du Canada	
Projet de loi C-3. Étape du rapport	4305
Mme McLellan (au nom du ministre des Transports)	4305
Motion d'approbation	4305
Adoption de la motion	4305
Projet de loi C-3. Troisième lecture	4305
M. Karygiannis	4305
M. Nicholson	4306
M. Blais	4307
M. Hearn	4309
M. Martin (Winnipeg-Centre)	4310

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

L'environnement	
M. Maloney	4312
Les nominations gouvernementales	
M. Fletcher	4312
L'aide étrangère	
M. Boudria	4312
Roland Babin	
M. Blais	4312
Les Jeux olympiques spéciaux d'hiver	
M. MacAulay	4313
Le Festival du bois	
M. Forseth	4313
Le Nuvavut Youth Abroad Program	
Mme Karetak-Lindell	4313
L'agriculture	
Mme Thibault (Rimouski-Neigette—Témiscouata—Les Basques)	4313
Le Parti conservateur	
M. Smith (Pontiac)	4313
Les pêches et les océans	
M. Hearn	4314
Le chef de l'opposition	
Mme Kadis	4314
Le logement	
M. Broadbent	4314
Giani Sant Singh Maskeen	
M. Grewal (Newton—Delta-Nord)	4314
La condition féminine	
M. Desrochers	4314
La santé	
M. Bezan	4315
Le chef de l'opposition	
M. Powers	4315
Les tabaculteurs	
M. Paquette	4315

QUESTIONS ORALES

L'industrie du transport aérien	
M. Harper	4315
M. Lapierre (Outremont)	4315
M. Harper	4315
M. Lapierre (Outremont)	4316
Le Programme de commandites	
M. Harper	4316
M. Brison	4316
M. Nicholson	4316
M. Brison	4316
M. Nicholson	4316
M. Brison	4316
Mme Guay	4316
M. Brison	4316
Mme Guay	4317
M. Brison	4317
Mme Picard	4317
M. Brison	4317
Mme Picard	4317
M. Brison	4317
L'industrie du transport aérien	
M. Christopherson	4317
M. Lapierre (Outremont)	4317
M. Christopherson	4317
M. Fontana	4317
M. Lukiwski	4318
M. Lapierre (Outremont)	4318
M. Lukiwski	4318
M. Lapierre (Outremont)	4318
La défense nationale	
M. O'Connor	4318
M. Graham (Toronto-Centre)	4318
M. O'Connor	4318
M. Graham (Toronto-Centre)	4318
L'agriculture	
Mme Poirier-Rivard	4318
M. Mitchell	4318
Mme Poirier-Rivard	4319
M. Mitchell	4319
Le bois d'oeuvre	
M. Paquette	4319
M. Peterson	4319
M. Paquette	4319
M. Peterson	4319
L'agriculture	
M. Schellenberger	4319
M. Mitchell	4319
M. Miller	4319
M. Mitchell	4319
M. Breitreuz	4319
M. Mitchell	4320

La circonscription de Labrador	
M. Hearn	4320
Mme McLellan	4320
Les affaires étrangères	
M. Cuzner	4320
M. Goodale	4320
Les études postsecondaires	
M. Broadbent	4320
M. Adams	4320
Le logement	
M. Broadbent	4320
M. Fontana	4321
L'immigration	
Mme Grewal (Fleetwood—Port Kells)	4321
M. Volpe	4321
M. Grewal (Newton—Delta-Nord)	4321
M. Volpe	4321
La foresterie	
M. Harris	4321
M. Bagnell	4321
M. Harris	4321
M. Bagnell	4322
L'aide internationale	
M. Clavet	4322
Mme Carroll	4322
M. Clavet	4322
Mme Carroll	4322
Les transports	
M. Forseth	4322
M. Lapierre (Outremont)	4322
M. Forseth	4322
M. Lapierre (Outremont)	4323
La situation de la femme	
M. Silva	4323
M. Pettigrew	4323
Les nominations faites par le gouvernement	
M. Preston	4323
M. Alcock	4323
M. Kramp	4323
M. Dion	4323
Le transport aérien	
Mme Lavallée	4323
M. Lapierre (Outremont)	4323
La protection civile	
M. Boudria	4324
M. Regan	4324

AFFAIRES COURANTES

Réponse du gouvernement à des pétitions	
M. Bagnell	4324
La Loi sur les grains du Canada	
M. Mitchell	4324
Projet de loi C-40. Présentation et première lecture	4324
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	4324

Les comités de la Chambre	
Affaires autochtones et développement du Grand Nord	
Mme Karetak-Lindell	4324
Loi contre la double imposition des propriétaires domiciliaires	
M. Epp	4324
Projet de loi C-345. Présentation et première lecture	4324
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	4324
La Loi sur l'assurance-emploi	
M. Epp	4324
Projet de loi C-346. Présentation et première lecture	4324
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	4324
La Loi sur la preuve au Canada	
M. Epp	4324
Projet de loi C-347. Présentation et première lecture	4324
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi	4325
Questions au Feuilleton	
M. Bagnell	4325

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

La Loi sur la marine marchande du Canada	
Projet de loi C-3. Troisième lecture	4325
Adoption de la motion; première lecture et impression du projet de loi	4325
Loi de 2004 pour la mise en oeuvre de conventions fiscales	
Projet de loi S-17. Étape du rapport	4325
M. Lapierre (au nom du ministre des Finances)	4325
Motion d'approbation	4325
Adoption de la motion	4325
Projet de loi S-17. Troisième lecture	4325
M. Bagnell	4325
M. Epp	4326
M. Grewal (Newton—Delta-Nord)	4327
M. Adams	4329

AFFAIRES COURANTES

Les comités de la Chambre	
Patrimoine canadien	
M. Bélanger	4330
Motion	4330
Adoption de la motion	4330
Finances	
M. Bélanger	4330
Motion	4330
Adoption de la motion	4330
Langues officielles	
M. Bélanger	4330
Motion	4330
Adoption de la motion	4330

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

Loi de 2004 pour la mise en œuvre de conventions fiscales	
Projet de loi S-17. Troisième lecture	4330

M. Paquette.....	4330	Motion d'approbation.....	4335
M. Bellavance.....	4332	Report du vote sur la motion.....	4336
M. Martin (Winnipeg-Centre).....	4333		
Adoption de la motion; troisième lecture et adoption du projet de loi.....	4335	La Loi sur le ministère du Développement social	
Loi constituant le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences		Projet de loi C-22. Étape du rapport.....	4336
Projet de loi C-23. Étape du rapport.....	4335	(au nom du ministre du Développement social).....	4336
M. Pettigrew (au nombre du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration).....	4335	Motion d'approbation.....	4336
		Report du vote sur la motion.....	4336
		M. Bélanger.....	4336
		ANNEXE	

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 ou appel local (613) 941-5995

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5
Internet: <http://publications.gc.ca>
1-800-635-7943 or Local 613-941-5995

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:

<http://www.parl.gc.ca>

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt, TPSGC, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.

Additional copies may be obtained from Publishing and Depository Services, PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5

**The English version of this publication may be obtained from Publishing and Depository Services
PWGSC, Ottawa, ON K1A 0S5**